Janvier 1895 Prix : 60 Centimes N° 13

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIX[e] SIÈCLE

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

PARIS
DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS
83, Rue de Rennes, 83

ABONNEMENTS :
FRANCE, SIX Francs pour un an. — ÉTRANGER, HUIT Francs
Tous les abonnements partent de janvier et se font pour un an

DELHOMME et BRIGUET, Editeurs, 83, rue de Rennes, PARIS. — 3, avenue de l'Archevêché, LYON.

LA REVUE MENSUELLE

RELIGIEUSE, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE

(Chaque numéro, broché sous converture, contient soixante-quatre pages de texte compact, sur deux colonnes)

Rédacteurs Habituels : **MM. le docteur Bataille, A.-C. de La Rive, Domenico Margiotta, J.-B. Vernay, Capitaine Pierre, Adolphe Ricoux, Richard Lenoël, Juvénal Moquiram, Quivis.** — Secrétaire de la Rédaction : **M. Léo Taxil.**

La Revue Mensuelle continue la campagne entreprise par M. le docteur Bataille dans sa publication du *Diable au XIXe Siècle*. C'est la grande enquête générale, après l'enquête personnelle du docteur. « LA REVUE MENSUELLE » EST DONC, EN RÉALITÉ, LA SUITE ET LE COMPLÉMENT DES 24 FASCICULES DU « DIABLE AU XIXe SIÈCLE ».

La Revue Mensuelle, à raison de son importance typographique, peut insérer de nombreux documents *in-extenso*. Sa collection sera donc un véritable arsenal dans lequel les catholiques militants pourront puiser des armes pour combattre, selon l'ordre de Léon XIII, la Franc-Maçonnerie et ses rites si divers, les uns et les autres ennemis jurés de l'Eglise.

C'est ainsi que, en dehors des communications que nos abonnés veulent bien nous faire nous publierons :

Le **Gennaïth-Menngog**, AVEC LA MUSIQUE ; le texte sera traduit en latin ;

Des discours prononcés en loges et arrière-loges sur le *Symbolisme Maçonnique* et sur la *Direction de la Politique des gouvernements et des peuples ;*

Des voûtes émanant du Suprême Directoire Dogmatique de la secte et des quatre Grands Directoires Centraux (nos lecteurs savent que nous avons pris nos mesures pour être tenus au courant des actes de la haute-maçonnerie, actes officiels, mais si rigoureusement secrets que les neuf dixièmes des FF.·. eux-mêmes les ignorent) ;

Les principales formules rituelles du culte diabolique des Triangles ;

De nombreux extraits des Mémoires inédits d'Albert Pike ;

Des extraits du **Livre Apadno**, du **Verbe Suprême**, du **Livre des Révélations** des **Legenda Magistralis**, de **la Vraie Lumière**, de **la Conduite secrète du Palladisme**, du **Livre d'Or du Sanctum Regnum de Charleston ;**

Des conférences de chefs de la haute-maçonnerie, dits Inspecteurs Généraux (et Inspectrices Générales) en mission permanente ;

Des comptes rendus ou impressions (très intéressants à étudier) des visionnaires démoniaques, documents appelés : « **Voyages Extatiques** », de plusieurs Maîtresses Templières Souveraines, médiums de la parfaite initiation luciférienne ;

Des informations détaillées sur ce qui se passe dans les différentes branches de l'occultisme contemporain, etc., etc.

La Revue Mensuelle a ouvert dans ses colonnes une **TRIBUNE DES ABONNÉS** pour la libre discussion *catholique* de toutes les questions appartenant à l'ordre de choses qui fait l'objet de la campagne du docteur Bataille et de ses collaborateurs.

Sous le titre : **TRENTE-CINQ ANNÉES DU GRAND ORIENT DE FRANCE**, la Revue Mensuelle publie, département par département, la liste complète des Loges, Chapitres de Rose-Croix, Aréopages de Kadosch, appartenant au Rite Francais, avec les noms, professions, adresses et grades maçonniques des Vénérables, Très-Sages et Grands-Maîtres, depuis 1860 jusqu'à 1894 inclusivement. Chaque Loge forme ainsi un tableau très curieux, très intéressant, et révélant bien souvent les mystères de la politique locale. Tout ce qui concerne le Rite Ecossais en France sera publié ensuite et de la même façon. Etc.

Abonnements : SIX FRANCS par an (France et Algérie). — HUIT FRANCS (Colonies et Etranger)

Tous les abonnements partent de janvier et se font pour un an. On s'abonne par mandat-poste à l'adresse des éditeurs : Delhomme et Briguet, 83, rue de Rennes, à Paris. ***Un numéro est envoyé gratuitement et franco, à titre de spécimen, à toute personne qui veut bien en adresser la demande aux éditeurs.*** — Prix de la collection de la 1re année de la Revue Mensuelle (1894) : ***Trois francs.*** *La première année, les numéros de la* Revue *étaient seulement de trente-deux pages.*

Le n° 14 de la ***REVUE MENSUELLE*** paraîtra le 31 mars.

Janvier 1895 N° 13 2e Année

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 83, Rue de Rennes, PARIS

LA PRIÈRE DE LÉON XIII

Pour inaugurer cette nouvelle campagne que nous entreprenons contre le Satanisme contemporain, nous pensons ne pouvoir mieux faire que de mettre notre revue sous le patronage du glorieux Archange saint Michel. Le docteur Bataille avait agi de même, lorsqu'il écrivit le premier chapitre de sa publication personnelle, le 29 septembre 1892 ; et certainement saint Michel l'a assisté, puisque, les événements ayant fait éclater la vérité de ses révélations, les quelques contradicteurs malveillants qu'il a eus ont été obligés de rentrer dans le silence.

Notre ami a eu le mérite de dire publiquement et bien haut ce que le peuple ignorait ; mais les princes de l'Eglise, les missionnaires, les religieux des principaux ordres et ceux des membres du clergé séculier à qui est confié le pouvoir d'exorcisation savaient combien est terrible, en ce siècle impie, le déchaînement des puissances infernales à travers le monde. A Rome, le travail souterrain de la Maçonnerie luciférienne était bien connu, ainsi que les œuvres maudites des diverses sociétés occultes et sataniques, toutes ralliées plus ou moins directement au centre de l'odieuse secte internationale. Aussi, aucun blâme n'était à craindre, dès lors que la vérité était dite ; car c'est le Souverain Pontife lui-même qui a ordonné aux écrivains catholiques de faire la lumière.

Maintenant, la publication personnelle du docteur Bataille est terminée. Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est la grande enquête générale qui commence. Notre ami demeure avec nous, et bien des documents, réunis par lui ou recueillis par ses amis, paraîtront ici, n'ayant pu trouver leur place dans le cadre très limité de son ouvrage en fascicules.

Et, d'abord, comme trait d'union entre l'œuvre du docteur Bataille et cette revue, nous donnons la magnifique prière que Léon XIII a ajoutée dernièrement aux exorcismes du Rituel : c'est avec cette prière que notre ami a terminé son livre ; c'est avec elle que nous inaugurons notre nouvelle campagne.

Unissons-nous tous, lecteurs et rédacteurs, dans le cœur paternel du Pape ; pénétrons-nous bien de sa pensée souveraine, qui est mille fois sainte et qui est infaillible, car elle est illuminée par le flambeau de Dieu lui-même. Sachons comprendre que, lorsque le Pape ouvre la bouche, c'est Dieu qui parle, Dieu qui sait tout, à qui rien n'est caché, qui lit jusqu'au fond des âmes.

Quand le Pape affirme l'assaut, plus furieux que jamais, que Satan livre à l'Eglise ; quand il fait appel au glorieux Archange pour vaincre de nouveau le prince des ténèbres, poussant l'audace jusqu'à se transformer en ange de lumière ; quand il dénonce, avec une précision frappante, toute une catégorie de sectaires, dépravés d'esprit et corrompus de cœur, comme étant les pires suppôts du diable, les plus détestables profanateurs, comme étant des monstres d'orgueil, osant dresser, à Rome même, le trône du démon en face de la Chaire du vicaire de Jésus-Christ ; quand le Pape atteste toutes ces choses-là, c'est que ces choses sont vraies.

Non, certes, le diable n'est pas un mythe ! non, certes, les groupes de l'occultisme, arrière-loges et triangles, ne sont pas des associations inoffensives !

Les francs-maçons lucifériens sont bien les lieutenants du diable sur cette terre, et ils dirigent contre l'Eglise de Dieu, cette armée humaine d'aveugles ou d'insensés qui cause tant de ruines ; ils la dirigent, au nom du diable, comme le diable dirige et gouverne les démons en enfer et partout où il est déchaîné.

Méditons cette belle prière de Léon XIII ; nous tous catholiques, disons-la de cœur avec le Souverain Pontife. Implorons Dieu, en mêlant nos humbles supplications à celles de l'infaillible et bon Père, qui, en cette vallée de larmes, représente le tout-puissant et infiniment miséricordieux Père du Ciel.



AD S. MICHAELEM *ARCHANGELUM*

Princeps gloriosissime cœlestis militiæ, sancte Michael Archangele, defende nos in prælio et colluctatione, quæ nobis est adversùs principes et potestates, adversùs mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiæ, in cœlestibus (*Ephes.*, VI).

Veni in auxilium hominum; quos creavit Deus inexterminabiles, et ad imaginem similitudinis suæ fecit, et a tyrannide diaboli emit pretio magno (*Sap.*, II. — *Cor.*, V).

Præliare hodie cum beatorum Angelorum exercitu prælia Domini, sicut pugnasti olim contra ducem superbiæ Luciferum, et angelos ejus apostaticos; et non valuerunt, neque locus inventus est eorum ampliùs in cœlo. Sed projectus est draco ille magnus, serpens antiquus qui vocatur diabolus et Satanas, qui seducit universum orbem; et projectus est in terram, et angeli ejus cum illo missi sunt (*Apoc.*, XII).

En antiquus inimicus et homicida vehementer erectus est. Transfiguratus in angelum lucis, cum tota malignorum spirituum caterva latè circuit et invadit terram, ut in ea deleat nomen Dei et Christi ejus, animasque ad æternæ gloriæ coronam destinatas furetur, mactet et perdat in sempiternum interitum.

Virus nequitiæ suæ, tanquam flumen immundissimum, draco maleficus transfundit in homines depravatos mente et corruptos corde; spiritum mendacii, impietatis et blasphemiæ; halitumque mortiferum luxuriæ, vitiorum omnium et iniquitatum.

Ecclesiam, Agni immaculati sponsam, vaferrimi hostes repleverunt amaritudinibus, inebriarunt absinthio; ab omnia desiderabilia ejus impias miserunt manus. Ubi sedes beatissimi Petri et Cathedra veritatis ad lucem gentium constituta est, ibi thronum posuerunt abominationis impietatis suæ; ut percusso Pastore, et gregem disperdere valeant.

Adesto itaque, Dux invictissime, populo Dei contra irrumpentes spiritales nequitias, et fac victoriam.

Te custodem et patronum sancta veneratur Ecclesia; te gloriatur defensorem adversùs terrestrium et infernorum nefarias potestates; tibi tradidit Dominus animas redemptorum in superna felicitate locandas.

Deprecare Deum pacis, ut conterat Satanam sub pedibus nostris, ne ultra valeat captivos tenere homines, et Ecclesiæ nocere.

Offer nostras preces in conspectu Altissimi, ut citò anticipent nos misericordiæ Domini; et apprehendas Draconem, serpentem antiquum, qui est diabolus et Satanas, ac ligatum mittas in abyssum, ut non seducat ampliùs gentes (*Apoc.*, XX).

PRIÈRE A S^{T} MICHEL *ARCHANGE*

Très glorieux Prince des milices célestes, saint Miche Archange, défendez-nous dans le combat et la lutte que nous soutenons contre les principautés et les puissances infernales, contre les mauvais esprits qui gouvernent ce siècle de ténèbres, contre ces esprits de perversité répandus dans l'air.

Venez au secours des hommes, que Dieu a créés avec une âme immortelle, qu'il a faits à son image, et qu'il a rachetés à grand prix de la tyrannie du diable.

Combattez aujourd'hui les combats du Seigneur avec l'armée des bienheureux anges, comme vous avez combattu autrefois contre Lucifer, prince de l'orgueil, et ses anges apostats, qui furent vaincus et perdirent à jamais leur place dans le ciel. Il fut précipité hors des cieux, ce dragon immense, ce vieux serpent qui est appelé diable et Satan, qui s'est fait le séducteur du monde; et il a été précipité sur la terre, et ses mauvais anges s'y sont jetés avec lui.

Mais voici que cet antique ennemi, cet homicide, se redresse avec violence. Se transformant en ange de lumière, avec toute sa bande d'esprits malfaisants il rôde partout et envahit la terre, afin d'y effacer le nom de Dieu et de son Christ, et pour ravir les âmes à la couronne de gloire sans fin qui leur est destinée, pour faire leur ruine et les plonger dans la mort éternelle.

Dragon malfaisant, il transfuse, comme un fleuve immonde, le virus de sa perversité en des hommes à l'âme dépravée et au cœur corrompu; il leur communique son esprit de mensonge, d'impiété et de blasphème; il les anime du souffle mortel de la luxure, de tous les vices et de toutes les iniquités.

Des ennemis pleins d'astuce ont abreuvé d'amertumes, ont saturé d'absinthe l'Eglise, épouse de l'Agneau immaculé; ils ont porté leurs mains impies sur tout ce qu'elle a de plus cher. Où est le siège du bienheureux Pierre, où la Chaire de vérité a été établie pour éclairer les nations, là même ils ont dressé le trône de leur abominable impiété, comptant réussir ainsi à détruire le troupeau, après avoir frappé le Pasteur.

Venez donc, Chef invincible, venez soutenir le peuple de Dieu contre cette invasion des esprits du mal, et remportez la victoire.

En vous la sainte Eglise vénère son gardien et son patron; en vous elle glorifie son défenseur contre les puissances scélérates de la terre et des enfers; à vous le Seigneur a confié les âmes des humains rachetés, pour être conduites au séjour de la félicité céleste.

Suppliez donc le Dieu de paix d'écraser Satan sous nos pieds, afin qu'il ne puisse pas retenir plus longtemps les hommes en esclavage, ni plus longtemps nuire à l'Eglise.

Portez nos prières devant le Très-Haut, afin qu'au plus tôt les miséricordes du Seigneur nous soient accordées; et saisissez le Dragon, ce vieux serpent qui est le diable, qui est Satan; liez-le et jetez-le dans l'abîme, de telle sorte qu'il ne séduise plus désormais les nations.

LA POLITIQUE DE LA REVUE

Dans la *Revue Mensuelle*, nous nous occupons de politique le moins possible ; notre œuvre est plutôt religieuse.

Le public qui nous a suivi déjà depuis un an a pu constater combien nous avons soin d'éviter les questions irritantes, ces malheureuses questions de politique personnelle qui sont la source de regrettables divisions.

Nous comptons des amis dans les différentes fractions du camp conservateur, et chacun de nous, ici, saura toujours faire taire ses préférences ; car notre lutte est sur le grand terrain de la défense de l'Eglise ; en outre, notre action n'est pas bornée à notre seul pays de France.

La *Revue Mensuelle*, dès ses premiers numéros, a eu la bonne fortune d'être favorablement accueillie par les catholiques de tous les pays ; déjà plus de la moitié de son tirage va à l'étranger, et, grâce aux missionnaires, nos numéros se répandent tous les jours davantage dans les contrées les plus éloignées.

Nos lecteurs français n'auront donc pas à s'étonner si, pour ce motif encore, nous négligeons les questions de pure politique, ou, pour mieux dire, si nous les laissons au deuxième ou au troisième plan.

Au fait, l'adversaire que nous combattons est essentiellement cosmopolite, international : la franc-maçonnerie, de même que Satan son chef, est partout ; nous avons donc à lutter partout.

Et, d'ailleurs, c'est une lourde tâche que celle que nous avons assumée : montrer l'œuvre actuelle du démon parmi toutes les nations ; attirer l'attention sur ses menées souterraines ; démasquer ses batteries ; arracher les masques de ses suppôts.

Nous laissons aux autres revues le soin de tenir leurs lecteurs au courant des diverses péripéties de la politique ordinaire, d'enregistrer, pour les approuver ou les critiquer, les actes des ministres de républiques ou des souverains de monarchies.

Est-ce à dire que nous nous désintéressons de ces questions?... Non, certes. Seulement, nous n'en dressons pas un état, minutieusement tenu à jour. Ce n'est pas dans notre revue qu'il faudra chercher quelque chose de complet sur ce point.

A l'occasion, nous signalons un fait, nous parlons d'un incident de la vie politique de tel ou tel peuple ; nous notons au passage ce qui est saillant et surtout ce qui se rapporte à notre programme général.

Ainsi, nous pouvons dire que notre revue n'est pas uniquement religieuse et scientifique, mais qu'elle est aussi politique.

Enfin, on sait quel sentiment nous anime ; et, si nous avons à cœur de ne froisser aucun de nos lecteurs catholiques dans son opinion personnelle sur le régime politique qui peut le mieux convenir à notre pays, il n'en est pas moins vrai que nous avons toujours été, que nous sommes et que nous resterons jusqu'au bout au nombre de ceux acceptant sur tous les points la direction du Pape.

Ce sentiment d'obéissance absolue au Souverain Pontife est notre loi expresse en matière politique.

Ce n'est pas du bout des lèvres que nous faisons cette déclaration, mais du plus profond de notre cœur. Tous, dans cette modeste feuille, nous sommes des fils soumis en tout et pour tout au Saint-Père. Nous croyons que le Pape juge toutes choses mieux que personne au monde : s'il donne un conseil, nous le suivons sans hésitation, convaincus qu'il lui est impossible de se tromper et qu'en secondant ses vues nous travaillons dans la voie de la vérité et de l'intérêt réel de la patrie et de la religion ; si, après le conseil, le Pape insiste et parle avec sa majestueuse autorité, alors son désir devient pour nous un ordre, et nous nous ferions tuer plutôt que de ne pas l'accomplir.

Voilà quelle est et sera toujours notre règle de conduite.

Certes, nos lecteurs n'étaient pas exposés à commettre la moindre erreur là-dessus à notre sujet ; mais il était bon de le dire hautement, une fois pour toutes.

LA RÉDACTION.

Nous apprenons qu'à la suite des terribles tremblements de terre qui ont porté dernièrement la désolation en Calabre, et dont l'un a détruit complètement la ville de Palmi, ville natale de M. Domenico Margiotta, un deuil des plus douloureux vient d'atteindre la famille de notre collaborateur et ami.

La belle-sœur du haut-maçon converti, Mme Antoinette Golotta de Candidoni, mariée à M. Luigi Margiotta, a succombé, victime des émotions éprouvées dans l'affreuse catastrophe ; elle est morte, à peine âgée de vingt-huit ans, six jours après avoir mis au monde un petit ange pour la vie duquel nous faisons des vœux, et après d'atroces souffrances qu'elle a endurées avec la plus admirable résignation.

Nous recommandons cette excellente chrétienne aux prières de nos lecteurs, et nous envoyons l'expression de nos vifs sentiments de condoléance à M. l'abbé Giacomo Margiotta, à M. le professeur Domenico Margiotta, à M. Luigi Margiotta, ainsi qu'à toute leur famille si durement éprouvée.

C'est dans une circonstance comme celle-ci que M. Domenico Margiotta doit apprécier surtout les consolations de la foi qu'il a retrouvée ; la religion seule, en effet, peut aider à supporter d'aussi terribles coups.

LE CALENDRIER DU PALLADIUM

Nous publions dans ce numéro le calendrier des Palladistes pour l'an 000895, c'est-à-dire l'almanach luciférien promulgué par le Souverain Directoire Dogmatique, décret du 27e jour de la Lune Kislev (Lemmi n'est pas près de se déshabituer de ses manies judaïques).

Dès le prochain numéro, nous donnerons le décret et les explications nécessaires; car, dans ce calendrier des triangles, tout est calculé, il n'est pas un nom se trouvant là par hasard ou sans raison d'être, — au point de vue satanique, s'entend.

Pour aujourd'hui, nous nous bornons à mettre le document sous les yeux de nos lecteurs. Chacun des « daimons » qui figurent sur ce calendrier est mis en opposition à un saint ou à une sainte de la religion chrétienne, en vertu des légendes audacieusement menteuses de la haute maçonnerie palladique. Dans son dernier fascicule, le docteur Bataille a fait connaître les principales de ces oppositions, qui sont tout autant de blasphèmes.

Ainsi, voilà une preuve de plus du culte rendu à Satan dans les arrière-loges. Chaque jour met à découvert un des mystères de l'occultisme contemporain. Et vraiment, plus le voile se déchire, plus on se sent porté à l'indulgence vis-à-vis des braves gens qui doutaient de la possibilité de semblables pratiques.

En effet, cela dépasse les limites de l'imagination; jamais on n'aurait pu supposer un tel effondrement dans l'abîme.

A quelle aberration est en proie l'esprit de ces malheureux, pour qu'ils croient à la divinité de l'exécrable monstre, du suprême Déchu! Certes, ils sont plongés dans une cécité plus complète que celle des pauvres sauvages qui adorent un fétiche, un morceau de bois. Car, eux, ils n'ont pas l'excuse de l'ignorance, ils sont des civilisés; ils peuvent ouvrir et lire l'Evangile, les livres saints. Et malgré leur civilisation, malgré leur instruction, ils en sont là!

Ce Calendrier du Palladium méritait d'être publié. Il fallait mettre en lumière ce document extraordinaire, ce travail auquel Albert Pike avait consacré ses derniers jours, que les Emérites de Charleston ont achevé, et que Lemmi vient de promulguer.

Mais aussi quelles tristes réflexions ce document fait naître!...

En attendant d'entrer dans de complètes explications, nous croyons bon de dire que les nos qui suivent les noms de daimons sont ceux de la légion à laquelle ils sont inscrits comme chefs dans le *Livre Apadno*; les daimones vont de la 1123e à la 2244e légion.

Nécessité de démasquer le Satanisme

On lira avec fruit la lettre suivante, reçue récemment par M. le docteur Bataille :

Monsieur le Docteur,

La campagne que vous avez entreprise contre l'enfer est bien intéressante, mieux que cela est bien importante; et si elle fait sourire quelques catholiques insuffisamment instruits, elle réjouit ceux qui ont eu, comme vous, l'avantage de faire connaissance avec le monde surnaturel. Il y a sans doute, dans le *Diable au XIXe Siècle*, certaines inexactitudes, dont quelques-unes ont été relevées dans une lettre publiée par la *Revue Mensuelle*, en octobre 1894 (comment, du reste, n'en pas rencontrer en un sujet si vaste et si délicat?); mais on aurait tort d'en conclure que votre œuvre est sans valeur, et il serait injuste de lui refuser le grand mérite d'avoir rompu publiquement et courageusement avec cette manie déplorable de scepticisme qui hante tant de catholiques et même de prêtres (1), et les porte à méconnaître l'action diabolique et à tout expliquer par la nature.

Cet aveuglement général est évidemment l'œuvre du démon. Sa grande habileté a été de se cacher afin de se faire nier, de faire nier son existence par les incrédules et son action par les catholiques.

Le scepticisme de ceux-ci, qui a pour notre société des conséquences si malheureuses, se dissimule derrière des raisons si pauvres, que je me demande comment des esprits sérieux peuvent s'y arrêter. Tous croient certainement aux possessions de l'Evangile; mais ils les regardent comme des cas uniques, permis sans doute par Notre-Seigneur pour avoir l'occasion de montrer sa divine puissance sur les esprits malins. Ils croient aussi assez volontiers aux possessions que l'on rencontre dans la vie des saints; mais ce sont de nouvelles exceptions providentielles. Quant aux faits historiques les mieux prouvés, comme les procès de sorcellerie, les exorcismes de Loudun, de Laon, les contorsions des Camisards et des Jansénistes, etc., etc..., ils vous répondent généralement que ce sont des faits étranges, inexpliqués, et qui d'ailleurs ne sauraient se renouveler dans un siècle aussi policé que le nôtre. Parlez-leur surtout des faits plus récents, des diableries relevées par les missionnaires dans les pays sauvages, des phénomènes les plus étranges du

(1) Il faut avouer que la théologie moderne est par trop insuffisante sur ce point. Quelques notions générales sur les démons et les possessions, mais rien de bien pratique. Un prêtre qui n'a que ce modeste bagage est incapable de reconnaître une possession, si elle ne se manifeste pas par les signes extraordinaires et certains indiqués dans le Rituel. *(Note de notre correspondant).*

magnétisme ou de l'hypnotisme, de la possession de Gif ou autres, de l'intervention du diable dans les loges, etc., etc... alors ils jugent votre langage absurde, scandaleux et de nature à faire tort à la religion. Que le diable se manifeste dans les pays sauvages, cela se comprend ; mais dans un pays religieux comme la France, est-ce possible ? Est-ce que l'Eglise n'a pas détruit son empire (1) ?... Prenez garde ; il ne faut pas voir le diable partout !... Il faut être prudent !... Personne ne sait jusqu'où vont les forces de la nature ! Les sciences ont fait tant de progrès !... Et puis, attention à l'imagination ! Elle est capable de bien des choses !... Attention aux maladies nerveuses ! Il y en a de si extraordinaires !... Etc., etc....

Autant de propositions vraies en elles-mêmes, mais fausses dans le sens pratique qu'on leur donne généralement. Elles signifient trop souvent : « Les faits dont vous parlez doivent avoir quelque chose de caché, qui s'explique naturellement. Ils ne sont peut-être pas surnaturels. Donc, inutile de les étudier. » C'est une bêtise, mais tout est dit. La prudence a parlé ; on s'en tient là, et le diable passe.

Oui, il faut se défier des maladies nerveuses et de l'imagination ; mais il faut se garder aussi de leur attribuer *a priori* des phénomènes qu'elles ne produisent peut-être pas, et surtout des phénomènes qu'elles ne sauraient produire. Il faut savoir, de plus, que ces maladies ne sont pas par elles-mêmes une preuve qu'il n'y a aucune action diabolique, et que souvent, et même ordinairement le démon les communique aux personnes qu'il attaque, afin de mieux cacher sa présence.

Non ! personne ne connaît exactement toutes les forces de la nature ; mais on connaît avec certitude certaines lois invariables (comme celle de la perception de nos sens), et tout le monde peut constater que certains phénomènes (comme ceux de seconde vue) les contredisent certainement, et par conséquent ne sont pas naturels.

Non, il ne faut pas voir le diable partout ; mais il ne faut pas non plus ne le voir nulle part. La prudence n'est pas de nier sans savoir, mais de dire certain ce qui est certain, douteux ce qui est douteux, et de se taire quand on ne sait rien.

Oui, le christianisme a détruit l'empire du démon sur le monde ; mais c'est en ce sens qu'il a donné aux hommes le moyen de se sauver malgré les efforts de l'enfer. Lorsque les hommes abandonnent ces moyens, c'est-à-dire la prière et les sacrements, pour retourner au paganisme, le démon reprend son empire sur eux.

(1) Il paraît qu'au moyen-âge l'Eglise n'existait pas, puisqu'il y avait tant de faits surnaturels. *(Note de notre correspondant.)* Ou alors, ajouterons-nous, niez donc les faits de surnaturel diabolique qui sont si fréquemment relatés dans la vie des Saints. Impossible de sortir de ce dilemme. *(Dr Bataille.)*

C'est par tous ces sophismes que le père du mensonge endort les catholiques, les prévient contre tout surnaturel et les fait crier au scandale, quand il est parlé de nos jours de sorcellerie ou de possession.

Tel est, ce me semble, l'état actuel des esprits, et, à mon humble avis, il est déplorable. En nourrissant ces préjugés, les démons centuplent leurs forces et se ménagent toute liberté d'action. Aussi, que de personnes ont à souffrir de leur cruauté et ne peuvent trouver les secours dont elles ont besoin ! Y aurait-il actuellement beaucoup d'évêques assez hardis pour entreprendre des exorcismes, ou seulement pour constater par eux-mêmes la réalité d'une possession malgré l'opinion publique ?

Mais le fruit le plus visible et le plus empoisonné de ce scepticisme général a été la résurrection des sciences occultes sous toutes leurs formes. Chose étrange ! jamais on n'a nié plus complètement l'action diabolique, et jamais, depuis que le monde est chrétien, cette action n'a été plus fréquente ! Dans certains grands centres, c'est un véritable engouement pour les pratiques les plus superstitieuses et les plus mystérieuses. Il y a des librairies spéciales qui ne vendent que des livres traitant ces matières, et les éditions sont rapidement enlevées. Comment n'ouvre-t-on pas les yeux !

On doit donc remercier Dieu qui a inspiré à plusieurs de déchirer hardiment ce rideau fatal qui, depuis trop longtemps, cache au public naïf l'opérateur de tous ces mystères. Agir ainsi, c'est agir en bon chrétien. C'est suivre Léon XIII qui, depuis plusieurs années, nous ordonne de prier après chaque messe basse pour demander à Dieu de mettre fin, par le ministère des anges, à cet empoisonnement du monde par les démons (1). Mais à nous aussi d'ouvrir les yeux ; car si nous avons des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, une langue pour ne rien dire, nous retournerons tout à fait au paganisme, et nous ne nous en apercevrons que quand il sera trop tard.

Abbé X...

(1) Léon XIII a développé la même pensée dans cette magnifique prière à saint Michel Archange qu'il a ajoutée dernièrement aux exorcismes du Rituel *(Note de notre correspondant)*. — C'est cette même prière que nous avons placée en tête du présent numéro. *(Note de la Rédaction.)*

LES SŒURS MAÇONNES

Comment elles se recrutent

L'excellente *Croix de Toulouse*, dans ses numéros du 4 et du 20 Janvier, a publié le commencement d'une étude fort intéressante sur les Sœurs Maçonnes. L'auteur fait au début cette déclaration :

« C'est pour répondre aux désirs d'une Sœur maçonne, morte après avoir tout renié, et pour travailler à la destruction d'une œuvre diabolique que je livre ici au public les renseignements pratiques que j'ai recueillis à la suite de longues confidences dont j'ai été honoré..... D'autre part, pour ne pas éveiller l'attention des FF.·. et pour échapper aux tentations criminelles des Ultionnistes, je ne donnerai aucun nom, uniquement désireux d'éclairer et de mettre en garde. »

La rédaction, de son côté, s'exprime ainsi :

« L'article qui précède et ceux qui viendront sont d'une exactitude scrupuleuse, nous pouvons l'affirmer. Nous ferons remarquer toutefois, que tous les détails peuvent ne pas s'appliquer à Toulouse, cité peu industrielle, mais on pourrait en contrôler l'exactitude dans les vieilles villes telles que Roubaix, Lyon, Saint-Etienne. L'auteur nous a demandé les colonnes de la *Croix de Toulouse*, pour des raisons d'intérêt majeur et de prudence bien légitimes. Nous ne refusons jamais quand on nous propose d'y combattre la secte qui démoralise la France. »

Nous sommes heureux, ainsi que la *Franc-Maçonnerie démasquée*, de reproduire ici cette étude qui confirme bien des informations déjà publiées sur le recrutement des Sœurs maçonnes.

Il existe des Sœurs maçonnes qui sont recrutées dans le plus grand secret possible et généralement parmi les populations des localités industrielles même peu considérables. La seconde partie de cette proposition vous surprend, vous attendez une explication, la voici : La question des métaux a toujours tenu une très grande place dans toutes les décisions prises par les F.·. et puisqu'ils voulaient tout à la fois se livrer à la pratique de l'amour libre sans qu'il leur en coûtât beaucoup, abuser facilement d'une compagne trop crédule et corrompre le plus possible, ils se sont adressés aux localités semi-industrielles, à population très variable, où ils étaient certains de trouver de faciles victimes. Les jeunes filles des villes ne répondent pas aux qualités que les F.·. recherchent dans leurs futures Sœurs ; elles sont, les une très surveillées, les autres trop faciles à détourner. Si les parents ont quelque souci de leur enfant, la fréquentation des loges et arrière-loges est impossible à cause des longues absences qu'elle impose. Si l'ouvrière ou l'employée des villes, abandonnée à elle-même, a dans le monde profane une conduite légère, des amis de débauche ou trop de relations, de mauvais conseillers pourraient un jour lui arracher quelque divulgation et, plus tard, couler dans une douce oisiveté et des plaisirs dont les frères feraient tous les frais, une existence que, dans ce milieu, on nomme tranquille et heureuse. Les F.·., si experts en chantage contre tout ce qui touche de près ou de loin à l'Eglise, n'en veulent pas contre eux-mêmes ; ils ont tout à fait raison et savent user d'une défiance dont il nous serait avantageux de nous servir à leur égard. Attaquer la jeune fille des campagnes, la prendre dans sa famille, l'enlever comme par violence, l'obliger à de fréquentes absences et la former suffisamment pour qu'elle leur soit fidèle tout en gardant sa place au foyer domestique, il ne fallait pas y songer, tant les difficultés étaient nombreuses et les chances de succès incertaines.

La Franc-Maçonnerie veut, avant tout, des Sœurs qui ne l'importuneront pas, qui seront à la charge de leurs parents quand les F.·. n'en auront pas besoin ou n'en voudront plus, qui répondront au premier appel et en n'importe quelle circonstance. Elle cache avec un soin jaloux l'existence et l'organisation des S.·. M.·. ; elle leur demande, en retour, d'aimer à rester ignorées, autant par intérêt pour elles que pour la Société. L'ouvrière d'atelier, jouissant d'une certaine liberté, la couturière à façon ayant un domicile à elle et pouvant s'absenter sans exciter de soupçon, la jeune fille sans profession, sans famille ou avec des parents faciles à tromper, était toute désignée pour remplir les cadres du Palladisme. Ces réflexions nous permettent de conclure qu'on pouvait recruter des Palladistes dans des localités peu considérables. Permettez-moi de vous affirmer avec assurance que ce recrutement est fait dans certaines régions. Vous le prouver ne serait pas difficile, mais compromettant. Croyez-moi sur parole ; la suite vous prouvera l'exactitude de mes informations. Voici leur manière d'opérer.

Quand une localité industrielle, comme il en existe beaucoup, occupe un grand nombre d'ouvrières, les communes du voisinage voient leurs jeunes filles prendre de bonne heure le chemin de l'usine et déserter le foyer domestique pour procurer quelque argent à leur famille. Là, elles échappent à la surveillance de leurs parents et, si les patrons oublient leur devoir social, se désintéressent de la moralité de leurs ouvrières pour ne les considérer que comme des instruments producteurs, elles

ne tardent pas à subir de funestes influences. Si, d'autre part, l'atelier ne fournit pas de travail aux jeunes gens, si l'agriculture est impuissante à les occuper, un grand nombre vont offrir leurs bras aux villes voisines et leur demander le pain de chaque jour. De là un excédent considérable de population féminine, qui n'aura d'autre avenir qu'une existence passée tout entière à l'atelier. La condition commune est le mariage ; celles qui s'établissent convenablement sont en petit nombre ; la plupart arrivent à fonder une famille en recourant à des moyens que la morale condamne. Leur jeunesse laissait beaucoup à désirer ; elles n'ont rien de cette prudence qui convient à une mère. De là un affaissement moral qui ouvre la voie à tous les dérèglements. On considère comme indifférent ce qui partout ailleurs est réprouvé comme mauvais ; plus de décorum, plus de retenue, et tout père qui a souci de l'éducation de ses enfants doit abandonner la rue aux ouvrières après la sortie de l'atelier, s'il ne veut pas s'exposer à de tristes regrets. Toute fête dans le voisinage les voit accourir en grand nombre, et les Frères Palladistes, qui le savent très bien, en sont aussi les membres les plus assidus. Accompagnés de Sœurs toutes dévouées et disposées au plus infâme trafic, ils se font les organisateurs de toutes les sauteries publiques et privées, les limiers des sociétés palladiques.

Dans un milieu si bien préparé, la réussite de leurs projets est facile. Au début, ils fascinent les victimes qu'ils ont choisies par leurs prévenances et leurs galanteries toujours de très bon goût d'abord, leur donnent rendez-vous à telle fête qui aura lieu prochainement dans le voisinage. On a laissé entendre à la naïve créature qu'un mariage serait possible dans quelques mois, qu'on fournirait de bonnes références, qu'en attendant il était bon de commencer des relations qui leur permettraient de mieux se connaître et apprécier. Après quelques entrevues, d'où la jeune fille est sortie enchantée des bonnes paroles et promesses reçues, des politesses faites, on l'invite à une réunion dans une ville voisine ; elle s'y rend. Il y a banquet, bal de société, et toutes les prévenances sont pour elle. Tant de belles paroles et des manières si affables ont flatté sa vanité et l'ont rassurée ; la société où elle vit est vraiment très bien, on s'y amuse beaucoup, mais honnêtement et sans danger. Des danses entraînantes où elle n'a pas manqué de cavaliers, le fumet du champagne affermiront ces pensées, en feront des convictions, supprimeront toute réserve, toute hésitation. Tous se rendent à une autre réunion qui commence à 8 heures, où elle trouvera d'autres personnes très aimables ; s'y rendre avec eux pour élargir le cercle de ses connaissances est avantageux pour elle et agréable à tous ; d'ailleurs, s'il est nécessaire, après la réunion, son mentor, c'est-à-dire son futur fiancé, la reconduira. Elle entre dans une loge maçonnique, n'ayant aucun soupçon de tout ce qui va se passer sous ses yeux. Ses hésitations, sa stupeur, ses craintes importent peu aux Frères, qui ne l'abandonneront, quelques jours plus tard, qu'après avoir obtenu, par conviction ou par menaces, une promesse de retour. La victime, choisie et adulée depuis un ou deux mois, est prise au piège ; comment fera-t-on son éducation maçonnique ?

Entrons avec eux au sein des loges. Le vin et l'alcool absorbés au banquet, les plaisirs de bonne société auxquels tous se sont livrés ont surexcité tous ses sens : pour la préparer à jouir des nouveaux plaisirs qui lui sont encore proposés, on la conduit au vestiaire où elle revêt un costume semblable à celui des autres Sœurs, moins les insignes de leur Ordre. Frères et Sœurs, en grande toilette maçonnique, viennent tour à tour lui donner mille témoignages d'intérêt, l'entourer de toutes les prévenances, la considérant déjà comme un oiseau timide qu'il faudra seulement apprivoiser. La salle bien éclairée fait miroiter à ses yeux toutes les dorures et verroteries des Sœurs ; elle n'a jamais rien vu de pareil dans son atelier ou sa famille, et son admiration devient un sujet d'espérance pour les Frères. Le F∴ Orateur ou le Vénérable dans un discours emphatique vante l'union qui règne entre les F∴ et la félicite d'avoir donné sa confiance à son mentor, confiance qui lui permettra d'ouvrir les yeux à la lumière et de fouler aux pieds les préjugés qui ont jusqu'à ce jour entravé sa liberté. L'autorité paternelle ne sera bientôt plus rien pour elle : comment pourrait-elle concilier le respect des parents avec l'obéissance la plus entière aux ordres de la loge ? Si les restes d'une bonne éducation font revivre en la néophyte des sentiments qui lui pèsent, si elle n'a pas eu le courage de soulever ce joug, ou manque d'habileté pour échapper à la surveillance paternelle, on n'attaquera pas directement cette autorité ; mais on fera naître, entre la jeune fille et sa famille, des discussions pénibles qui amoindriront son respect et favoriseront son éloignement ou tout au moins ses absences. Dans certaines conversations on représentera le père comme un homme à préjugés, autoritaire, bon à ménager sans doute, mais dont il ne faut pas prendre conseil. Dans ses peines, elle recourra aux lumières des F∴, vrais amis et sages conseillers. Elle a pris pied dans la loge ; les F∴ travailleront désormais à assurer son assistance assidue aux réunions.

Tout se passe sans difficultés, quand la jeune fille n'a que des parents insouciants de son

avenir, ou quand elle s'est dévouée de parti-pris au vice et à l'impiété. Elle accepte en silence le joug des Frères et obéit aveuglément à tous leurs désirs. Pour se rendre aux réunions elle emploiera l'adresse et la ruse jusqu'au jour où elle foulera aux pieds tout respect envers ses parents, rejettera ouvertement les conseils qui pourraient gêner sa dépendance de la loge. Elle donne alors sa signature sans trop se faire prier, est reçue Apprentie, Compagnonne et Maîtresse Templière, échange une première alliance, celle des fiançailles, avec une autre dite à plaque et reçoit son triangle, son cordon et sa jarretière (1). Si, dans l'avenir, des difficultés surgissent, c'est généralement entre Sœurs. La jalousie, qui désole parfois les familles, n'est pas moins terrible dans les unions libres, contractées sous le manteau maçonnique. Les questions de toilette, les cadeaux, la participation aux métaux, aux dignités, les manques d'égards envers une malheureuse naturellement peu douée, dont le mentor laisse beaucoup à désirer, en sont les causes ordinaires. Les Vénérables qui ont l'œil exercé, savent apaiser ces dissensions intestines ; une verte semonce est adressée au coupable, la victime reçoit de bonnes paroles, et tout ira pour le mieux jusqu'au jour où de nouvelles injustices appelleront une seconde intervention. Le pardon ne coûte guère, parce que l'amour vrai n'existant pas, la haine ne saurait avoir de profondes racines. Les F∴ au début veilleront avec une attention toute particulière à la conservation des secrets de la société. « Gardez votre secret, disent-ils souvent ; ne le vendez jamais, car vous ne savez ce qui vous en coûterait. » Ils surveilleront surtout de très près une Sœur qui aurait des liaisons dans le monde profane, les feront cesser quand ils le pourront. Aussi, bien qu'une Sœur soit toujours obligée de recevoir les hommages et les caresses du sociétaire qui se fait connaître, un F∴ est assigné à chacune et a pour mission spéciale de veiller sur elle, d'entretenir ses bons sentiments envers la société, d'empêcher tout écart, toute indiscrétion. Il est son protecteur attitré, et sa protection n'est pas purement platonique.

Les Barbe Bilger, c'est-à-dire les Sœurs mécontentes, honteuses et repenties, sont plus nombreuses qu'on ne pense, surtout au début ; mais quitter la société, quand on a connu ses secrets, présente des difficultés qu'elles jugent insurmontables. Plusieurs ont maintes fois essayé de se dégager de sa tyrannie, et de rompre définitivement avec elle ; mais, peine perdue, les violences et les menaces des F∴ ont presque toujours raison de leurs efforts et de leur indocilité. Que leur reste-t-il alors en perspective ? Une existence malheureuse, partagée entre la honte, les remords, les dégoûts d'un côté et la crainte de l'autre, jusqu'au jour où l'inconduite et l'impiété auront effacé les derniers vestiges de leur éducation chrétienne. Pour manquer à telles ou telles réunions, elles ont eu recours à tous les mensonges, aujourd'hui un malaise simulé, demain un obstacle posé par les parents, un travail pressant, plus tard un autre motif ; mais rien n'a lassé la patience de ces vautours acharnés sur leur proie.

En quelque lieu qu'elle soit, son mentor la rejoint, la presse de mille raisons insolentes, étale à ses yeux des séductions nouvelles, promet plus qu'il ne peut tenir, fait amende honorable pour les mignardises qui auraient déplu, rampe comme un serpent pour gagner une confiance perdue. Les Sœurs qui paraissaient avoir son oreille, sont aussi envoyées à sa poursuite et cherchent à lui faire partager leurs craintes. Si tant de démarches n'aboutissent même pas à une promesse, l'hypocrisie fait place à la colère, l'agneau se change subitement en loup ; il en vient aux menaces, fait retentir à ses oreilles les périodes sonores du F∴ Orateur, sur l'obéissance et l'union, et lui annonce la visite du Vénérable désigné sous le nom de président, quand il s'agit d'arrière-loges.

Celui-ci, devenu pour la circonstance juge d'instruction, recueille les plaintes, tranche les difficultés, adresse les reproches que sa prudence lui suggère, et le prononcé du jugement, toujours invariable, est conçu en ces termes : « S∴ X∴ ne manquera pas à une réunion fixée à tel jour ; si elle fait défaut, on viendra la chercher. » Si elle devait résister à ses conseils et à ses instances, M. le président Y∴ qui est le président du président et de toute la smalah, qui a montré, du reste, en diverses circonstances des biceps d'hercule forain, viendra tenter un dernier assaut et dicter les dernières conditions. Quand son ombre aura disparu, si la S∴ X∴ fait encore la récalcitrante, il ne sera plus question que de voies de fait ; on procèdera à une chasse d'un genre nouveau, la chasse à l'homme.

Combien de victimes disparaissent ainsi, sinon chaque année, du moins tous les dix ans ? Les Sœurs pourraient vous le dire, car toute exécution devient un exemple salutaire et c'est avec empressement qu'il leur est signalé. Peut-être en grossit-on le nombre à plaisir afin d'éviter les défections ? En présence de ce dilemme : « Etre fidèles ou mourir », toutes reviennent, et, sauf quelques rares exceptions, meurent fidèles aux F∴ et prêtresses de Satan.

(1) Alliance à plaque est l'expression reçue : alliance ordinaire avec l'étoile flamboyante la couronnant (Note de la *Croix de Toulouse*).

UN CAS DE LÉVITATION

Dernièrement, dans une réunion qui comprenait plusieurs prêtres, un vénérable missionnaire, actuellement à Paris, mais qui a passé vingt ans au Bengale, a raconté le fait suivant :

Un soir qu'il voyageait en barque sur un des affluents du Gange, il avait recommandé à ses rameurs qui étaient tous hindous, de maintenir l'embarcation au milieu de la rivière. Etant descendu quelques instants dans sa cabine, quand il remonta, il vit qu'on se trouvait à quelques mètres seulement de la rive. Tout près de là brûlait un énorme bûcher dans lequel achevait de se consumer un cadavre. Plus loin, debout, entre deux matrones d'une caste spéciale, se tenait la veuve du mort, une jeune fille de quinze ans à peu près, que les chauffeurs se disposaient à jeter dans le brasier si elle ne s'y précipitait volontairement. Tout à coup, la pauvre enfant échappe d'un bond à ses gardiens, se jette dans la rivière, et gagne à la nage la barque à laquelle elle s'accroche désespérément. Pris de compassion, le missionnaire l'aide à monter dans la barque, et aussitôt les hindous font force de rames, poursuivis par les chauffeurs furieux qui cherchent à les rattraper à la nage. Cette chasse durait depuis une heure entière, quand la barque parvint enfin à gagner le Gange et les fanatiques chauffeurs durent renoncer à leur proie.

Arrivé à une maison de religieuses, sur les bords du Gange, le missionnaire leur confia la jeune veuve sans leur raconter son histoire. Il se contenta de leur demander de l'instruire de leur mieux, promettant de revenir prochainement.

Quand il arriva, quinze jours plus tard, les religieuses l'attendaient avec la plus vive impatience. Elles lui déclarèrent qu'il leur était impossible de rester davantage dans cet endroit. Depuis que la personne qu'il leur avait confiée se trouvait avec elles, tous les soirs c'étaient des bruits étranges et effrayants qui duraient une partie de la nuit. Elles ne savaient que penser de tout cela.

La jeune veuve fut présentée au missionnaire : fort intelligente, elle savait déjà le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* en langue hindoue. Le Père recommanda aux religieuses de se retirer le soir chez elles, laissant la néophyte dans une paillotte près du fleuve ; pour lui, il se tiendrait avec les trois chrétiens qui l'accompagnaient sur son bateau, prêt à tout événement.

Le soir, vers neuf heures, un bruit épouvantable de chaînes de fer entrechoquées se fit entendre autour de la paillotte. Le missionnaire s'approche, et soupçonnant bien ce que ce pouvait être, s'écrie : « Que fais-tu là ? Retire-toi. » Une voix répond aussitôt : « Tu ne la garderas pas ! » Instruit par des expériences précédentes, le missionnaire s'empressa alors de baptiser la jeune veuve, se proposant de compléter plus tard son instruction religieuse.

Quelques heures plus tard, les chrétiens étant entrés dans la paillotte ne virent plus la nouvelle baptisée. Ils préviennent le missionnaire, lui annonçant qu'elle a disparu. En effet, entré à son tour, le Père n'aperçoit pas la jeune fille, quand tout à coup, levant les yeux, il l'aperçoit, collée au plafond de la paillotte, étendue horizontalement comme lorsqu'elle reposait à terre. Sans perdre de temps, il tire de sa poche sa fiole d'eau bénite et en lance quelques gouttes sur la jeune veuve. Alors, lentement, doucement, comme un flocon de coton, elle descendit et revint occuper sa place sur la natte. Mais elle était brisée de fatigue et mourante. Une demi-heure après, elle rendait le dernier soupir.

Les chrétiens, sur l'ordre du missionnaire, creusèrent avant le jour une fosse dans laquelle le corps fut déposé. Au matin, le Père déclara aux religieuses qu'elles n'auraient plus à s'occuper de cette personne, et il partit sans rien leur raconter de ce qui s'était passé. Elles doivent l'ignorer encore maintenant.

Gabriel Soulacroix.

L'UNIVERS ET LA VÉRITÉ

Les débuts de l'année 1895 ont été marqués, dans la presse catholique française, par un incident d'une grande portée; nous voulons parler du blâme officiel infligé par le Saint-Siège au journal la *Vérité*.

Il est de notre devoir de reproduire ici les pièces.

Le 9 décembre, M. Eugène Veuillot avait adressé au cardinal Rampolla la lettre suivante :

A Son Eminence le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Léon XIII.

Paris, 9 décembre 1894.

Eminence,

C'est avec joie qu'à l'occasion du douzième anniversaire de votre consécration épiscopale, l'*Univers* a exprimé les sentiments que, nous, nos amis et nos lecteurs, nous portons à votre Eminence, au ministre de Léon XIII. A cette expression collective de notre respect et de

notre reconnaissance, je me permets d'ajouter des remerciements personnels.

J'ai toujours présentes à l'esprit les bonnes paroles que Votre Eminence a bien voulu joindre aux témoignages de satisfaction que le Saint-Père a daigné plusieurs fois nous donner. Les encouragements de Rome, toujours si précieux, sont dans les circonstances actuelles un réconfort nécessaire. Ils éclairent la voie qu'il faut suivre et nous y affermissent ; en même temps, ils nous fortifient près du public chrétien et de tout homme de bonne foi qui voyant, chez les catholiques, des dissentiments sur la conduite à tenir, quant à la question politique et aux réformes sociales, a besoin de savoir quels sont ceux qui interprètent les prescriptions du Saint-Siège comme il faut les interpréter.

Certes, il ne devrait pas y avoir de doutes ; car le Souverain Pontife a parlé de manière à éclairer tout le monde. Mais l'esprit de parti et l'esprit d'école ont produit, même dans le milieu chrétien, tant d'interprétations restrictives, tant d'arguties que la lumière n'arrive pas encore pleinement à tous ceux qui, de bon cœur, l'accepteraient et la propageraient. Le mouvement que veut le Pape n'en est pas arrêté, Dieu merci, mais il en est gêné.

Dans ces luttes, j'ai la ferme résolution de suivre toujours la direction de Rome, et je crois n'y avoir jamais manqué. C'est la tradition de l'*Univers*, et il n'y sera pas touché. A la fois libres et soumis, n'engageant que nous-mêmes, nous ne désirons qu'une chose : la certitude d'être dans la ligne où le Chef de l'Eglise veut que soit la presse catholique.

Si Votre Eminence pense que l'expression de ces sentiments puisse être agréable au Saint-Père, j'ose la prier de les Lui faire connaître et de Lui demander pour notre œuvre une bénédiction qui la protège contre l'accusation insupportable dont on nous frappe, d'exagérer et de fausser, par calcul ou excès de zèle, les enseignements du Saint-Siège.

Daigne Votre Eminence, agréer l'assurance du profond respect et de l'absolu dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être son très humble serviteur,

EUGÈNE VEUILLOT,
Rédacteur en chef de l'*Univers*.

Son Eminence le cardinal Secrétaire d'Etat du Saint-Siège répondit en ces termes :

Monsieur Eugène Veuillot, Paris.

Monsieur,

Comme vous avez pu l'apprendre déjà par mon télégramme d'hier, le Saint-Père a daigné accueillir avec un vif plaisir l'hommage des vœux que vous et vos collaborateurs avez voulu lui offrir au retour des saintes fêtes de Noël. Puisque tout ce qui vient de fils affectionnés et dociles est toujours agréable à un père, Sa Sainteté ne pouvait manquer d'accueillir avec une satisfaction spéciale les sentiments de celui qui, dans une excellente pensée, veut exprimer le dévouement particulier et l'attachement à l'Auguste Chef de l'Eglise, en suivant, comme les rédacteurs de l'*Univers* l'ont fait dès l'origine, la ligne de conduite tracée par Lui aux catholiques français, pour le bien de la religion et de leur patrie.

Votre promptitude à vous conformer à la direction du Saint-Siège est encore d'autant plus agréable à Sa Sainteté pour un autre motif. Elle ne sait que trop qu'un autre journal, malgré de fréquentes protestations de dévouement au Saint-Siège, suit, en réalité, une ligne de conduite qui n'est pas celle que le Saint-Père a tracée, et qui, par conséquent, peut-être à l'insu de ceux qui le soutiennent, est une cause de division, et par suite de faiblesse, parmi les catholiques. Il est facile de comprendre par cela que les catholiques dévoués au Saint-Père ne peuvent contribuer à soutenir de tels journaux. C'est pourquoi le Saint-Père se plaît à espérer que l'*Univers* se maintiendra toujours dans la voie où il est entré, d'une manière si louable, dès qu'il a connu Ses désirs ; et de même Il a confiance que cette conduite digne d'éloges lui attirera de plus en plus la sympathie des catholiques français. Dans ce but, Sa Sainteté vous a, de grand cœur, accordé la bénédiction apostolique, à vous et aux rédacteurs de votre journal bien méritant. Je suis heureux de vous en donner l'assurance en vous remerciant des compliments que vous avez eu l'amabilité de m'adresser en même temps que votre dernière lettre.

Je me dis de nouveau, avec des sentiments de haute estime,

Très affectueusement pour vous servir,

M. card. RAMPOLLA.

Rome, 27 décembre 1894.

Le journal que visait le blâme du Saint-Siège était la *Vérité ;* personne ne pouvait se méprendre et personne ne se méprit à cet égard.

La presse quotidienne de Paris compte, en effet, sept journaux religieux : la *Croix*, la *France Nouvelle*, le *Monde*, l'*Observateur Français*, le *Peuple Français*, l'*Univers* et la *Vérité*. Les six premiers sont connus pour suivre de bon cœur les instructions pontificales ; le septième, particulièrement réputé pour son insigne mauvaise foi dans les polémiques, avait toujours eu, en outre, une attitude des plus louches au sujet de la soumission au Saint-Siège, et nul ne se laissait tromper par ses allures équivoques. Evidemment, l'éminent Secrétaire d'Etat n'avait pas entendu faire allusion aux

journaux tels que le *Moniteur Universel*, l'*Autorité*, la *Gazette de France*, ou le *Soleil*, qui, tout en ayant pour rédacteurs des écrivains catholiques, n'en sont pas moins monarchistes d'abord et ne font nul mystère de leur insoumission au Vatican, au point de vue politique ; ces journaux ont, du moins, sur la *Vérité*, l'avantage de ne pas agir avec hypocrisie.

Du reste, la *Vérité* était si clairement désignée, que ce fut un de ses amis réfractaires, le *Moniteur*, qui le premier la nomma en toutes lettres.

Après quelques jours de polémique, le directeur de la *Vérité* prit le parti d'écrire à Rome.

D'où la lettre que voici :

A Son Eminence le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Léon XIII :

Paris, le 9 janvier 1895.

Eminence,

L'Univers du 31 décembre 1894 a publié une lettre de Votre Eminence où se trouvait un blâme à l'adresse de journaux ou d'un journal non désignés nommément.

L'Univers ayant déclaré que ce blâme visait la *Vérité* spécialement, Votre Eminence doit comprendre combien il m'importe de savoir la valeur de cette information. En effet, s'il est vrai que la *Vérité* a maintes fois protesté de son dévouement au Saint-Siège, je crois pouvoir affirmer que ses actes n'ont jamais été en désaccord avec cette filiale attestation de dévouement à Sa Sainteté. J'en ai pour garantie la bienveillance avec laquelle plusieurs Eminentissimes cardinaux, archevêques et évêques, qui font à notre journal l'honneur de le lire depuis ses débuts, il y a vingt mois, ont daigné plusieurs fois dire, faire dire ou écrire que les rédacteurs de la *Vérité* étaient fidèles au programme tracé par le Saint-Père lui-même dans les immortelles encycliques : *Au milieu des sollicitudes* et *Rerum Novarum*.

Si cependant il était prouvé, par des articles publiés dans la *Vérité*, que, sans le vouloir, les rédacteurs de ce journal se sont écartés en quelque manière de ce programme, Votre Eminence doit comprendre encore combien il leur importe de savoir sur quel point ils ont pu se tromper, afin qu'ils puissent se mettre en mesure de se rectifier sur ce point.

Dans l'espoir que Votre Eminence daignera favorablement accueillir une requête inspirée par le désir de cœurs catholiques, soucieux de s'éclairer sur la véritable portée comme sur la destination véritable de paroles diversement commentées par les journaux qui les ont tournées contre la *Vérité*, je prie Votre Eminence d'agréer l'humble hommage des sentiments de profond respect avec lesquels

J'ai l'honneur d'être
De Votre Eminence
Le très humble serviteur.

Auguste Roussel,
Rédacteur en chef de la *Vérité*.

Quand la *Vérité* publia cette lettre, en la faisant suivre de la réponse du Saint-Siège, chacun remarqua la mauvaise humeur que son directeur y laissait percer et qui le troublait au point de lui faire oublier de solliciter la bénédiction apostolique, dont il avait cependant grand besoin. Mais le Saint-Père, dans sa bonté si indulgente et si cordiale, ne voulut pas apercevoir cet oubli, et il bénit de tout son cœur l'écrivain catholique dévoyé, pour mieux l'encourager à rentrer dans le droit chemin.

Quant à la réponse elle-même, le Saint-Siège la fit en tels termes, que la rédaction de la *Vérité* ne saurait plus désormais trouver aucun prétexte pour équivoquer.

Voici cette réponse :

A Monsieur Auguste Roussel, rédacteur en chef de la Vérité.

Rome, 30 janvier 1895.

Illustre Monsieur,

Je n'ai pas manqué de présenter au Saint-Père la requête que m'a faite Votre Seigneurie dans son appréciée lettre du 9 courant, requête tendant à vous éclairer sur la vraie portée de ma lettre, récemment adressée au directeur de l'*Univers*.

Avant tout, je dois vous dire que la note de blâme qui s'y trouvait à l'endroit des journaux qui, malgré leurs protestations de dévouement au Saint-Siège, n'en suivent pas les directions comme il conviendrait, étant exprimée dans une forme générique et indéterminée, ne semble pas avoir pu prêter à aucun juste sujet d'amertume. C'était un simple avertissement donné avec délicatesse, afin que ceux qui, avec des pensées droites, aiment à promouvoir efficacement, dans votre noble nation, les intérêts religieux, lesquels ne sont pas séparés de ceux de la patrie, ayant devant les yeux l'approbation que recevait un des journaux catholiques les mieux méritants de ce pays, et le blâme infligé aux autres, examinassent l'attitude prise par eux et vissent s'il y avait lieu de la modifier.

Et puisque, non content des encouragements et des assurances que vous dites avoir reçus de personnages considérables, qui tiennent que les rédacteurs de la *Vérité* sont restés fidèles au programme tracé par le Saint-Père, vous désirez savoir si parfois sans le vouloir, ils s'en seraient

éloignés et sur quel point, en particulier, ils se sont pu tromper, je ne puis vous cacher, quoiqu'il m'en coûte de le dire, que le programme suivi jusqu'ici par les rédacteurs de la *Vérité* ne correspond, en fait, ni aux règles données, ni aux désirs exprimés par Sa Sainteté. Et le fait qu'ils n'ont point reçu une parole d'approbation ou d'encouragement du Saint-Siège aurait suffi pour les avertir de l'erreur où ils se trouvent.

Le Saint-Père, ainsi que de nombreux documents ont permis de le faire comprendre, en demandant aux catholiques français de se placer sur le terrain constitutionnel et d'accepter loyalement le gouvernement constitué, a entendu que, par ce moyen, les catholiques travaillassent, d'accord, à l'amélioration de ce gouvernement, et, à mesure que croîtrait leur influence dans la direction de la chose publique, qu'ils réussissent à empêcher de nouvelles offenses à la Religion, à corriger progressivement les lois existantes, injustes et hostiles.

Ce programme, vu la difficulté de la situation, réclamait une action assidue, patiente, confiante, analogue à cette sollicitude et à cet ensemble de ménagements discrets qu'on a coutume d'observer pour procurer la guérison d'un malade.

Or, en me bornant à la question politique, par la lecture de la *Vérité* et par l'esprit qui l'inspire, on a pu constater que, nonobstant la persuasion où elle est de seconder les vues du Saint-Siège, elle se trouve avec lui en désaccord. En effet, ses articles sont faits plutôt pour exciter les esprits contre la République, bien qu'elle accepte le fait constitutionnel; dans l'esprit des lecteurs, ils nourrissent la conviction que, vainement, on attendrait la paix religieuse d'une telle forme de gouvernement, et souvent ils présentent les choses de façon qu'ils donnent à penser que la situation s'aggrave au lieu de s'améliorer. La *Vérité*, par là, crée, d'une part, une atmosphère de défiance et de découragement, et, d'autre part, elle contrecarre et traverse ce mouvement concordant des volontés, désiré par le Saint-Siège, surtout en vue des nouvelles élections, mouvement qui est propre à pousser en avant les bonnes dispositions de ceux qui, par des considérations humaines, sont encore faibles et timides pour rendre justice aux légitimes exigences des catholiques. Bref, du langage que tient la *Vérité* et de l'esprit qui la domine, ses lecteurs pourraient facilement inférer que la ligne tracée par le Saint-Père aux catholiques français, loin de rendre la situation meilleure, n'apporte qu'un accroissement de maux.

Le Saint-Père, qui n'a pas douté un instant de la sincérité de vos sentiments d'attachement filial, a confiance que ces observations, provoquées par vous pour vous servir de lumière, contribueront à vous faire connaître plus clairement la direction véritable et uniforme qu'il convient à la presse catholique française de suivre pour maintenir l'union si nécessaire dans toute entreprise difficile, et correspondre fidèlement aux intentions de Sa Sainteté.

Aussi, en vous signifiant, de bon gré, que le Saint-Père vous encourage, par sa Bénédiction Apostolique, à suivre cette voie, j'ai plaisir à m'affirmer, dans les sentiments d'une très parfaite estime,

De Votre Seigneurie Illustrissime
Le très affectionné serviteur,
M. Cardinal Rampolla.

* * *

La Vérité comprendra-t-elle maintenant qu'elle n'a qu'à marcher droit? Nous le lui souhaitons.

En attendant, un autre incident, celui-ci bien mince, mais bien significatif tout de même, est venu montrer à sa rédaction qu'avant d'attaquer à tort et à travers, comme elle le fait si souvent avec une rare insolence, elle agirait sagement en ne pas donnant prise à la critique.

Cette fois, c'est une vaillante petite feuille catholique de province qui a appelé l'attention sur un fait fort grave, dont la *Vérité* se rendait coupable depuis quelque temps.

L'Union Catholique des Basses-Pyrénées, paraissant à Pau et dont le directeur est le très estimé M. l'abbé Pon, publiait, dans son numéro du 21 février 1895, la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Je vous serais bien obligé si vous vouliez insérer la note suivante dans votre journal, à titre de renseignement.

Les Rédacteurs de la *Vérité*, qui ont reçu tout récemment de Rome un blâme très sévère, usent pour conquérir des abonnés, de certains moyens qu'il faut signaler, car leurs effets peuvent être très pernicieux.

Voici l'annonce que j'ai lue, il y a quelques jours, dans la *Vérité* et sur un prospectus qu'ils envoient dès qu'on le leur demande, et même, vraisemblablement, sans qu'on le leur demande.

« Par suite d'un arrangement avec la « librairie Féchoz, toutes les personnes qui « adresseront à M. Louis Trémaux, administrateur de la *Vérité* (rue de Valois, 15, Paris), la « somme de 45 fr., recevront la *Vérité* pendant un an; plus un choix de publications « d'une valeur de 45 francs, qu'elles désigneront elles-mêmes dans le *Catalogue Féchoz*. »

J'ai voulu me rendre compte exactement de la valeur des ouvrages édités par la librairie Féchoz, et j'ai demandé un catalogue à

M. l'administrateur de La Vérité. On me l'a envoyé aussitôt. J'ai été suffoqué.

La librairie *Féchoz*, en effet, présente au public, parmi de très bons ouvrages, divers volumes illustrés d'Alexandre Dumas ; or, tout le monde sait que l'œuvre complète de cet écrivain est à *l'index*. Cette librairie met encore en vente de nombreux romans dont les seuls titres font monter la rougeur au front. Je mentionne enfin un dernier ouvrage dû à la plume d'un renégat : *Ni cléricaux ni athées. Discours et lettres sur la troisième République*, par Hyacinthe Loyson.

Ainsi, tout en voulant propager leur journal, les Rédacteurs de la *Vérité* font de la réclame en faveur d'une librairie qui édite des ouvrages immoraux, impies, condamnés par l'Eglise.

J'ai cru utile d'avertir les lecteurs de l'*Union Catholique* pour qu'ils se mettent en garde contre ces sortes de réclames et qu'ils ne se laissent pas tromper.

Ils seront justement étonnés que la *Vérité* ait contracté des engagements avec une maison possédant tout un dépôt de publications des plus malsaines.

J'espère donc, Monsieur le directeur, que vous insèrerez cette note dans votre prochain numéro.

Daignez agréer, etc.

Un de vos amis.

Prise en flagrant délit de patronage et de diffusion d'œuvres malsaines, la *Vérité* ne pouvait que s'exécuter et supprimer immédiatement cette déplorable propagande.

La dénonciation ayant été publique, M. Auguste Roussel dut s'expliquer dans son journal. Il l'a fait, le 27 février, dans un article, dont voici le passage essentiel :

« Lecture faite de l'*Union Catholique*, journal d'ailleurs systématiquement hostile à la *Verité*, nous nous sommes reportés au catalogue de la librairie Féchoz, dont nous avions, eu le tort de ne pas prendre connaissance, le nom de M. Féchoz, ancien éditeur catholique, nous ayant paru garantir suffisamment le caractère irréprochable, au point de vue de la foi et des mœurs, des ouvrages contenus dans ce catalogue.

« Or, si tel est en effet, le caractère des livres de l'ancienne librairie Féchoz, nous n'hésitons pas à reconnaître qu'il en est autrement d'un nombre de livres appartenant à d'autres fonds de librairie et qui figurent au catalogue sur lequel nos lecteurs étaient invités à faire leur choix.

« Il est superflu d'ajouter que cette constatation faite, nous supprimons tout envoi du catalogue imprimé. »

Pour conclure, nous ne saurions mieux faire que de nous associer aux paroles, pleines de cœur, que M. Eugène Veuillot adressait, le 7 février, à M. Auguste Roussel et à ses collaborateurs, à la fin d'un remarquable article au sujet de la lettre du cardinal Rampolla, du 30 janvier.

Le digne frère de Louis Veuillot disait aux rédacteurs de la *Vérité* :

« Vous avez débuté à bonne école, retrouvez-vous, rentrez dans le rang, obéissez sans ambages, parlez net, marchez droit. Alors vous pourrez encore vous dire les disciples de Louis Veuillot. »

M. Roussel et ses collaborateurs feront bien de suivre ce conseil.

LA FAILLITE DE LA SCIENCE

Conclusions d'un très bel article de M. Cornély dans le *Gaulois* :

« Non certes ! la science n'a pas fait faillite ; mais, ce qui a fait faillite, ce sont les imbéciles qui ont marché derrière les savants, en disant que la science remplacerait la morale, ou plutôt donnerait la morale, expliquerait la vie, et par conséquent la règlerait.

« Comme le dit Denys Cochin, ce n'est pas la science qui a fait banqueroute, c'est la doctrine positiviste, qui nous promettait tout de la science.

« Eh bien ! non seulement la science n'a pas pu créer la vie, mais elle ne peut pas même l'expliquer, ni la définir. Elle n'a pas pu transformer une cellule chimique en une cellule vivante. Elle n'a pas pu expliquer comment se faisait cette transformation, comment quelques grammes de pain et de viande se changent en un globule sanguin qui monte dans mon cerveau, et sans lequel je ne pourrais pas assembler deux mots sur cette feuille de papier.

« Et n'ayant pas pu expliquer la vie, elle est folle quand, impuissante à me révéler les mystères de mon origine, elle veut détruire devant mon âme le mystère de sa destinée, et prétend me servir de guide entre mon commencement qu'elle ignore, et ma fin qu'elle ignore de même.

« Ce commencement et cette fin, mon curé me les explique. Et, tant que le savant ne me les aura pas mieux expliqués que lui, je crois ce que me dit mon curé. »

CALENDRIER DU PALLADIUM

PHARMUTHI (*Mois du Bélier*)

25 ADAR	Du 1er au 15e degré du Bélier, sera invoqué le daimon Sataaran.	1°	Première onzaine des arcanes	Jour du Mage.	21 MARS	Arieldi	**Grande Fête de Léviathan.**
26 »		2°		Jour de la Science.	22 »	Astarothdi	Heiglot, 1123. — Alastor, 127.
27 »		3°		Jour de la Mère Céleste.	23 »	Molochdi	Eazaz, 3776. — Barbeloth, 989.
28 »		4°		Jour de la Pierre Cubique.	24 »	LUCIFERDI	Ptyas, dit Motelu, 614. — Ob, 106.
29 »		5°		Jour de l'Inspiration.	25 »	Astartédi	**Grande Fête d'Astaroth.**
1er NISSAN		6°		Jour du Libre Choix.	26 »	Baaldi	Eistibus, 2330. — Calph, 2909.
2 »		7°		Jour du Char d'Osiris.	27 »	Hermèsdi	Zahun, 1451. — Caculus, 157.
3 »		8°		Jour de la Justice.	28 »	Arieldi	Pocel, 2745. — Hylmicius, 722.
4 »		9°		Jour de la Lampe Voilée.	29 »	Astarothdi	Ixaturhana, 3421. — Lyr, 802.
5 »		10°		Jour du Sphinx.	30 »	Molochdi	Roë, 2802. — Hioutapaldek, 2570.
6 »		11°		Jour du Lion Dompté.	31 »	LUCIFERDI	Métapalda, 1700. — Dlandyn, 1974.
7 »		12°		Jour du Pendu.	1er AVRIL	Astartédi	Olboam, 281. — Azer, 3078.
8 »		13°	Seconde onzaine des arcanes	Jour de la Transformation.	2 »	Baaldi	*Androalphus*, stratège de la colonne 13.
9 »		14°		Jour de l'Initiative.	3 »	Hermèsdi	Luxolph, 1411. — Klymorgn, 2706.
10 »		15°		Jour des Grandes Exécrations.	4 »	Arieldi	*Stolas*, stratège de la colonne 38.
11 »	Du 16e au 30e degré du Bélier, sera invoquée la daimone Sahariel.	16°		Jour de la Tour Foudroyée.	5 »	Astarothdi	*Baël*, gr. stratège à la IIIe grande colonne.
12 »		17°		Jour de l'Etoile d'Espérance.	6 »	Molochdi	Kobal, 999. — Sidragasum, 2318.
13 »		18°		Jour de la Demi-Lumière.	7 »	LUCIFERDI	Haven, 300. — Gauric, 2886.
14 »		19°		Jour du Bonheur Terrestre.	8 »	Astartédi	Vovopéru, 1929. — Jhonnfaleg, 489.
15 »		20°		Jour du Réveil des Morts.	9 »	Baaldi	*Bune*, stratège de la colonne 15.
16 »		21°		Jour du Crocodile Enchaîné.	10 »	Hermèsdi	*Purson*, stratège de la colonne 39.
17 »		22°		Jour de la Récompense.	11 »	Arieldi	*Pruflas*, stratège de la colonne 37.
18 »		23°		*Jour de l'Examen de Conscience.*	12 »	Astarothdi	*Mort du T.* — **2e G. F. du DIEU-BON.**
19 »		24°	La divine septaine	Jour de gloire en Labor.	13 »	Molochdi	Mastho, 2236. — Zophas, 3450.
20 »		25°		Jour de gloire en Ratio.	14 »	LUCIFERDI	GRANDE FÊTE DU BAPHOMET. — Pnor, 7.
21 »		26°		Jour de gloire en Ubertas.	15 »	Astartédi	Sisera, 1148. — Rhigou, 5493.
22 »		27°		Jour de gloire en Emancipatio.	16 »	Baaldi	*Volac*, stratège de la colonne 18.
23 »		28°		Jour de gloire en Caritas.	17 »	Hermèsdi	Adramelek, 2261. — Æglun, 3059.
24 »		29°		Jour de gloire en Felicitas.	18 »	Arieldi	Zypraëth, 2244. — Zozo, 131.
25 »		30°		Jour de triomphe en Ignis.	19 »	Astarothdi	Suclagus, 1080. — Barberith, 2272.

GÉNIES INTERCESSEURS POUR LES GRANDES EVOCATIONS. — Du 1er au 10 pharmuthi (1er décan du Bélier) : *Asiccan*, favori de Baal-Zéboub. — Du 11 au 20 (2e décan du Bélier) : *Senacker*, favori du Dieu-Bon. — Du 21 au 30 (3e décan du Bélier) : *Acentacer*, favori d'Astaroth.

PACHON (*Mois du Taureau*)

26 NISSAN	Du 1er ou 15e degré du Taureau, sera invoqué le daimon Bagdal.	1°	Première onzaine des arcanes	Jour du Mage.	20 AVRIL	Molochdi	*Byleth*, gr. stratège à la VIIIe gr. colonne.
27 »		2°		Jour de la Science.	21 »	LUCIFERDI	Vlaspermalator, 2285. — Jarik, 2567.
28 »		3°		Jour de la Mère Céleste.	22 »	Astartédi	Mélusine, 2115. — Verimzaël, 4067.
29 »		4°		Jour de la Pierre Cubique.	23 »	Baaldi	*Bucr*, stratège de la colonne 1.
30 »		5°		Jour de l'Inspiration.	24 »	Hermèsdi	Rosabis, 1135. — Solimnestor, 50.
1er IYAR		6°		Jour du Libre Choix.	25 »	Arieldi	*Abaddon*, gr. strat. de la VIIe gr. colonne.
2 »		7°		Jour du Char d'Osiris.	26 »	Astarothdi	Nizzi, 1449. — Ascaroth, 589.
3 »		8°		Jour de la Justice.	27 »	Molochdi	Hermanubis, 1010. — Samaël, 638.
4 »		9°		Jour de la Lampe Voilée.	28 »	LUCIFERDI	Baomnestha, 2119. — Lagariph, 665.
5 »		10°		Jour du Sphinx.	29 »	Astartédi	Colopatiron, 1931. — Hobor-Habor, 319.
6 »		11°		Jour du Lion Dompté.	30 »	Baaldi	Sybacco, 5169. — Omphta, 1584.
7 »		12°		Jour du Pendu.	1er MAI	Hermèsdi	*Barbatos*, stratège de la colonne 31.
8 »		13°	Seconde onzaine des arcanes	Jour de la Transformation.	2 »	Arieldi	*Vine*, stratège de la colonne 46.
9 »		14°		Jour de l'Initiative.	3 »	Astarothdi	Miskun, 1734. — Cordohar, 2374.
10 »		15°		Jour des Grandes Exécrations.	4 »	Molochdi	*Sabnac*, gr. strat. à la VIIIe gr. colonne.
11 »	Du 16e au 30e degré du Taureau, sera invoquée la daimone Araziel.	16°		Jour de la Tour Foudroyée.	5 »	LUCIFERDI	Xénapol, 2166. — Sabrus, 1004.
12 »		17°		Jour de l'Etoile d'Espérance.	6 »	Astartédi	Nantur, 1752. — Odin, 5135.
13 »		18°		Jour de la Demi-Lumière.	7 »	Baaldi	Saïr, 1899. — Croméruach, 222.
14 »		19°		Jour du Bonheur Terrestre.	8 »	Hermèsdi	Temput, 1468. — Isacaron, 2269.
15 »		20°		Jour du Réveil des Morts.	9 »	Arieldi	Hizarbin, 3602. — Musucca, 866.
16 »		21°		Jour du Crocodile Enchainé.	10 »	Astarothdi	Returpo, 2155. — Murmur, 1102.
17 »		22°		Jour de la Récompènse.	11 »	Molochdi	Kirtabus, 649. — Phodrukaïel, 3020.
18 »		23°		*Jour de l'Examen de Conscience.*	12 »	LUCIFERDI	Bizzoyn, 1132. — Sheradidam, 312
19 »		24°	La divine septaine	Jour de gloire en Labor.	13 »	Astartédi	Sapytho, 1179. — Gertroubias, 2626.
20 »		25°		Jour de gloire en Ratio.	14 »	Baaldi	Palatacris, 1662. — Clistheret, 2711.
21 »		26°		Jour de gloire en Ubertas.	15 »	Hermèsdi	Hahabi, 1925. — Phaldor, 2394.
22 »		27°		Jour de gloire en Emancipatio.	16 »	Arieldi	Diambiliche, 1111. — Zengog, 581.
23 »		28°		Jour de gloire en Caritas.	17 »	Astarothdi	Goap, 2324. — Succhor-Benoth, 997.
24 »		29°		Jour de gloire en Félicitas.	18 »	Molochdi	Abrahel, 1597. — Eïrnéus, 3329.
25 »		30°		Jour de triomphe en Ignis.	19 »	LUCIFERDI	Peltapor, 1422. — Horey, 4005.

GÉNIES INTERCESSEURS POUR LES GRANDES EVOCATIONS. — Du 1er au 10 pachon (1er décan du Taureau) ; *Asicath*, favori d'Hermès. — Du 11 au 20 (2e décan du Taureau) : *Viroaso*, favorite d'Astarté. — Du 21 au 30 (3e décan du Taureau) : *Abarph*, favori de Moloch.

CALENDRIER DU PALLADIUM

PAYNI (*Mois des Gémeaux*)

26 IYAR	Du 1er au 15e degré des Gémeaux, sera invoqué le daimon Sagras.	1°	Première onzaine des arcanes	Jour du Mage.	20 MAI	Astartédi	Habondia, 2160. — Oomer, 2381.
27 »		2°		Jour de la Science.	21 »	Baaldi	Gaziel, 3280. — Nuxtar, 563.
28 »		3°		Jour de la Mère Céleste.	22 »	Hermèsdi	Zizuph, 1611. — Anaméleck, 213.
29 »		4°		Jour de la Pierre Cubique.	23 »	Arieldi	Grande Fête du T. S. 666. — Goolam, 5311.
1er SIVAN		5°		Jour de l'Inspiration.	24 »	Astarothdi	Maghdim, 1178. — Cuspalalahy, 2506.
2 »		6°		Jour du Libre Choix.	25 »	Molochdi	1re Petite Fête d'Ariel.
3 »		7°		Jour du Char d'Osiris.	26 »	LUCIFERDI	*Zagam*, stratège de la colonne 19.
4 »		8°		Jour de la Justice.	27 »	Astartédi	Aclahayr, 1948. — Rubezahl, 1073.
5 »		9°		Jour de la Lampe Voilée.	28 »	Baaldi	Tabris, 605. — Bahaman, 2931.
6 »		10°		Jour du Sphinx.	29 »	Hermèsdi	Jeptal, 2174. — Tukiphat, 1966.
7 »		11°		Jour du Lion Dompté.	30 »	Arieldi	Carticeya, 2916. — Zabbul, 443.
8 »		12°		Jour du Pendu.	31 »	Astarothdi	Ihomvoâ, 1761. — Grigri, 4930.
9 »		13°	Seconde onzaine des arcanes	Jour de la Transformation.	1er JUIN	Molochdi	Eirnibus, 114. — Vidarg, 2463.
10 »		14°		Jour de l'Initiative.	2 »	LUCIFERDI	**Grande Fête d'Hermès.** — Mab, 1923.
11 »		15°		Jour des Grandes Exécrations.	3 »	Astartédi	*Ipès*, gr. stratège à la XIe grande colonne.
12 »	Du 16e au 30e degré des Gémeaux, sera invoquée la daimone Saraitiel.	16°		Jour de la Tour Foudroyée.	4 »	Baaldi	Alphun, 1147. — Krunibal, 937.
13 »		17°		Jour de l'Etoile d'Espérance.	5 »	Hermèsdi	Pustigriph, 148. — Zaren, 985.
14 »		18°		Jour de la Demi-Lumière.	6 »	Arieldi	Camaysar, 1433. — Mullin, 5046.
15 »		19°		Jour du Bonheur Terrestre.	7 »	Astarothdi	Syscherub, 2309. — Lioubelast, 3011.
16 »		20°		Jour du Réveil des Morts.	8 »	Molochdi	Hermione, 1589. — Grastiff, 378.
17 »		21°		Jour du Crocodile Enchaîné.	9 »	LUCIFERDI	*Com. de la Révélation de Béhémoth.* - Oäh, 1436
18 »		22°		Jour de la Récompense.	10 »	Astartédi	Tablibik, 2153. — Léchies, 8.
19 »		23°		*Jour de l'Examen de Conscience.*	11 »	Baaldi	Nomrasp, 3348. — Dhomy, 826.
20 »		24°	La divine septaine	Jour de gloire en Labor.	12 »	Hermèsdi	Cels, 3347. — Illabaya, 2528.
21 »		25°		Jour de gloire en Ratio.	13 »	Arieldi	**3e GRANDE FÊTE du DIEU-BON**
22 »		26°		Jour de gloire en Ubertas.	14 »	Astarothdi	Vyntalkoun, 3581. — Xaphan, 2379.
23 »		27°		Jour de gloire en Emancipatio.	15 »	Molochdi	Causub, 1622. — Ascikpassa, 1033.
24 »		28°		Jour de gloire en Caritas.	16 »	LUCIFERCI	*Haagenti*, stratège de la colonne 11.
25 »		29°		Jour de gloire en Felicitas.	17 »	Astartédi	Wauvherr, 89. — Carau, 2323.
26 »		30°		Jour de triomphe en Ignis.	18 »	Baaldi	Tacritau, 1591. — Erçis-Béla, 363.

Génies Intercesseurs pour les Grandes Evocations. — Du 1er au 10 payni (1er décan des Gémeaux) : *Theçogar*, favori d'Ariel. — Du 11 au 20 (2e décan des Gémeaux) : *Verazuâ*, favori de Baal-Zéboub. — Du 21 au 30 (3e décan des Gemeaux) : *Thépisatozoâ*, favori du Dieu Bon.

ÉPIPHI (*Mois du Cancer*)

27 SIVAN	Du 1er au 15e degré du Cancer, sera invoqué le daimon Phariel.	1er degré	Les 5 jours joyeux	1er jour des Prières.	19 JUIN	Hermèsdi	Vacaba, 1744. — Dugdug, 1404.
28 »		épagomène		2e jour des Prières.	20 »	Arieldi	(*Bacchus* dit Léonard gr. str. de la IIe gr. col.)
29 »		2e degré		*Jour du Solstice Béni.*	21 »	Astarothdi	Fête des Incarnations. — *G. F. de la Nature.*
30 »		épagomène		1er jour des Actions de Grâces.	22 »	Molochdi	Zeffar, 1940. — Héhamaë, 3333.
1er TAMOUZ		3e degré		2e jour des Actions de Grâces.	23 »	LUCIFERDI	Schakuçapym, 2008. — Toglas, 2387.
2 »		épagomène	Première onzaine des arcanes	Jour du Mage.	24 »	Astartédi	**Grande Fête d'Ariel.**
3 »		4e degré		Jour de la Science.	25 »	Baaldi	Opertyn, 1603. — Azazel, 2273.
4 »		épagomène		Jour de la Mère Céleste.	26 »	Hermèsdi	*Comm. philos. de S. Julien* (gr. imprécatoires)
5 »		5e degré		Jour de la Pierre Cubique.	27 »	Arieldi	Gambytho, 1476. — Anneberg, 2473.
6 »		épagomène		Jour de l'Inspiration.	28 »	Astarothdi	Zeernebooch, 5215. — Baltazo, 3239.
7 »		6e degré		Jour du Libre Choix.	29 »	Molochdi	**Grande Fête de Moloch.**
8 »		7e »		Jour du Char d'Osiris.	30 »	LUCIFERDI	Nergylda, 1915. — Sormilegg, 2672.
9 »		8e »		Jour de la Justice.	1er JUILL.	Astartédi	Vahpurtym, 615. — Obix, 2420.
10 »		9e »		Jour de la Lampe Voilée.	2 »	Baaldi	Idris, 1139. — Lamarra, 4369.
11 »		10e »		Jour du Sphinx.	3 »	Hermèsdi	Zaëbos, 647. — Pulturn, 1122.
12 »		11e »		Jour du Lion Dompté.	4 »	Arieldi	Titania, 2180. — Nurudy, 953.
13 »		12e »		Jour du Pendu.	5 »	Astarothdi	Ghemblym, 1717. — Adjuchas, 1379.
14 »		13e »	Seconde onzaine des arcanes	Jour de la Transformation.	6 »	Molochdi	Cupaï, 3085. — Bitharelmon, 404.
15 »		14e »		Jour de l'Initiative.	7 »	LUCIFERDI	Vemnho, 1127. — Dabaïda, 544.
16 »		15e »		Jour des Grandes Exécrations.	8 »	Astartédi	Glaël, 1992. — Suphlatus, 4441.
17 »	Du 16e au 30e degré du Cancer, sera invoquée la daimone Rahdar.	16e »		Jour de la Tour Foudroyée.	9 »	Baaldi	Ochoaps, 472. — Causathan, 2388.
18 »		17e »		Jour de l'Etoile d'Espérance.	10 »	Hermèsdi	Ulpha, 1699. — Verryn, 1425.
19 »		18e »		Jour de la Demi-Lumière.	11 »	Arieldi	Trisku, 3952. — Butatar, 621.
20 »		19e »		Jour du Bonheur Terrestre	12 »	Astarothdi	*Commémoration Albigeoise.*
21 »		20e »		Jour du Réveil des Morts.	13 »	Molochdi	Phlogabitus, 2300. — Dapréïn, 707.
22 »		21e »		Jour du Crocodile Enchaîné.	14 »	LUCIFERDI	*Oms* dit *Cerbère*, stratège de la colonne 47.
23 »		22e »		Jour de la Récompense.	15 »	Astartédi.	Bboïpilith, 1893. — Dramarastor, 1074.
24 »		23e »		*Jour de l'Examen de Conscience.*	16 »	Baaldi	*Fête incinératoire des Dépouilles opimes.*
25 »		24e »	La divine septaine	Jour de gloire en Labor.	17 »	Hermèsdi	Riskya, 1649. — Nugduli, 1065.
26 »		25e »		Jour de gloire en Ratio.	18 »	Arieldi	Baglis, 1417. — Ichton, 608.
27 »		26e »		Jour de gloire en Ubertas.	19 »	Astarothdi	*Kakapoïto* dit Yen-Vang. gr. st. de la Ire gr. col.
28 »		27e »		Jour de gloire en Emancipatio.	20 »	Molochdi	*Agarès*, gr. str. de la XIe grande colonne.
29 »		28e »		Jour de gloire en Caritas.	21 »	LUCIFERDI	Malphas, stratège de la colonne 4.
1er AB		29e »		Jour de gloire en Felicitas.	22 »	Astartédi	2e Petite Fête d'Astaroth.
2 »		30e »		Jour de triomphe en Ignis.	23 »	Baaldi	Chimère, 1704. — Belphégor, 5566.

Génies Intercesseurs pour les Grandes Evocations. — Du 1er au 10 épiphi, y compris les 5 épagomènes (1er décan du Cancer) : *Sothis*, favori d'Astaroth. — Du 11 au 20 (2e décan du Cancer) : *Sith*, favori d'Hermès. — Du 21 au 30 (3e décan du Cancer) : *Thuimis*, favorite d'Astarté.

CALENDRIER DU PALLADIUM

MÉSORI (*Mois du Lion*)

3 AB	Du 1er au 15e degré du Lion, sera invoqué le daimon Sehatiel.	1°	Première onzaine des arcanes	Jour du Mage.	24 JUILLET	Hermèsdi	*Bathym*, stratège de la colonne 14.
4 »		2°		Jour de la Science.	25 »	Àrieldi	Gloriande, 2243. — Hathanaor, 5436.
5 »		3°		Jour de la Mère Céleste.	26 »	Astarothdi	*Valafar*, gr. stratège à la XIe grande colonne.
6 »		4°		Jour de la Pierre Cubique.	27 »	Molochdi	Pharzuph, 1200. — Oëlnak, 3226.
7 »		5°		Jour de l'Inspiration.	28 »	LUCIFERDI	Gaïlan, 2382. — Krok-brod, 755.
8 »		6°		Jour du Libre Choix.	29 »	Astartédi	*Bérith*, str. de la col. 32, et Abraxax ch. de la 1re lég.
9 »		7°		Jour du Char d'Osiris.	30 »	Baaldi	Zoltaïna, 2121. — Sigristh, 1106.
10 »		8°		Jour de la Justice.	31 »	Hermèsdi	1re PETITE FÊTE D'HERMÈS.
11 »		9°		Jour de la Lampe Voilée.	1er AOUT	Arieldi	Amûn, 4277. — Cuthméraël, 642.
12 »		10°		Jour du Sphinx.	2 »	Astarothdi	*Marbas*, stratège de la colonne 9.
13 »		11°		Jour du Lion Dompté.	3 »	Molochdi	Dorizel, 3103. — Icraïph, 2395.
14 »		12°	Seconde onzaine des arcanes	Jour du Pendu.	4 »	LUCIFERDI	2e PETITE FÊTE DE MOLOCH.
15 »		13°		Jour de la Transformation.	5 »	Astartédi	Combadaxus, 476. — Iay, 3041.
16 »	Du 16e au 30e degré du Lion, sera invoquée la daimone Sachiam.	14°		Jour de l'Initiative.	6 »	Baaldi	SOLENNITÉ DES GRANDS SACRIFICES EXPIATOIRES.
17 »		15°		Jour des Grandes Exécrations.	7 »	Hermèsdi	Nybbas, 1016. — Eômen, 2428.
18 »		16°		Jour de la Tour Foudroyée.	8 »	Arieldi	Cuniali, 2768. — Sapajor, 458.
19 »		17°		Jour de l'Etoile d'Espérance.	9 »	Astarothdi	Yan-Gant-hy-Tan, 3149. — Misran, 2875.
20 »		18°		Jour de la Demi-Lumière.	10 »	Molochdi	*Forar* dit *Morax*, stratège de la colonne 27.
21 »		19°		Jour du Bonheur Terrestre.	11 »	LUCIFERDI	Oblah, 1986. — Cuymoolor, 80.
22 »		20°		Jour du Réveil des Morts.	12 »	Astartédi	*Paymon*, gr. stratège de la IVe gr. colonne.
23 »		21°		Jour du Crocodile Enchaîné.	13 »	Baaldi	Gomorith, 2130. — Maïmon, 3700.
24 »		22°		Jour de la Récompense.	14 »	Hermèsdi	Jazer dit Cupidon, 38. — Flambal, 417.
25 »		23°		*Jour de l'Examen de Conscience.*	15 »	Arieldi	**Grande Fête d'Astarté.**
26 »		24°	La divine septaine	Jour de gloire en Labor.	16 »	Astarothdi	*Haborym*, stratège de la colonne 35.
27 »		25°		Jour de gloire en Ratio.	17 »	Molochdi	Jymstap, 3099. — Briphau, 851.
28 »		26°		Jour de gloire en Ubertas.	18 »	LUCIFERDI	*Vapula*, gr. strat. à la IXe grande colonne.
29 »		27°		Jour de gloire en Emancipatio.	19 »	Astartédi	Thau-Barun, 2250. — Chamoos, 1097.
30 »		28°		Jour de gloire en Caritas.	20 »	Baaldi	Méphistophel, 629. — Zi-Ka, 3048.
1er ELLOUL		29°		Jour de gloire en Felicitas.	21 »	Hermèsdi	Baphir, 1166. — Toupan, 5466.
2 »		30°		Jour de triomphe en Ignis.	22 »	Arieldi	Suptroumbiel, 2142. — Sabasius, 37.

GÉNIES INTERCESSEURS POUR LES GRANDES ÉVOCATIONS. — Du 1er au 10 mésori (1er décan du Lion) : *Aphruimis*, favori de Moloch. — Du 11 au 20 (2e décan du Lion) : *Silbacer*, favori d'Ariel. — Du 21 au 30 (3e décan du Lion) : *Phuonisi*, favori de Baal-Zéboub.

THOTH (*Mois de la Vierge*)

3 ELLOUL	Du 1er au 15e degré de la Vierge, sera invoqué le démon Schaltiel.	1°	Première onzaine des arcanes	Jour du Mage.	23 AOUT	Astarothdi	*Zépar*, stratège de la colonne 20.
4 »		2°		Jour de la Science.	24 »	Molochdi	Dididi, 5005. — Patheneïtb, 2257.
5 »		3°		Jour de la Mère Céleste.	25 »	LUCIFERDI	*Alocer*, stratège de la colonne 5.
6 »		4°		Jour de la Pierre Cubique.	26 »	Astartédi	Grézil, 146. — Druphus, 2767.
7 »		5°		Jour de l'Inspiration.	27 »	Baaldi	Ganga-Gramma, 1957. — Zarobi, 490.
8 »		6°		Jour du Libre Choix.	28 »	Hermèsdi	*Caym*, stratège de la colonne 21.
9 »		7°		Jour du Char d'Osiris.	29 »	Arieldi	Napaël, 1463. — Systrick, 2859.
10 »		8°		Jour de la Justice.	30 »	Astarothdi	Altangatufun, 2780. — Schorp, 684.
11 »		9°		Jour de la Lampe Voilée.	31 »	Molochi	Vehdalta, 1382. — Cuthoxo, 653.
12 »		10°		Jour du Sphinx.	1er SEPTEM.	LUCIFERDI	Hahem, 2352. — Achaph, 522.
13 »		11°		Jour du Lion Dompté.	2 »	Astartédi	Psitouy, 3350. — Céphus, 2487.
14 »		12°	Seconde onzaine des arcanes	Jour du Pendu.	3 »	Baaldi	Sabalaël, 1457. — Herssaïth, 2965.
15 »		13°		Jour de la Transformation.	4 »	Hermèsdi	*Furcas*, stratège de la colonne 42.
16 »	Du 16e au 30e degré de la Vierge, sera invoquée la daimone Iadara.	14°		Jour de l'Initiative.	5 »	Arieldi	Zuypopo, 1089. — Nustruck, 2588.
17 »		15°		Jour des Grandes Exécrations.	6 »	Astarothdi	Hatiphas, 1390. — Ritultan, 290.
18 »		16°		Jour de la Tour Foudroyée.	7 »	Molochdi	*Cimériès*, stratège de la colonne 40.
19 »		17°		Jour de l'Etoile d'Espérance.	8 »	LUCIFERDI	GRANDES IMPRÉCATOIRES (CONTRE LILITH).
20 »		18°		Jour de la Demi-Lumière.	9 »	Astartédi	Achaos, 64. — Gaaberto, 3033.
21 »		19°		Jour du Bonheur Terrestre.	10 »	Baaldi	Nithomel, 1778. — Platar, 4118.
22 »		20°		Jour du Réveil des Morts.	11 »	Hermèsdi	Tiapia, 1881. — Haatan, 2785.
23 »		21°		Jour du Crocodile Enchaîné.	12 »	Arieldi	1re PETITE FÊTE DE MOLOCH.
24 »		22°		Jour de la Récompense.	13 »	Astarothdi	Thagrinus, 5078. — Axaphat, 303.
25 »		23°		*Jour de l'Examen de Conscience.*	14 »	Molochdi	*Comméм. de S. Apollonius et Gémonies philos.*
26 »		24°	La divine septaine	Jour de gloire en Labor.	15 »	LUCIFERDI	Baalpéri, 4815. — Kaypora, 2280.
27 »		25°		Jour de gloire en Ratio.	16 »	Astartédi	Ranapristam, 1375. — Naëmah, 1641.
28 »		26°		Jour de gloire en Ubertas.	17 »	Baaldi	Ebrith, 1748. — Zakakar, 4646.
29 »		27°		Jour de gloire en Emancipatio.	18 »	Hermèsdi	Vulfafélix, 1633. — Jelbéras, 1056.
1er TISCHRI		28°		Jour de gloire en Caritas.	19 »	Arieldi	Sybalda, 1934. — Risnuch, 508.
2 »		29°		Jour de gloire en Felicitas.	20 »	Astarothdi	XXVe ANNIVERSAIRE DU IIIe COUP DE CANON.
3 »		30°		Jour de triomphe en Ignis.	21 »	Molochdi	*Abigor*, gr. str. à la IIIe grande colonne.

GÉNIES INTERCESSEURS POUR LES GRANDES EVOCATIONS. — Du 1er au 10 thoth (1er décan de la Vierge) : *Thumis*, favori du Dieu-Bon. — Du 11 au 20 (2e décan de la Vierge) : *Thopithus*, favori d'Astaroth. — Du 21 au 30 (3e décan de la Vierge) : *Aphuth*, favori d'Hermès.

CALENDRIER DU PALLADIUM

PAOPHI *(Mois de la Balance)*

4 TISCHRI	Du 1er au 15e degré de la Balance, sera invoqué le daimon Grasgarben.	1°		Jour du Mage.	22 SEPTEM.	LUCIFERDI	*Balan*, stratège de la colonne 3.
5 »		2°	Première onzaine des arcanes	Jour de la Science.	23 »	Astartédi	Thathaprim, 1414. — Oze, 1040.
6 »		3°		Jour de la Mère Céleste.	24 »	Baaldi	Mordaël, 1125. — Haazyn, 4513.
7 »		4°		Jour de la Pierre Cubique.	25 »	Hermèsdi	Bohinum, 3366. — Focras, 3063.
8 »		5°		Jour de l'Inspiration.	26 »	Arieldi	Zuttapara, 1978. — Kelby, 215.
9 »		6°		Jour du Libre Choix.	27 »	Astarothdi	(*Mammon*, gr. str. de la Ve gr. colonne).
10 »		7°		Jour du Char d'Osiris.	28 »	Molochdi	Hégra, 2740. — Coubéren, 736.
11 »		8°		Jour de la Justice.	29 »	LUCIFERDI	**Grande Fête de Baal-Zéboub.**
12 »		9°		Jour de la Lampe Voilée.	30 »	Astartédi	*Amy*, stratège de la colonne 6.
13 »		10°		Jour du Sphinx.	1er OCTOBR.	Baaldi	Frissoraï, 908. — Kharbouk, 2605.
14 »		11°		Jour du Lion Dompté.	2 »	Hermèsdi	**Gde Com. de Béhémoth et des 1100 lég.**
15 »		12°		Jour du Pendu.	3 »	Arieldi	Hulbel, 643. — Dromahr, 2492.
16 »		13°	Seconde onzaine des arcanes	Jour de la Transformation.	4 »	Astarothdi	GRANDE FÊTE DE BÉHÉMOTH.
17 »		14°		Jour de l'Initiative.	5 »	Molochdi	Thméï, dite Proserpine, 1683. — Chiren, 2246.
18 »		15°		Jour des Grandes Exécrations.	6 »	LUDIFERDI	2e PETITE FÊTE D'ARIEL.
19 »	Du 16e au 30e degré de la Balance, sera invoquée la daimone Hadakiel.	16°		Jour de la Tour Foudroyée.	7 »	Astartédi	*Fête des 15 Triomphes Célestes.*
20 »		17°		Jour de l'Etoile d'Espérance.	8 »	Baaldi	Femilaya, 1429. — Ausitif, 780.
21 »		18°		Jour de la Demi-Lumière.	9 »	Hermèsdi	Sehdi, 5281. — Ezron, 630.
22 »		19°		Jour du Bonheur Terrestre.	10 »	Arieldi	Dyth-Palan, 2908. — Choun, 940.
23 »		20°		Jour du Réveil des Morts.	11 »	Astarothdi	Sachluph, 3265. — Iuveller, 966.
24 »		21°		Jour du Crocodile Enchaîné.	12 »	Molochdi	Gourdhiel, 1083. — Sulpagnon, 2697.
25 »		22°		Jour de la Récompense.	13 »	LUCIFERDI	Rimmon, 3344. — Tuznruh, 914.
26 »		23°		*Jour de l'Examen de Conscience.*	14 »	Astartédi	Mullaïnah, 1387. — Nitibus, 2773.
27 »		24°	La divine septaine	Jour de gloire en Labor.	15 »	Baaldi	2e PETITE FÊTE D'ASTARTÉ.
28 »		25°		Jour de gloire en Ratio.	16 »	Hermèsdi	Batscumbassa, 5193. — Roth, 2391.
29 »		26°		Jour de gloire en Ubertas.	17 »	Arieldi.	Syamour, 1684. — Hostynia, 97.
30 »		27°		Jour de gloire en Emancipatio.	18 »	Astarothdi	*Bitru*, gr. stratège à la VIe grande colonne.
1er HESCHVAN		28°		Jour de gloire en Caritas.	19 »	Molochdi	Xezbeth, 645. — Balî, 1048.
2 »		29°		Jour de gloire en Félicitas.	20 »	LUCIFERDI	Torvatus, 4733. — Minoson, 2383.
3 »		30°		Jour de triomphe en Ignis.	21 »	Astartédi	Zéïrna, 1722. — Jabel, 1693.

GÉNIES INTERCESSEURS POUR LES GRANDES ÉVOCATIONS. — Du 1er au 10 paophi (1er décan de la Balance) : *Serneuth*, favorite d'Astarté. — Du 11 au 20 (2e décan de la Balance) : *Atherckinis*, favori de Moloch — Du 21 au 30 (3e décan de la Balance) : *Arpien*, favori d'Ariel.

ATHIR *(Mois du Scorpion)*

4 HESCHVAN	Du 1er au 15e degré du Scorpion, sera invoqué le daimon Riehol.	1°		Jour du Mage.	22 OCTOBRE	Baaldi	Koubardy, 5255. — Gornidas, 501.
5 »		2°	Première onzaine des arcanes	Jour de la Science.	23 »	Hermèsdi	Ibyreyn, 1118. — Vinx-Star, 2777.
6 »		3°		Jour de la Mère Céleste.	24 »	Arieldi	Agnan, 2358. — Dipharès, 779.
7 »		4°		Jour de la Pierre Cubique.	25 »	Astarothdi	Myiagorus, 513. — — Jugarst, 350.
8 »		5°		Jour de l'Inspiration.	26 »	Molochdi	Cahor, 1198. — Huy-Huy, 2441.
9 »		6°		Jour du Libre Choix.	27 »	LUCIFERDI	Baalbérith, 648. — Siouderk, 811.
10 »		7°		Jour du Char d'Osiris.	28 »	Astartédi	Vunddaraël, 2138. — Ghazyr, 844.
11 »		8°		Jour de la Justice.	29 »	Baaldi	*Marcocias*, stratège de la colonne 23.
12 »		9°		Jour de la Lampe Voilée.	30 »	Hermèsdi	Alrinach, 1442. — Xundelpatan, 600
13 »		10°		Jour du Sphinx.	31 »	Arieldi	Kaalmer, 3256. — Eckmon, 326.
14 »		11°		Jour du Lion Dompté.	1er NOVEMBRE	Astarothdi	1re PETITE FÊTE DE BAAL-ZÉBOUB.
15 »		12°		Jour du Pendu.	2 »	Molochdi	Nephté, 1943. — Belaam, 469.
16 »		13°	Seconde onzaine des arcanes	Jour de la Transformation.	3 »	LUCIFERDI	Labezerin, 1620. — Tnamerkara, 1052.
17 »		14°		Jour de l'Initiative.	4 »	Astartédi	*Furfur*, stratège de la colonne 29.
18 »		15°		Jour des Grandes Exécrations.	5 »	Baaldi	*Gamygyn*, stratège de la colonne 16.
19 »	Du 16e au 30e degré du Scorpion, sera invoquée la daimone Saïssaiel.	16°		Jour de la Tour Foudroyée.	6 »	Hermèsdi	Mastiphal, 2363. — Acham, 3182.
20 »		17°		Jour de l'Etoile d'Espérance.	7 »	Arieldi	Itroïpestor, 2771. — Guilbig, 2982.
21 »		18°		Jour de la Demi-Lumière	8 »	Astarothdi	Viviane, 1765. — Podraskin, 5337.
22 »		19°		Jour du Bonheur Terrestre.	9 »	Molochdi	Turmaël, 287. — Istorsal, 883.
23 »		20°		Jour du Réveil des Morts.	10 »	LUCIFERDI	Primaprima, 1910. — Nabam, 72.
24 »		21°		Jour du Crocodile Enchaîné.	11 »	Astartédi	*Wall*, stratège de la colonne 7.
25 »		22°		Jour de la Récompense.	12 »	Baaldi	Empuse, 2859. — Alpiel, 697.
26 »		23°		*Jour de l'Examen de Conscience.*	13 »	Hermèsdi	*Andras*, stratège de la colonne 12.
27 »		24°	La divine septaine	Jour de gloire en Labor.	14 »	Arieldi	Gnoupall, 3353. — Marnès, 651.
28 »		25°		Jour de gloire en Ratio.	15 »	Astarothdi	Livoreth, 2141. — Giwon, 5549.
29 »		26°		Jour de gloire en Ubertas.	16 »	Molochdi	Sellen, 1227. — Mherxal, 3174.
30 »		27°		Jour de gloire en Emancipatio.	17 »	LUCIFERDI	Aaber, 19. — Schachlil, 2718.
1er KISLEV		28°		Jour de gloire en Caritas.	18 »	Astartédi	Magoâ, 1034. — Hermider, 2253.
2 »		29°		Jour de gloire en Felicitas.	19 »	Baaldi	*Gomory*, stratège de la colonne 34.
3 »		30°		Jour de triomphe en Ignis.	20 »	Hermèsdi	Xulph, 4982. — Nhorbal, 392.

GÉNIES INTERCESSEURS POUR LES GRANDES ÉVOCATIONS. — Du 1er au 10 athir (1er décan du Scorpion) : *Senthacer*, favori de Baal-Zéboub. — Du 11 au 20 (2e décan du Scorpion) : *Thépizeuth*, favori du Dieu-Bon. — Du 21 au 30 (3e décan du Scorpion) : *Senciner*, favori d'Astaroth.

CALENDRIER DU PALLADIUM

CHŒAC *(Mois du Sagittaire)*

4 KISLEV	Du 1er au 15e degré du Sagittaire, sera invoqué le daimon Saritaiel.	Première onzaine des arcanes	1°	Jour du Mage.	21 NOVEM.	Arieldi	*Commémoration de S. Christmoque.*
5 »			2°	Jour de la Science.	22 »	Astarothdi	Ostaël, 2134. — Sakhar, 202.
6 »			3°	Jour de la Mère Céleste.	23 »	Molochdi	Gargomella, 1636. — Labus, 3342.
7 »			4°	Jour de la Pierre Cubique.	24 »	LUCIFERDI	Zalburis, 1150. — Ruphun, 2348.
8 »			5°	Jour de l'Inspiration.	25 »	Astartédi	*Pucel,* gr. strat. à la IXe grande colonne.
9 »			6°	Jour du Libre Choix.	26 »	Baaldi	Agathyon, 3821. — Sréind, 2893.
10 »			7°	Jour du Char d'Osiris.	27 »	Hermèsdi	Nembroth, 538. — Chiridirellès, 2799.
11 »			8°	Jour de la Justice.	28 »	Arieldi	Baalzéphon, 3127. — Nysrock, 266.
12 »			9°	Jour de la Lampe Voilée.	29 »	Astarothdi	Tarab, 2828. — Caleguejers, 2649.
13 »			10°	Jour du Sphinx.	30 »	Molochdi	*Amduscias,* stratège de la colonne 30.
14 »			11°	Jour du Lion dompté.	1er DÉCEM.	LUCIFERDI	Penôlt, 244. — Asima, 603.
15 »		Seconde onzaine des arcanes	12°	Jour du Pendu.	2 »	Astartédi	Avalamar, 2192. — Dualbeth, 44.
16 »	Du 16e au 30e degré du Sagittaire, sera invoquée la daimone Vhnori.		13°	Jour de la Transformation.	3 »	Baaldi	*Dagon,* gr. stratège de la IIIe gr. colonne.
17 »			14°	Jour de l'Initiative.	4 »	Hermèsdi	Kustapiel, 1438. — Smetbaba, 4620.
18 »			15°	Jour des Grandes Exécrations.	5 »	Arieldi	Barcus, 2315. — Viboldanek, 1027.
19 »			16°	Jour de la Tour Foudroyée.	6 »	Astarothdi	*Orobas,* stratège de la colonne 41.
20 »			17°	Jour de l'Etoile d'Espérance.	7 »	Molochdi	Clamey, 239. — Grïndiel, 877.
21 »			18°	Jour de la Demi-Lumière.	8 »	LUCIFERDI	1re PETITE FÊTE D'ASTARTÉ.
22 »			19°	Jour du Bonheur Terrestre.	9 »	Astartédi	Ellada, 1902. — Moraïl, 183.
23 »			20°	Jour du Réveil des Morts.	10 »	Baaldi	CCCLXXVe ANNIVERS. DU 1er COUP DE CANON.
24 »			21°	Jour du Crocodile Enchaîné.	11 »	Hermèsdi	Cang-Hy, 3034. — Araël, 2766.
25 »			22°	Jour de la Récompense.	12 »	Arieldi	Tanquam, Téïquam, Tsuïquam, 3035-36-37.
26 »			23°	*Jour de l'Examen de Conscience.*	13 »	Astarothdi	Sustapa, 2198. — Nobristy, 3513.
27 »		La divine septaine	24°	Jour de gloire en Labor.	14 »	Molochdi	Infatohel, 123. — Septivorax, 3308.
28 »			25°	Jour de gloire en Ratio.	15 »	LUCIFERDI	Shilloë, 1656. — Hermidurst, 4223.
29 »			26°	Jour de gloire en Ubertas.	16 »	Astartédi	Agrapit, 1783. — Melchom, 2793.
30 »			27°	Jour de gloire en Emancipatio.	17 »	Baaldi	*Fête de la Résurrection du Peuple.*
1er TÉBETH			28°	Jour de gloire en Caritas.	18 »	Hermèsdi	Saalberg, 2392. — Tristoni,, 241.
2 »			29°	Jour de gloire en Felicitas.	19 »	Arieldi	Amaïmon, 1001. — Salilus, 2831.
3 »			30°	Jour de triomphe en Ignis.	20 »	Astarothdi	Louftarm, 531. — Hahab, 3192

GÉNIES INTERCESSEURS POUR LES GRANDES EVOCATIONS. — Du 1er au 10 chœac (1er decan du Sagittairı) : *Eregbuo,* favori d'Hermès. — Du 11 au 20, (2e décan du Sagittaire) : *Sagen,* favorite d'Astarté). — Du 21 au 30 (3e décan du Sagittaire) : *Chenen,* favori de Moloch.

TYBI *(Mois du Capricorne)*

4 TÉBETH	Du 1er au 15e degré du Capricorne, sera invoqué le daimon Semakiel.	Première onzaine des arcanes	1°	Jour du Mage.	21 DÉCEM.	Molochdi	Heckdekin, 5524. — Agniel, 895.
5 »			2°	Jour de la Science.	22 »	LUCIFERDI	Lepton, 1113. — Thizâcuth, 760.
6 »			3°	Jour de la Mère Céleste.	23 »	Astartédi	Sassa, 1398. — Delphicon, 3262.
7 »			4°	Jour de la Pierre Cubique.	24 »	Baaldi	Montguel, 1980. — Stonagréï, 650.
8 »			5°	Jour de l'Inspiration.	25 »	Hermèsdi	*Solst. Maud.* - **1re G.-F. du DIEU-BON.**
9 »			6°	Jour du Libre Choix.	26 »	Arieldi	*Focalor*, stratège de la colonne 24.
10 »			7°	Jour du Char d'Osiris.	27 »	Astarothdi	PETITE FÊTE DE LÉVIATHAN.
11 »			8°	Jour de la Justice.	28 »	Molochdi	Sohpaër, 1061. — Ukobach, 2815.
12 »			9°	Jour de la Lampe Voilé.	29 »	LUCIFERDI	Nitika, 1154. — Floupos, 2594.
13 »			10°	Jour du Sphinx.	30 »	Astartédi	Sgagel, 3133. — Deumus, 297.
14 »			11°	Jour du Lion Dompté.	31 »	Baaldi	Sablil, 1615. — Ehapeld, 741.
15 »		Seconde onzaine des arcanes	12°	Jour du Pendu.	1er JANVIER	Hermèsdi	*Fête des Promesses.*
16 »	Du 16e au 30e degré du Capricorne, sera invoquée la daimone Sagdalon.		13°	Jour de la Transformation.	2 »	Arieldi	Mizgitari, 2245. — Toll, 2880.
17 »			14°	Jour de l'Initiative.	3 »	Astarothdi	*Gaap*, gr. stratège à la Xe grande colonne.
18 »			15°	Jour des Grandes Exécrations.	4 »	Molochdi	Toïa, 1737. — Picollus, 3542.
19 »			16°	Jour de la Tour Foudroyée.	5 »	LUCIFERDI	*Caacrinolaas*, stratège de la colonne 8.
20 »			17°	Jour de l'Étoile d'Espérance.	6 »	Astartédi	*Commémoration de la Gnose.*
21 »			18°	Jour de la Demi-Lumière.	7 »	Baaldi	*Bélial*, gr. str. de la VIe grande colonne.
22 »			19°	Jour du Bonheur Terrestre.	8 »	Hermèsdi	*Bifrons*, stratège de la colonne 33.
23 »			20°	Jour du Réveil des Morts.	9 »	Arieldi	Voméron, 517. — Canopus, 1045.
24 »			21°	Jour du Crocodile Enchaîné.	10 »	Astarothdi	Ebbaërn, 2805, — Hatardion, 926.
25 »			22°	Jour de la Récompense.	11 »	Molochdi	Kalab, 1770. — Sezarbil, 268.
26 »			23°	*Jour de l'Examen de Conscience.*	12 »	LUCIFERDI	Rasphuïa, 3091. — Humocritt, 834.
27 »		La divine septaine	24°	Jour de gloire en Labor.	13 »	Astartédi	*Scox*, stratège de la colonne 26.
28 »			25°	Jour de gloire en Ratio.	14 »	Baaldi	Nergal, 2752. — Asmoug, 421.
29 »			26°	Jour de gloire en Ubertas.	15 »	Hermèsdi	Daria, 2211. — Bucon, 3398.
1er SCHEBAT			27°	Jour de gloire en Emancipatio.	16 »	Arieldi	Xaperlina, 1175. — Saôdor, 594.
2 »			28°	Jour de gloire en Caritas.	17 »	Astarothdi	Fallaël, 1608. — Drihm, 2291.
3 »			29°	Jour de gloire en Félicitas.	18 »	Molochdi	*Commémoration romaine de S. Simon.*
4 »			30°	Jour de triomphe en Ignis.	19 »	LUCIFERDI	*Phœnix*, stratège de la colonne 43.

GÉNIES INTERCESSEURS POUR LES GRANDES EVOCATIONS. — Du 1er au 10 tybi (1er du décan Capricorne) : *Themazo,* favori d'Ariel. — Du 11 au 20, (2e décan du Capricorne) : *Epima,* favori de Baal-Zéboub.— Du 21 au 30 (3e décan du Capricorne) : *Homoth,* favori du Dieu-Bon.

CALENDRIER DU PALLADIUM

MÉKIR *(Mois du Verseau)*

5 SCHEBAT	Du 1er au 15e degré du Verseau, sera invoqué le daimon Arcker.	1°	Première onzaine des arcanes	Jour du Mage.	20 JANVIER	Astartédi	Caron, 5372. — Phalgus, 567.
6 »		2°		Jour de la Science.	21 »	Baaldi	CIIIe Annivers. du IIe Coup de Canon.
7 »		3°		Jour de la Mère Céleste.	22 »	Hermèsdi	Grimsta, 1207. — Dirchyl, 2409.
8 »		4°		Jour de la Pierre Cubique.	23 »	Arieldi	Ograsta, 1233. — Kelen, 2891.
9 »		5°		Jour de l'Inspiration.	24 »	Astarothdi	(*Gusoyn*, gr. str. de la IXe grande colonne).
10 »		6°		Jour du Libre Choix.	25 »	Molochdi	Rymerack, 1952. — Zuphlas, 3203.
11 »		7°		Jour du Char d'Osiris.	26 »	LUCIFERDI	Ennitaël, 2147. — Cuxah, 1022.
12 »		8°		Jour de la Justice.	27 »	Astartédi	*Orias*, stratège de la colonne 10.
13 »		9°		Jour de la Lampe Voilée.	28 »	Baaldi	*Commémoration Alexandrienne.*
14 »		10°		Jour du Sphinx.	29 »	Hermèsdi	*Sialul*, stratège de la colonne 45.
15 »		11°		Jour du Lion Dompté.	30 »	Arieldi	Prajadam, 1721. — Lhonymœl, 2341.
16 »		12°	Seconde onzaine des arcanes	Jour du Pendu.	31 »	Astarothdi	Séola, 1430. — Classyalabolas, 3161.
17 »		13°		Jour de la Transformation.	1er FÉVRIER	Molochdi	*Olis*, gr. stratège à la Xe grande colonne.
18 »		14°		Jour de l'Initiative.	2 »	LUCIFERDI	*Asmodée*, stratège de la colonne 48.
19 »		15°		Jour des Grandes Exécrations.	3 »	Astartédi	Termila, 1232. — Kataris, 2724.
20 »	Du 16e au 30e degré du Verseau, sera invoquée la daimone Ssakmakiel.	16°		Jour de la Tour Foudroyée.	4 »	Baaldi	Sechtnouphis, 3374. — Bad, 385.
21 »		17°		Jour de l'Etoile d'Espérance.	5 »	Hermèsdi	Ranapel, 1161. — Susabo, 1709.
22 »		18°		Jour de la Demi-Lumière.	6 »	Arieldi	*Lorav*, stratège de la colonne 22.
23 »		19°		Jour du Bonheur Terrestre.	7 »	Astarothdi	Futhoë, 25. — Hasbarak, 438.
24 »		20°		Jour du Réveil des Morts.	8 »	Molochdi	Xoïzmihel, 1650. — Azeuph, 497.
25 »		21°		Jour du Crocodile Enchaîné.	9 »	LUCIFERDI	Bensozia, 1215. — Siadruph, 794.
26 »		22°		Jour de la Récompense.	10 »	Astartédi	Halacho, 1755. — Sustrugiel, 2807.
27 »		23°		*Jour de l'Examen de Conscience.*	11 »	Baaldi	Poussa, 2321. — Vorvybris, 984.
28 »		24°	La divine septaine	Jour de gloire en Labor.	12 »	Hermèsdi	Tsakaël, 1194. — Nebiros, 3070.
29 »		25°		Jour de gloire en Ratio.	13 »	Arieldi	Hermeline, 2203. — Semential, 529.
30 »		26°		Jour de gloire en Ubertas.	14 »	Astarothdi	Antesser, 3483. — Gorson, 228.
1er ADAR		27°		Jour de gloire en Emancipatio.	15 »	Molochdi	Uphir, 641. — Cocoto, 1120.
2 »		28°		Jour de gloire en Caritas.	16 »	LUCIFERDI	Krinprin, 2164. — Doltadzar, 971.
3 »		29°		Jour de gloire en Felicitas.	17 »	Astartédi	Balam, 267. — Ferverdin, 2761.
4 »		30°		Jour de triomphe en Ignis.	18 »	Baaldi	Zacharia, 1189. — Clauneck, 3007.

Génies Intercesseurs pour les Grandes Evocations. — Du 1er au 10 mekir (1er décan du Verseau) : *Oroäsoër*, favori d'Astaroth. — Du 11 au 20 (2e décan du Verseau) : *Astiro*, favori d'Hermès. — Du 21 au 30 (3e décan du Verseau) : *Thespizatras*, favorite d'Astarté.

PHAMÉNOTH *(Mois des Poissons)*

5 ADAR	Du 1er au 15e degré des Poissons, sera invoqué le daimon Vacabiel.	1°	Première onzaine des arcanes	Jour du Mage.	19 FÉVRIER	Hermèsdi	Xitragupten, 3633. — Nubr, 2272.
6 »		2°		Jour de la Science.	20 »	Arieldi	Arioch, 3356. — Haël, 2660.
7 »		3°		Jour de la Mère Céleste.	21 »	Astarothdi	Razanyl, 1713. — Vulprouk, 162.
8 »		4°		Jour de la Pierre Cubique.	22 »	Molochdi	Nitigreïndisch, 3359. — Phladah, 344.
9 »		5°		Jour de l'Inspiration.	23 »	LUCIFERDI	Cuumyreth, 2126. — Obéron, 711.
10 »		6°		Jour du Libre Choix.	24 »	Astartédi	Tioukiou, 483. — Mascarun, 3298.
11 »		7°		Jour du Char d'Osiris.	25 »	Baaldi	Nounaïla, 2220. — Bélich, 2804.
12 »		8°		Jour de la Justice.	26 »	Hermèsdi	Papus, 2792. — Baëlboug, 2866.
13 »		9°		Jour de la Lampe Voilée.	27 »	Arieldi	Azaël, 5404. — Etymon, 190.
14 »		10°		Jour du Sphinx.	28 »	Astarothdi	Primtella, 2171. — Sinbuck, 545.
15 »		11°		Jour du Lion Dompté.	29 »	Molochdi	*Panégyrique du Grand Albert.*
16 »		12°	Seconde onzaine des arcanes	Jour du Pendu.	1er Mars	LUCIFERDI	*Flauros*, stratège de la colonne 44.
17 »		13°		Jour de la Transformation.	2 »	Astartédi	Barapati, 175. — Algol, 2731.
18 »		14°		Jour de l'Initiative.	3 »	Baaldi	*Halphas*, stratège de la colonne 36.
19 »		15°		Jour des Grandes Exécrations.	4 »	Hermèsdi	Curiul, 598. — Sislau, 2366.
20 »	Du 16e degré des Poissons à l'épagomène quatriennal, sera invoquée la daimone Rasamasa.	16°		Jour de la Tour Foudroyée.	5 »	Arieldi	Angath, 2846. — Oïladdik, 644.
21 »		17°		Jour de l'Etoile d'Espérance.	6 »	Astarothdi	*Vépar*, stratège de la colonne 28.
22 »		18°		Jour de la Demi-Lumière.	7 »	Molochdi	2e Petite Fête d'Hermès.
23 »		19°		Jour du Bonheur Terrestre.	8 »	LUCIFERDI	Librabis, 2800. — Anarazel, 3320.
24 »		20°		Jour du Réveil des Morts.	9 »	Astartédi	Doënik, 1671. — Fatamaya, 2165.
25 »		21°		Jour du Crocodile Enchaîné.	10 »	Baaldi	Numerkol, 4798. — Chassi, 294.
26 »		22°		Jour de la Récompense.	11 »	Hermèsdi	*Commémoration du Temple.*
27 »		23°		*Jour de l'Examen de Conscience.*	12 »	Arieldi	*Décarabia*, stratège de la colonne 17.
28 »		24°	La divine septaine	Jour de gloire en Labor.	13 »	Astarothdi	Danaël ou Danah, 1241. — Lézéar, 3111.
29 »		25°		Jour de gloire en Ratio.	14 »	Molochdi	*Raüm*, stratège de la colonne 25.
30 »		26°		Jour de gloire en Ubertas.	15 »	LUCIFERDI	Egrastir, 992. — Ophionée, 2900.
1er NISSAN		27°		Jour de gloire en Emancipatio.	16 »	Astartédi	Agal, 1183. — Espasm, 258.
2 »		28°		Jour de gloire en Caritas.	17 »	Baaldi	Linpern, 1182. — Eurynome, 498.
3 »		29°		Jour de gloire en Félicitas.	18 »	Hermèsdi	1re Petite Fête d'Astaroth.
4 »		30°		Jour de triomphe en Ignis.	19 »	Arieldi	2e Petite Fête de Baal-Zéboub.
5 »		Epagomène Quatriennal. - Jour des 7 Pains.			20 »	Astarothdi	Solennité des 7 Expiations. — Amon, st. col. 2.

Génies Intercesseurs pour les Grandes Evocations. — Du 1er au 10 phaménoth (1er décan des Poissons) : *Arkathapias*, favori de Moloch. — Du 11 au 20 (2e décan des Poissons) : *Thopibuï* favori d'Ariel. — Du 21 au 30 (3e décan des Poissons) et à l'épagomène quatriennal : *Athembuï*, favori de Baal-Zeboub.

INFLUENCE BIENFAISANTE
des Missionnaires

Pour montrer, une fois de plus, la grande influence qu'exercent nos missionnaires, en leur qualité de *Français*, dans l'Océanie, la *Semaine Religieuse de Rodez* cite un passage d'une belle lettre du R. P. Auguste G..., missionnaire de la Société de Marie à Sydney (Australie). Nous le reproduisons à notre tour :

« Vous ne sauriez croire, dit-il, combien notre titre de *Français* nous ouvre, ici, le chemin des âmes et nous attire la confiance des populations.

« Il y a une dizaine d'années, quand Mgr Moran, à la suite du décès de plusieurs prêtres irlandais et vu le grand nombre de postes vacants, avait prié mon supérieur de donner, pour un temps, un missionnaire mariste au district de Camden, à 60 kilomètres environ de Sydney, je fus choisi pour remplacer, dans ce pays, deux prêtres, dont un italien et l'autre irlandais.

« Après mon installation, je me mis à parcourir ce district, à cheval, pour visiter les quatre ou cinq églises qui m'avaient été confiées.

« Je chevauchais de village en village, de maison en maison, libre comme l'oiseau, dans ce pays magnifique et très sain, à travers ces riches plaines et collines de l'Australie, où paissent tranquillement de nombreux troupeaux de bœufs, de vaches et de chevaux.

« C'était du nouveau pour moi qui, pendant trois ans, avait pâli avec une ferveur inouïe sur des livres anglais, et surtout pour mes nouveaux paroissiens qui n'avaient vu le prêtre qu'à l'église.

« Les plus étonnés étaient les vieux, les vieilles, les estropiés qui, ne pouvant quitter leur demeure, ne savaient plus que vaguement que l'Eglise catholique est encore debout, sur le roc de Pierre.

« En quinze jours, j'avais visité la moitié de mon vaste district.

« Bien souvent, à cause de ma barbe, on me prenait pour un ministre protestant. Certains vieux ou vieilles se signaient, trois fois, à chaque mot anglais que je leur adressais.

« Je riais tout simplement de leur méprise, et, avec certains, plus je riais plus ils étaient furieux, jusqu'au moment où, du haut de mes étriers, je leur criais, à gorge déployée : « *The French catholic clergyman! (Le prêtre catholique et Français!)*

« Il est impossible de dépeindre la métamorphose soudaine, opérée par ces trois mots.

« Il y avait près d'un an qu'on n'avait pas vu de prêtre dans ces parages. J'étais aussitôt choyé, comme prêtre et *comme Français*.

« On venait se confesser, entendre la sainte messe et faire la sainte Communion.

« Je me rappelle encore un bon patriarche irlandais, habitant la vallée de Burragorang. Il s'appelait Hayès, était âgé de 74 ans, et avait une belle famille de treize enfants. C'était un homme plein de droiture et de bon sens. Il était très versé dans l'histoire sacrée et profane.

« Il envoya à l'église toute sa famille, le dimanche, pour que ses enfants pussent remplir leurs devoirs religieux ; et, malgré la distance de plusieurs kilomètres, il vint lui-même, le lundi, recevoir la sainte Communion.

« Il avait acheté une bonne ferme, pour chacun de ses sept fils aînés. Il s'occupait à pourvoir les autres ; « après quoi, disait-il, le bon Dieu peut me rappeler à lui quand il voudra. »

« Je reçus, dans cette famille, une généreuse et cordiale hospitalité, en qualité de *missionnaire français*. Songez bien que, dans ces pays, on se dispute l'honneur de servir le prêtre, quand il passe pour son ministère.

« Chaque famille fait le service, à tour de rôle, et l'on met à contribution tout ce qu'il y a de mieux. »

« Qui n'a, quelquefois, entendu dire, au départ de nos prêtres pour les missions lointaines, « *que la religion tue le cœur*, rend égoïstes et éteint, dans les âmes, les doux sentiments de la famille... »

C'est là un odieux mensonge, dit la *Semaine Religieuse de Rodez*, la Religion, au contraire, développe et grandit la piété filiale.

Epuré par le sacrifice, l'amour de la famille, dans le cœur du missionnaire, comme l'amour de la patrie, n'en devient que plus vivace, plus ardent et plus fort.

Nos missionnaires ont beaucoup à souffrir de ce côté... L'idée de la patrie absente, le souvenir des parents, des amis qu'ils y ont laissés, obscurcissent souvent leur front et émeuvent tristement leur cœur.

Nous en avons une preuve, dans les lignes suivantes du Père Auguste G..., écrites à ses nombreux frères et sœurs, il les fait suivre d'une histoire d'*obsession diabolique :*

« Quand vous reverrai-je ?... C'est un problème... Peut-être jamais en ce monde... Il ne faut cependant, aujourd'hui, que vingt-huit jours de Sydney à Marseille, par les grands bateaux français.

« Espérons, mais avec calme, et sans trop y penser ; car cela ne ferait pas du bien.

« Vive Dieu ! le plaisir de mourir sans peine vaut bien la peine de vivre sans plaisir, même sans le plaisir ineffable de vous revoir, si le bon Dieu ne le veut pas.

« Sur combien d'années d'existence pou-

vons-nous compter encore ?... L'avenir est à Dieu. A nous les devoirs de chaque heure qui passe...

« L'Eternité est là, derrière le voile de notre vie, si frêle et si caduque !...

« J'ai deux lettres de notre mère (*morte depuis plusieurs années, avec la réputation d'une sainte*) où tout son cœur se trouve... Je ne les lis qu'une ou deux fois l'an, lorsqu'il semble faire bien noir, au ciel de l'âme.

« Elles sont pour moi plus que des reliques... Elles sont un charme, un baume, une eau toujours miraculeuse pour le cœur !...

« Que de points d'interrogation je me pose souvent, sur chacun de vous, là-bas, sur mon horizon terrestre !

« *Sursum corda*, en haut les cœurs !... C'est bien là, en effet, plus que jamais un besoin de mon âme. *Pacem summa tenent*, sur les hauteurs règne la paix...

« Or, comment travaillerais-je à l'œuvre du bon Dieu, si je vivais dans le trouble et la tristesse ?...

« Donc la paix, la joie, la sérénité, malgré tout ; et pour cela la Foi, l'Espérance, la Charité !

« Quel bien on peut faire aux âmes, dans ce grand pays de l'Australie, avec ces trois leviers dont le point d'appui est Dieu lui-même et auxquels nous pouvons appliquer la force de Jésus-Christ !... Quelle belle mécanique !...

« Hélas ! elle est toujours plus ou moins dérangée par le choc d'une autre machine que meut la vapeur de l'enfer !...

« A ce propos, une histoire qui me vient et dont je garantis la parfaite authenticité :

« Il y a quelque temps, un homme de 35 ans environ, ouvrier à bord d'un des vaisseaux qui font le commerce entre Sydney et Melbourne, se présentait devant un de mes confrères, ici, dans notre résidence et lui racontait ce qui suit :

« Père, depuis quatre mois, une voix claire,
« distincte vient m'entretenir, toutes les
« nuits, durant plusieurs heures et souvent
« jusqu'au lendemain matin, soit que je
« reste dans ma maison, en ville, ou que je
« me trouve sur mer.

« Elle me dit : Coupe-toi le cou ; je ne
« serai content que lorsque je verrai ton cou-
« teau ruisselant de sang... Donne-moi un
« verre d'eau, un peu de pain... Je suis ton
« père, ton frère, ta mère, celui-ci, celui-là...

« Plusieurs fois, j'ai placé à l'endroit où se
« produit la voix, un verre d'eau, un peu de
« pain ; mais ils n'ont pas été touchés...

« La voix m'a répété, mille fois, les mêmes
« paroles... Souvent elle m'a fait sentir un
« souffle brûlant...

« Il m'est arrivé d'allumer ma pipe, dans
« mon lit, me trouvant dans l'impossibilité de
« dormir...

« J'ai consulté un prêtre à Melbourne ; il
« m'a donné un *Agnus Dei*, mais la voix s'est
« toujours fait entendre.

« Je ne sais plus que faire, que penser ?...
« ma femme et mes enfants sont aussi fort
« inquiets, sur mon compte, ne sachant pas
« pourquoi je dors si peu.

« Une personne de la ville m'a conseillé de
« m'adresser à un *Père mariste*. »

« Tel a été en résumé le récit de cet homme, très calme, très sérieux, mais aussi très fatigué.

« Il a déclaré ne s'être pas approché des sacrements depuis plusieurs années. Mon confrère lui a fait promettre de se confesser le lendemain.

« Il nous a paru clair que si une telle voix se fait entendre avec de telles paroles, c'est sûrement ou un démon ou une âme perdue.

« D'un autre côté, cet homme n'est ni fou, ni exalté ; et il est difficile de penser qu'il soit l'objet d'une illusion, pendant quatre mois, sur terre et sur mer.

« Le lendemain, cet ouvrier fut occupé, à bord, jusqu'à huit heures du soir. Nous désespérions de le voir arriver lorsque, vers huit heures et demie, il nous a accostés près de notre résidence, au moment où nous nous rendions tous les deux à Saint-Patrick. Le Père est rentré avec lui, a entendu sa confession, lui a donné un scapulaire, un *Agnus Dei*, et de l'eau bénite dans un flacon.

« L'ouvrier lui a promis de lui faire une nouvelle visite, à son retour de Melbourne où le bâtiment devait aller dès le lendemain.

« La voix s'était fait entendre dans la nuit qui avait suivi la première entrevue. Elle avait dit à l'ouvrier, à plusieurs reprises : « Vous avez vu le prêtre ; oh, je le sais bien !...
« Je le sais bien !... »

« Après sa confession, ce brave homme s'est trouvé dans une paix délicieuse... Si quelque mauvais esprit l'a réellement tourmenté, il a bien perdu son temps ; car l'histoire a fini par une confession très salutaire. Nous espérons revoir, plus tard, ce digne et intéressant ouvrier.

« Mon confrère m'a raconté à ce propos, qu'une de ses cousines, qui habite près de Lyon, fut délivrée d'une possession diabolique par l'action et la bénédiction du curé d'Ars. Il connaît sa parente, et tous les siens lui ont certifié la vérité du fait :

« Quatre hommes très vigoureux ne pou-
« vaient pas la tenir, sur la charrette qui la
« conduisit de Lyon à Ars. Jamais ils ne
« purent la faire entrer de force, dans l'église
« d'Ars.

« M. le curé Vianney seul, par trois som-

« mations qu'il lui fit, à la porte de l'église, « la força à entrer. Deux fois, elle répondit « avec une fureur diabolique : « Non, je « n'entrerai pas... »

« Mais la troisième fois, elle dit : « Il fau- « dra bien que j'entre, puisque vous êtes un « saint. »

« Voilà le genre de caresses et d'aménités que nous font messieurs les diables, quand ils viennent tenir salon chez nous. »

Nous empruntons encore à cette longue et intéressante lettre du P. Auguste G... le portrait amusant mais vrai du *touriste anglais* :

« L'Australie reçoit, dit-il, tous les ans, la visite de plusieurs touristes anglais.

« Les touristes anglais sont renommés. Voilà l'idée que je m'en suis faite, après maintes observations.

« Ces messieurs aiment beaucoup les grands spectacles de la nature, c'est vrai. Mais, pour la plupart, c'est plutôt affaire de genre, de tradition, d'éducation que besoin et plaisir de jouir des grands sites et des grands horizons.

« N'ayant ni science, ni convictions, ni émotions religieuses, ni travail obligatoire, ils cherchent à rendre leur vie le moins banale, le moins monotone possible ; et alors ils font bêtement le tour de la Suisse, de la France, de l'Europe et du monde, en inscrivant sur leurs registres de voyage, surtout les distances kilométriques et les noms des rues qu'ils ont parcourues.

« Ayant des colonies fort riches un peu partout, partout ils trouvent le confortable qui leur convient.

« Ils cherchent du moins à se le procurer toujours à force d'argent ; car ces messieurs, croyez-le bien, redoutent autant la fatigue qu'ils aiment l'argent.

« Il est rare que les Anglais escaladent une montagne à pied. Il leur faut toujours des mulets ou des chevaux. J'ai observé souvent, et d'autres avec moi, que dans les excursions, il faut presque se fâcher avec les Anglais pour leur faire prendre à leur tour, les sacs de vivres, et qu'ils sont les plus empressés à les vider, au moment venu. *Difficiles à la peine, prompts à la curée*, voilà leur trait distinctif.

« Faites-leur payer cher le moindre service rendu, ils paieront ; mais généralement ne les dérangez pas.

« Ils sont calmes, religieux, très soumis à l'autorité, sérieux, ardents à la poursuite de la fortune ; mais en même temps ils sont bien souvent lourds d'esprit, ignorants, imbus des préjugés les plus absurdes contre le catholicisme, grands amateurs de n'importe quels romans, et avec cela, pleins de réserve, dans la vie privée, vis-à-vis de toutes les opinions et de toutes les idées comme aussi de toutes les manières de vivre.

« Un trait : à table, par exemple, l'un écorce son orange avec les doigts (genre français), l'autre avec un couteau (transeat), celui-ci avec la queue de sa fourchette, celui-là avec les quatre fourchons. Un autre enfourche l'orange et l'écorce avec le couteau ou une autre fourchette, se gardant bien de toucher le fruit avec les doigts.

« Mais, le farceur, à peine a-t-il fini cet étalage de précautions pour ne pas toucher l'orange avec la main, qu'il la partage avec ses doigts ; avec les doigts encore trempe les morceaux dans la sauce sucrée et les porte de même à la bouche...

« J'aurais à exposer vingt autres manières de manger une orange. Plus elles sont bizarres, plus est solennel le sérieux du touriste anglais gastrophile... C'est comique et risible à la fois... »

Nous avons extrait de cette lettre du Père Auguste G..., dit la *Semaine religieuse de Rodez*, tout ce qui n'est pas personnel aux divers membres de son excellente famille.

Que de traits charmants, que d'allusions pleines d'humour à ses nombreux frères et sœurs, n'aurions-nous pas à glaner, dans cette intéressante missive ! Il y a des phrases toutes pétillantes de sel gaulois.

Recommandant la vertu d'humilité à une de ses sœurs, le Père ajoute : « Pendant trois ans j'ai été le confesseur de quarante-cinq religieuses, et je les ai tellement purgées, avec quelques grains d'humilité, qu'elles en sont toutes mortes... au monde, à Satan, à elles-mêmes. » Ainsi soit-il.

Le Père Auguste G... s'excuse d'avoir en partie oublié notre langue, obligé qu'il est depuis quatorze ans de parler anglais. Cette lettre prouve bien le contraire.

Selon la pittoresque expression de notre poète patois du Rouergue, on peut dire que si le missionnaire mariste « se cargo d'*engruna l'anglais*, comme un fils d'Albion, o pas brico oublidat d'*escalci* lou *français*. »

Nous prions nos abonnés de nous envoyer les lettres de missionnaires qu'ils trouvent éparses dans d'autres publications; elles sont toujours très intéressantes, très instructives, et nous les reproduirons volontiers.

Notre Revue doit servir à grouper, à réunir tous les documents qui prouvent la nécessité de lutter contre l'action diabolique, dont tant de catholiques même semblent ne pas se douter.

D'autre part, nous recommandons aux personnes qui nous envoient des lettres destinées à être publiées, de n'écrire qu'au recto de leurs feuillets ; cela est nécessaire pour l'imprimerie.

LA MÉDAILLE DE SAINT BENOIT

Nous continuons à reproduire, d'après les bulletins officiels, les récits de faits édifiants et merveilleux, dus à la protection et à la médaille de saint Benoît.

***

Gobalpore (Hindoustan). « ... Laissez-moi vous parler de la dévotion à saint Benoît, que je crois avoir établie d'une façon durable à Gobalpore. Avant mon arrivée ici, la maison où nous faisons un essai de séminaire diocésain était restée longtemps inhabitée. Aussi, était-elle peuplée de serpents, de scorpions et de crapauds. Les scorpions, qui marchent « d'un pas tranquille et lent », sont faciles à éviter pendant le jour. La nuit, c'est autre chose, à moins qu'on n'ait à ses côtés une lampe allumée. Leur morsure est si terrible que les Indiens la craignent presque autant que celle des serpents venimeux. Pendant la première quinzaine de notre séjour ici, chaque fois que nous sortions, nous apercevions des serpents, et d'ordinaire des serpents de la pire espèce, des *nayas* (serpents à lunettes) dont la morsure donne la mort en peu de temps. Un jour que mes élèves travaillaient dans la salle d'étude, une énorme naya, leur faisant visite, passa juste derrière leurs talons ! Jugez de leur effroi ! surtout que trois d'entre eux n'avaient pas de chaussure. Notre situation n'était donc pas rassurante. La pensée me vint alors de nous placer tous sous la protection de saint Benoît, dont la statue fait le plus bel ornement de notre chapelle. Avec l'autorisation de Mgr Tissot, je fis le vœu suivant : « Si nous sommes préservés des nombreux accidents qui nous menacent, je m'engage à célébrer chaque année, pendant que je serai à Gobalpore, la fête de saint Benoît le plus solennellement possible. Ce jour-là, je prêcherai sur la dévotion à ce grand saint, et tâcherai de la répandre parmi les chrétiens de l'endroit. Puis, chaque jour, à la prière du soir, nous réciterons la courte invocation : « *Sancte Benedicte, ora pro nobis* », suivie d'un *Pater* et d'un *Ave* Et, chaque année, j'enverrai à un journal catholique, à une Revue bénédictine, si possible, une relation des faveurs obtenues par l'intercession de saint Benoît. »

Le lendemain, le Frère Raphon plaça des médailles de saint Benoît sur presque toute les portes et les fenêtres de la maison, de la chapelle et du couvent des Sœurs de saint Joseph.

Voilà seize mois que j'ai fait ce vœu, et, pendant ce temps-là, rien de bien fâcheux ne nous est arrivé. Aussi, c'est avec des cœurs pénétrés de reconnaissance que nous avons célébré la fête du 21 mars. Saint Benoît a dû être content de nous, parce qu'il nous eût été bien difficile de faire davantage. Quoi que ce ne fût ni un dimanche, ni un jour férié, la plupart de nos chrétiens assistèrent à la grand'-messe, et un bon nombre s'approchèrent de la Sainte Table. Le soir, aux vêpres, même assistance nombreuse. Avant la bénédiction du Très Saint Sacrement, je leur fis une instruction sur la vie et les œuvres de saint Benoît et leur expliquai pourquoi nous nous étions mis sous sa protection. Ensuite, agenouillés devant sa statue, nous l'avons invoqué et nous nous sommes consacrés à lui.

« Pour l'édification de ceux qui me liront, laissez-moi vous raconter quelques faits qui sont *pour moi* une preuve manifeste de la protection de saint Benoît. Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons vu autour et même dans la maison un très grand nombre de serpents venimeux. Hier encore, un domestique a failli être mordu par une naya. Quoiqu'il en soit, rien de bien fâcheux ne nous est encore arrivé. Mais que de réels dangers nous avons courus ! Tout à côté de ma chambre se trouve une porte que j'avais l'habitude d'ouvrir chaque matin avant d'aller à l'église. Un matin, je dus me rendre à la chapelle plus tôt que d'ordinaire. Ce fut la première fois que je n'ouvris pas la porte dont je viens de parler. Or, cette nuit-là même, un de ces petits serpents que les anglais appellent carpet-snake (serpent-tapis, sans doute à cause de la couleur de sa peau), et dont la morsure est encore plus terrible que celle des nayas, s'était blotti sur le verrou supérieur de la porte, à côté d'une médaille de saint Benoît ; il faillit mordre le domestique qui vint balayer la chambre. Heureusement, c'était grand jour : il put le voir à temps et le tuer. Mais si, suivant mon habitude, j'avais ouvert cette porte avant le jour, j'étais infailliblement piqué par le carpet-snake.

« Peu de temps après, une des Sœurs, ouvrant l'une des fenêtres de l'école, sentit que quelque chose de froid lui avait glissé le long du bras. Aussitôt, elle secoua sa manche et un carpet-snake tomba à terre. Elle eut la présence d'esprit de le tuer. Mais quand on lui dit de quel serpent il s'agissait, elle pensa s'évanouir.

« Deux fois, pendant les exercices du mois de Marie, des carpet-snakes, sans doute attirés par le son de l'harmonium, entrèrent dans l'église et vinrent se placer à mes côtés. Heureusement, quelqu'un les vit et put les tuer.

« Je pourrais faire durer longtemps encore le récit de mes aventures avec les serpents ; mais je dois y mettre un terme. Du reste, j'y reviendrai l'année prochaine, après la fête du 21 mars. Mais ces détails sont, ce me semble,

capables d'inspirer une grande confiance en saint Benoît. Vous le savez, ma tournure d'esprit ne me porte pas à voir des miracles partout ; je penche plutôt vers l'excès opposé. Toutefois, les choses étant ici ce qu'elles sont, je ne puis pas ne pas reconnaître et confesser que si aucun accident ne nous est encore arrivé, c'est à saint Benoît que nous le devons. Sans doute, il ne nous préserve pas de toute alarme ; mais il nous délivre de tout danger, ce qui nous suffit amplement. — Les nayas sont très grosses ; les carpet-snakes sont très petites et ressemblent à une chaîne de montre en argent. — Maintenant, mon vœu à saint Benoît est acquitté. Faites ce qu'il vous plaira de ces quelques pages. »

(Signé E. Gojon, missionnaire de Saint-François de Sales).

*
* *

Un missionnaire belge au Bengale remercie saint Benoît qui, par sa médaille, l'a délivré, lui et les confrères de sa résidence, d'un grand ennui et de ruineuses vexations. (*Revue bénédictine,* novembre 1891.)

*
* *

Un jour, on apporta aux Sœurs de saint Paul de Chartres, à Hong-Kong, une chinoise de 19 ans, couchée en rond dans un panier, couverte de plaies, de vermine, d'ordures et de haillons infects. Ce n'était plus guère qu'un cadavre, où les yeux seuls conservaient de la vie et avaient un regard satanique. Lorsque les Sœurs s'approchaient d'elle, la colère lui rendant des forces, elle poussait des cris sauvages, des hurlements de possédée. Une médaille de saint Benoît, jetée dans son panier, la calma merveilleusement. On put alors la soulever, la nettoyer et la coucher dans un lit, où elle témoigna sa joie d'un bien-être si nouveau pour elle. Les Sœurs se hâtèrent de l'instruire des vérités nécessaires à croire pour être sauvée et de la baptiser sans retard, sur sa demande ; car elle mourut dans la nuit.

*
* *

Hôpital de Zanzibar, 3 juin 1891. « Dernièrement encore, dans une circonstance exceptionnelle, j'ai eu recours à la chère médaille de saint Benoît. Je l'ai mise, ainsi qu'une médaille de la sainte Famille, sous l'oreiller d'un chrétien indien de Goa qui semblait devoir mourir dans l'impénitence. Cet homme passait sa vie dans l'ivresse. Dans un accès de fureur, le malheureux avait donné vingt coups de couteau à sa jeune femme, mariée de quelques mois seulement. La pauvre petite mourut sur le champ. Quant à lui, le crime accompli, il but de l'opium en si grande quantité, qu'il resta inerte pendant vingt-quatre heures. Enfin, la veille de sa mort, la lumière se fit en lui. Son repentir fut sincère. Jugez de l'émotion générale devant un pareil fait, et chez un chrétien dans un pays arabe ! »

*
* *

Maduré. « ... Le R. P. Celle, pendant son séjour au milieu de nous, nous a raconté le fait suivant. Le frère du petit roi de Sivaghunga, voyant que le Dieu des chrétiens commençait à faire parler de lui à Idéicatour, résolut lui aussi de faire parler de son idole. Il s'entend avec les brahmes ; et voilà qu'un beau jour, dans le village, le bruit se répand qu'il va y avoir une procession comme jamais on n'en avait vu. On passe plusieurs jours à faire les préparatifs. Les païens espéraient que leur dieu, en passant devant l'église des chrétiens, infligerait à ceux-ci une très pénible humiliation et narguerait notre Dieu. Les bons chrétiens d'Idéicatour ne se laissèrent pas battre ainsi. Pendant plusieurs jours, ils prièrent avec ferveur le vrai Dieu du ciel d'infliger au démon une défaite qui lui enlevât l'envie de recommencer.

Le chemin que devait suivre la procession fut parsemé çà et là de médailles de saint Benoît, et un petit chrétien qui, paraît-il, n'a pas froid aux yeux, alla enterrer, pendant la nuit, une petite statuette du Sacré-Cœur dans la pagode même qui sert de résidence habituelle à l'idole. Le jour de la procesion arrivé, les païens ne se doutaient pas que le matin même, hommes. femmes et enfants chrétiens, avaient jeûné et fait de longues prières pour que le diable fut humilié... Les païens voulurent commencer la procession, et pour cela ils firent la cérémonie de l'interrogation diabolique. Ordinairement, le diable répond par la bouche d'un énergumène qui devient comme son médium. — Le pays est plein de ces sorciers. — Cette fois, le démon resta silencieux. On lui demandait s'il voulait aller se promener dans ses domaines, et il ne disait rien ; c'était inquiétant. Les brahmes frottent alors leur dieu avec tout ce qu'ils ont de plus doux et de plus parfumé, beurre, huile de sésame, lait de coco, santal, etc. La nuit se passe à ces cérémonies, et l'on n'obtient pas un mot de réponse. A la fin, cependant, le dieu fatigué avertit par des signes évidents qu'il va prononcer son oracle. Jugez de l'émotion ! Or, d'après un témoin digne de foi, il s'écria : « De grâce, laissez-moi tranquille ! Le Seigneur de là-bas me brûle (il montrait l'église des chrétiens) ; si vous voulez me faire plaisir, éloignez-moi de lui plutôt que de m'en rapprocher. » La foudre tombée tout à coup au milieu de l'assemblée n'eut pas produit plus d'effet. On se regarde avec stupeur ; le petit roi s'en retourne l'oreille basse

à Sivaghunga, et les païens, honteux et confus, annoncent que la procession est renvoyée à plus tard... »

*
* *

TUTICORIN (Maduré), 19 janvier 1892. « ...Hier, en parcourant les maisons des chrétiens (dans un village où le choléra venait d'éclater), j'ai passé près de celle d'un apostat. Je connaissais ce malheureux qui s'appelait Raphaël. L'an passé, j'avais cherché à le ramener à la foi, mais en vain. On racontait qu'un jour il avait pris son scapulaire et son chapelet, et était venu les porter à la chapelle, disant publiquement qu'il renonçait à la religion. Ses parents et ses amis avaient tenté toutes les voies pour lui inspirer d'autres sentiments, mais sans succès... J'ai demandé à le voir : on m'a introduit dans son habitation; il était étendu sans connaissance dans un coin de la maison; personne pour l'assister. Touché de l'état de son âme, encore plus que de l'abandon et de la misère matérielle où il se trouvait, j'ai cherché à lui rendre l'usage de ses sens pour en tirer un sentiment de repentir. Ne pouvant réussir par les remèdes, j'ai passé un scapulaire autour de son cou. A l'instant même tous ses membres se sont crispés, et le scapulaire a été brisé en morceaux et jeté bien loin. J'ai alors béni la maison et ce malheureux, puis j'ai attaché un nouveau scapulaire; mais, chose effrayante à voir! j'ignore par quelle puissance mystérieuse ce scapulaire a été encore arraché et brisé... Je n'en ai retrouvé qu'une partie. Sans perdre courage, j'ai recommencé à bénir, à appliquer des remèdes, puis j'ai passé autour du cou un troisième scapulaire auquel j'avais cousu une médaille de l'Immaculée-Conception, mais le scapulaire et la médaille ont disparu aussitôt, et je les ai retrouvés à une petite distance. J'étais navré. Ce misérable était là étendu, froid; on aurait dit un cadavre; tout le monde avait peur; personne ne voulait lui porter secours.

« Sur ces entrefaites, un païen qui habitait dans une maison voisine, ayant été saisi du choléra, m'a appelé; c'était un homme du même âge que l'apostat... Je me disais : Voilà comme le bon Dieu change les rôles, et passe à un autre le flambeau de la foi. Quel sujet pour nous de trembler ! J'ai dû quitter le village, malgré le désir que j'avais d'y rester... » (Lettre du R. P. Caussanel. S. J.).

4 février 1892. « Hier, j'ai reçu une note où l'on me donne des nouvelles de Raphaël. On me disait qu'après mon départ, il était resté gisant dans un coin; on s'étonnait de ne pas le voir mourir; il ne retrouvait la connaissance de temps en temps que pour blasphémer et recommander aux païens de ne pas se faire chrétiens. Samedi et dimanche, j'ai vu les chrétiens de ce village qui venaient constamment m'annoncer de nouvelles morts. Je les ai exhortés à prier et à veiller sur ce malheureux; en même temps, je donnai au catéchiste la médaille de saint Benoît qui *avait opéré la veille un grand prodige*. J'attendais avec anxiété le résultat de cette tentative extrême. Enfin, voici le récit qui m'en est arrivé : « Saint Benoît a fait le miracle. Le catéchiste, en rentrant au village, fit comme vous l'aviez indiqué; il mit la médaille de saint Benoît au cou de Raphaël, qui, à ce moment, avait sa connaissance. Le malade s'en aperçut et l'arracha à l'instant. Le catéchiste, alors, selon mes indications, cacha la médaille sous sa natte ou sous le corps. Quelque temps après, ce malheureux réprouvé a paru sortir d'un profond sommeil et s'est écrié : « Qu'on appelle un prêtre : je veux mourir chrétien, je vous demande pardon à tous!... » On a sur le champ envoyé un chrétien; le Père est parti sans délai et est arrivé vers quatre heures au village. Il a trouvé Raphaël infiniment repentant; il l'a confessé et administré et lui a remis le scapulaire. Le malheureux a voulu demander publiquement pardon à toute la chrétienté, et il l'a fait en des termes si touchants que les fidèles disaient qu'on aurait cru « que ce démon avait été tout à coup transformé en saint. » On ajoutait que ce matin seulement Raphaël était mort en prédestiné et en portant le scapulaire. » (Lettre du R. P. Caussanel, S. J., Missionnaire apostolique.)

*
* *

Les lignes qu'écrivait Dom Guéranger, à propos d'un fait offrant quelque analogie avec celui-ci trouvent ici leur place : « Quelques personnes ont paru étonnées de ce que, dans le fait que nous racontons, Dieu ait voulu agir par le moyen de la médaille de saint Benoît, plutôt que par celle de la Sainte Vierge. Elles n'ont pas réfléchi que ce raisonnement irait à anéantir le recours aux Saints, puisque la Sainte Vierge exerce un pouvoir incontestablement plus étendu que celui de tous les Saints ensemble. Il serait à propos que ces personnes comprissent que Dieu lui-même, nous accordant souvent par Marie des faveurs que nous lui avions demandées sans être exaucé, Marie daigne aussi trouver bon que nous obtenions par les Saints des secours qu'il ne dépendrait que d'Elle de nous accorder. » (*Essai sur la médaille de saint Benoît.*)

*
* *

Le R. P. Caussanel écrit encore : « Ici (dans une localité différente de celle dont il est parlé dans l'autre lettre), la médaille de saint Benoît a rendu la connaissance à une personne qui mourait, non sans quelque danger pour son âme. »

Collège Saint-Joseph. Trichinopoly, 1er mars 1892. « ...Ces jours derniers, j'ai eu l'indicible bonheur de baptiser un de nos anciens élèves de Saint-Joseph. Ce jeune

homme, âgé de dix-sept ans et demi, était depuis plusieurs années chrétien de cœur et d'âme. Instruit de la religion plus qu'un grand nombre de nos chrétiens, il aimait Notre-Seigneur et la Très Sainte Vierge de tout son cœur. La prière, les mortifications, même les plus austères, la chasteté dans toute sa fraîcheur lui étaient des vertus familières. Il soupirait après le jour où il serait majeur, et, par suite, maître de sa propre personne et libre de recevoir au Baptême le caractère de ce Jésus qu'il aimait de toutes les forces de son âme. Il avait en particulier une dévotion toute spéciale à la médaille de saint Benoît. Il en avait mis plusieurs dans différents endroits de sa maison, et comptait sur la puissance de ce grand saint, non seulement pour triompher de toutes les séductions et de toutes les embûches du démon, mais aussi pour obtenir la conversion de sa marâtre. Il y a quelques mois, se croyant en butte à une de ces dégoûtantes malices dont le démon se sert parfois dans ce pays pour effrayer ces pauvres païens, il envoya aussitôt un de ses amis chrétiens au collège pour demander une médaille de saint Benoît. Je la donnai avec empressement. Elle fut placée dans l'endroit du délit. Était-ce malice diabolique ou humaine ? Je n'oserais l'affirmer. Le fait est que tout disparut; et la tranquillité régna dans la maison comme par le passé.

« Saint Benoît, à coup sûr, récompensa sa foi, et de la plus belle manière : il lui obtint de recevoir le baptême en pleine connaissance, quelques heures avant sa mort, et cela dans sa propre maison, sous les yeux de sa parenté païenne. Je le baptisai sous le nom de Xavier, nom que lui-même avait choisi depuis de longues années. » (Lettre du R. P. Héraudeau, S. J., Missionnaire apostolique.)

*
* *

Su-Tchuen oriental, 25 avril 1892. «... Monsieur le Curé, c'est pour témoigner à saint Benoît la reconnaissance d'une famille chrétienne que, du centre même de la Chine, je vous adresse aujourd'hui ces quelques lignes. Tout dernièrement, une jeune femme de mon district était à terme ; c'était ses premières couches. Les douleurs avaient duré deux jours et elle n'était pas encore délivrée. Le troisième jour, de grand matin, avant l'aurore, on frappe à la porte de ma chambre ; c'est le mari qui vient me prier de donner quelques secours spirituels à sa femme dont la vie est en danger. Je me hâte de le suivre, emportant avec moi une médaille de saint Benoît. En quelques minutes j'arrive auprès de la patiente; je la trouve, en effet, très affaiblie et pouvant à peine parler. En même temps je lui propose de faire vœu de porter sur elle toute sa vie la médaille de saint Benoît et de réciter tous les jours un *Pater* et un *Ave*. Elle fait le vœu. Je récite ensuite sur elle les prières qui sont marquées dans le rituel pour la délivrance des femmes enceintes et je retourne à ma résidence pour célébrer la Sainte Messe. Quelques instants à peine après la Messe, le mari m'arrive tout joyeux pour m'annoncer que sa femme est délivrée. Il me prie de baptiser l'enfant qui est également bien portant. « Eh ! bien, lui dis- « je, que penses-tu de la médaille de saint « Benoît ? — Il n'y a pas de doute, Père, me « répond-il, c'est par l'effet de cette médaille « miraculeuse que ma femme a été délivrée ; « à peine avait-elle fait le vœu, qu'elle s'est « sentie soulagée. »

« C'est pourquoi, Monsieur le Curé, je viens vous prier de noter dans le Bulletin cette grâce insigne obtenue par la protection de la médaille de saint Benoît.

« Veuillez agréer...

« C. Cacault, *Missionnaire apostolique*. »

N. B. — Ce trait prouve une fois de plus que ce n'est pas sans raison que la médaille de saint Benoît est donnée comme un moyen très efficace « de procurer une heureuse délivrance aux femmes enceintes. »

*
* *

Gobalpore (Indoustan), 26 mars 1892. — «... Saint Benoît nous a visiblement protégés pendant les douze mois qui viennent de s'écouler. Aussi, lundi dernier, 21 mars, nous avons célébré sa fête avec beaucoup de solennité et de dévotion ce jour-là, un bon nombre de mes chrétiens se sont approchés de la Table Sainte. Le Père Muffat-Joly se trouvait ici. C'est lui qui a officié le matin ; ce qui m'a permis d'accompagner les chants liturgiques avec l'harmonium. Nous avons décoré notre chapelle comme pour les fêtes les plus solennelles de l'année. La statue de saint Benoît était entourée des fleurs les plus belles de notre jardin. Le soir après les Vêpres du Saint, j'ai adressé quelques paroles à la Congrégation, rappelant le vœu dont je vous ai parlé dans une lettre précédente (donnée par le 6e bulletin), et insistant sur l'obligation de remercier notre Protecteur et de nous consacrer à lui. L'allocution finie, nous nous sommes tous agenouillés devant sa statue, et en guise de consécration nous avons récité à haute voix les prières recommandées par les Bénédictins d'Italie, avec la courte invocation : *Sancte Benedicte, ora pro nobis*. La bénédiction du Saint Sacrement a terminé la cérémonie.

« Oui, nous avons bien des actions de grâce à rendre à saint Benoît. C'est lui qui, pendant cette année, comme auparavant, nous a préservés de tout accident fâcheux, malgré de dangers inouïs et pour ainsi dire continuels

Je n'ai pas le temps d'énumérer toutes les visites que nous avons reçues des serpents, des scorpions et de beaucoup d'insectes venimeux. Pourtant, je ne puis résister à la tentation de vous citer quelques faits, pour vous montrer que les dangers dont je parle ne sont pas imaginaires. — Au mois de juillet, pendant que j'étais à Vizigapatam, à l'occasion de la consécration de Mgr Clerc, un soir les Sœurs de Gobalpore rentraient chez elles, après la visite au T. S. Sacrement. Tandis que l'une allumait la lampe, elle sentit un serpent lui passer sur le pied. Jugez de son effroi quand, regardant à terre, elle aperçut auprès d'elle un énorme cobra ! Quelques jours plus tard, elle faillit mettre la main sur un autre cobra qui s'était installé sur le haut d'une commode... Au mois d'octobre, un jour que j'étais allé à Buhampore, mon domestique tua sur un de nos lits un serpent long de 2 mètres et de la grosseur du bras vers le poignet. — Le même domestique, pendant la semaine de Noël, tua, à quelques pas de la maison des Sœurs, un autre serpent qui mesurait 2 m. 20 de longueur et d'une circonférence de 0 m. 17. Tout dernièrement, à trois ou quatre jours d'intervalle, nous en avons tué deux sous la table sur laquelle nous prenons nos repas. — Le soir de la fête de saint Benoît, quand nous revenions de la chapelle, deux orphelins que j'ai ici, faillirent être mordus par un cobra qui se trouvait vers la porte du clos, et que l'obscurité ne leur permettait pas de voir. Et ces mêmes cas peuvent se rencontrer tous les jours.

« Mais comment expliquer ceci? En France, j'avais une peur bleue des serpents, à tel point que la vue d'un ver me faisait frissonner. Or, ici, je ne vais jamais me coucher sans pouvoir me dire : « Il est possible qu'un serpent vienne « pendant la nuit demander à partager ton lit, » et cela ne m'empêche pas de dormir comme un bienheureux. Je puis dire la même chose de tous ceux qui vivent avec moi. Evidemment, saint Benoît qui nous protège si visiblement, peut bien aussi nous obtenir ce calme de l'âme. Que le Bon Dieu est bon de donner tant de pouvoir à ses Saints ! Et que les Saints du Bon Dieu sont bons d'employer leur pouvoir à protéger et à aider ceux qui ne sont pas encore Saints ! J'ai la ferme confiance que saint Benoît continuera de veiller sur nous et de nous préserver de tout accident. Vous qui avez une grande dévotion à ce bon Saint, demandez-lui cette grâce pour nous. — J'attends les objets annoncés. — *Je désire surtout des médailles de saint Benoît.* » (Lettre du R. P. Gojon, Missionnaire de Saint-François de Sales, d'Annecy).

*
* *

Ranchi (Indes Orientales), 30 mai 1889. — «... La poste m'apporte de l'Abbaye de Maredsous un échantillon de médailles de saint Benoît et une brochure pour en expliquer le prix. Je vous remercie beaucoup de votre charitable attention. Saint Benoît m'est cher depuis de longues années, et particulièrement depuis trois ans. Malade, épuisé, j'avais dû quitter brusquement la mission de Baudgaon pour être transporté dans une station plus civilisée, à Chaïbasa, où je trouverais les soins d'un docteur anglais. Entr'autres petites bénédictions, j'étais sourd comme une bûche. Je voyais, sans rien entendre, les coqs chanter et les eaux écumantes d'une belle cascade qui existe à Chaïbasa. Lisant alors une brochure sur la médaille de saint Benoît, et *voyant qu'un Père Jésuite avait été guéri d'une surdité par l'usage de cette médaille*, je commençai une neuvaine. C'était l'époque de la fête de saint Benoît. J'appliquais tous les jours la médaille à mes pauvres oreilles, et le fait est que, à la fin de la neuvaine, l'ouïe m'était revenue. Je ne crie pas au miracle ; car la perte de l'ouïe était surtout la suite de la faiblesse et d'un froid de tête, et ces causes disparaissant avec le retour des forces, l'ouïe assez naturellement, revenait aussi. Cependant j'y vis un secours particulier de votre Bienheureux Patron et cela augmenta ma confiance dans sa puissante médaille. Aussi j'en ai demandé de Belgique ; on m'en a envoyé à plusieurs reprises, et nos bons indigènes les apprécient beaucoup. Je les réserve surtout aux Missionnaires et à leurs catéchistes. Que de fois les enfants de notre Ecole-Séminaire me disent « *Sadhu Benedictke Chandua* » « Père, donnez-moi une médaille de saint Benoît ». C'est pour nous un plaisir de voir assez souvent dans ce pays encore païen, une belle médaille ou un rosaire au cou de nos chrétiens. Ici, le respect humain est inconnu : on porte ostensiblement le scapulaire, le chapelet, une croix, à la maison communale, au marché, partout. C'est le plus bel ornement pour nos pauvres gens. » (Lettre du R. P. C. Motet, S. J.) Revue Bénédictine, Septembre 1889.

*
* *

Récit du Révérend Père Grenier, missionnaire apostolique de la Malaisie. — « La Mission possède à Pinang un Orphelinat très considérable. Il n'est pas rare de voir les enfants païennes que l'on y amène saisies par le démon, dès qu'elles mettent les pieds dans le couvent, se débattre et se livrer à des mouvements si violents que quatre hommes robustes ne peuvent les maintenir... Mais il suffit de plonger la médaille de saint Benoît dans de l'eau qu'on leur fait boire, ou dont on les asperge, pour leur rendre instantanément le calme, en attendant l'instruction nécessaire au baptême. »

Le Père Grenier ajoute que cette médaille fait des merveilles en Malaisie, et est fort appréciée par les ouvriers apostoliques.

Et plus récemment, le 22 octobre 1891, le Révérend Père Grenier, écrivait de Buket-Martajam : « J'ai distribué un grand nombre de médailles de saint Benoît ; les chrétiens les recherchent, ils les appellent « *les médailles contre le diable* ».

*
* *

Acrour (Abyssinie), 22 juillet 1892. «... Dans nos contrées, les serpents sont nombreux et terribles. La médaille de saint Benoît est un grand préservatif contre leurs morsures : nous avons vu des faits merveilleux... » (Lettre de M. Picard, prêtre de la Mission. — Missions catholiques, 2 septembre 1892.)

*
* *

Relation du R. P. de Villeneuve, S. J. «... C'est pour le missionnaire en Egypte une consolation d'avoir à sa disposition un objet qui puisse porter bonheur. Notre population, extrêmement adonnée aux amulettes, a tout à gagner à ce qu'on lui offre quelque chose qui remplace ces signes de l'infidélité. Aussi me fais-je un devoir de distribuer beaucoup de médailles de saint Benoît. Dernièrement une de celles-ci a produit un effet qui a émerveillé une famille catholique. Le voici dans toute sa simplicité.

« Un jeune homme, sorti de notre collège de X..., était à attendre, oisif dans sa famille, une place où il put employer les forces de sa jeunesse. Sa conduite avait été excellente au collège ; elle fut détestable à la maison. Une affection malsaine s'empara de lui et le domina tellement que les reproches d'une amie de sa famille l'exaspérèrent. Il sauta même à la gorge du mari de cette dame, et un crime devint imminent. La dame dont je viens de parler eut la bonne pensée de coudre une médaille de saint Benoît dans le vêtement de notre infortuné, et, à partir de ce moment, celui-ci oublia complètement celle qu'il fallait oublier. Mais un changement de saison, amena un changement de vêtement, et aussitôt le malheureux jeune homme se souvint, et le démon reprit la direction du char qu'il dirigeait vers l'enfer. Le trouble était extrême dans la maison, lorsqu'on mit dans le vêtement (toujours à l'insu du jeune homme) une médaille de saint Benoît. Le calme revint aussitôt ; la victime échappée au démon se fit recevoir dans un cercle catholique. Inutile de dire qu'on a bien soin maintenant de munir le vêtement d'une médaille de saint Benoît. C'est un talisman qui a conquis son prestige. »

*
* *

Japon Septentrional, 12 décembre 1892. «... Merci de vos bons conseils au sujet de la médaille de saint Benoît ; il y a longtemps déjà que nous y avons toutes grande confiance. Nous nous en trouvons très bien. Notre chère Sœur N** qui visite les malades à domicile a souvent le bonheur de baptiser des petits enfants dont elle attribue le baptême à la protection de saint Benoît. Quand elle ne les trouve pas encore en danger, elle les lui confie ; car ne pouvant rester près d'eux, ils pourraient lui échapper, les maladies des enfants changeant vite, soit en mieux, soit en plus mal. Jusqu'à présent aucun de ceux qu'elle a mis sous la protection de saint Benoît ne lui a échappé, et elle a toujours eu la consolation de se trouver près d'eux pour les baptiser, au moment de la mort, ou quelques heures auparavant.

« Dernièrement encore une femme, trouvant que les remèdes que Sœur N** lui donnait pour son enfant, n'agissaient pas assez promptement, la remercia et appela un médecin. La Sœur, voyant qu'elle ne pouvait plus soigner l'enfant dont la maladie l'inquiétait beaucoup, s'adressa à saint Benoît, et le pria de le veiller à sa place. Le bon saint veilla si bien qu'il le lui amena quelques semaines après, juste au moment où il allait mourir. Elle n'eut que le temps de le baptiser... La pauvre mère lui avoua qu'elle regrettait bien d'avoir été chez un autre médecin qui l'avait beaucoup moins soigné qu'elle ; elle avait un grand chagrin. Pour nous, nous étions dans la joie de voir cet ange aller au ciel. Vive saint Benoît ! » (Lettre de Sœur M. Auguste, religieuse de Saint-Paul de Chartres.)

*
* *

Lettre de Mgr Benoît Chouzy, préfet apostolique du Kouang-Sy (Chine). «... En tournée pastorale, 24 novembre 1892. Ce fut avec une joie singulière que j'accueillis la révélation des effets admirables de la médaille de mon saint patron... Depuis, la médaille ne m'a plus quitté ; j'en ai distribué aux chrétiens ; moi-même j'en ai éprouvé deux fois la vertu, comme je vais vous le raconter.

« En 1888, j'avais acquis un terrain dans la ville de Kouy-Hién, et j'y avais fait une petite construction ; peu après, le voisin mourut. L'année suivante, son héritier, prétorien plein d'audace, se mit en train de nous le contester et nous menaçait d'en venir à des extrémités. Notre position au Kouang-Sy nous faisant une nécessité d'éviter ces espèces d'éclat dans la crainte des conséquences possibles, les agissements de cet homme ne laissaient pas que de m'inquiéter, d'autant plus que j'avais à m'absenter pour un temps notable. Je m'avisai donc de clouer sur le mur de sa maison, près

du terrain en question, une médaille de saint Benoît, en recommandant l'affaire au grand Patriarche. Le prétorien fut confondu par le vendeur dont, contre mon attente, on obtint le retour d'un lieu assez éloigné. C'est à la médaille que j'attribuai un si heureux dénouement.

« En la même année 1889, j'allai pour la première fois dans une petite station nouvellement ouverte : Mes catéchumènes avaient pour voisins deux parents, le père et le fils, tellement hostiles au christianisme qu'ils ne cessaient de proférer mille menaces et malédictions contre les nouveaux convertis, qui appréhendaient des malheurs de leur part. Furtivement je glissai une médaille de saint Benoît dans une fente du mur de la maison des deux forcenés. Chose étonnante ! Quelque temps après, le père, âgé de près de 70 ans, étant tombé malade, demanda spontanément à s'instruire de la religion ; ce qu'il fit pendant un mois, et il sollicita la grâce du Baptême avant de mourir ; qui plus est, son fils, encore plus intraitable que lui, consentit et se prêta à un enterrement chrétien. Lui-même, quoique ivrogne et joueur, parla de se convertir et ne dit plus que du bien de la religion. Lors de ma visite suivante, il vint me saluer, il assista aux instructions et se montra aussi gentil que possible. Si ses vices, qu'il condamne en principe, ne lui ont pas encore permis de devenir des nôtres, il n'a cessé de vivre depuis en bonne harmonie avec les chrétiens ; ce qui est vraiment prodigieux, vu les antécédents et le caractère de cet homme. Or, à quoi attribuer ce changement si inattendu, tant dans le père que dans le fils, sinon à la médaille de saint Benoît? Telle est la seule explication qu'on a pu y trouver, et que je n'hésite pas à admettre.

« La dévotion à saint Benoît et à sa médaille a donc fait des progrès parmi nous... L'an dernier, j'eus encore recours à la médaille à l'occasion d'une nouvelle compétition pour un autre terrain, et depuis lors, rien de fâcheux n'est encore arrivé. Dernièrement, la ville de Kouy-Hién étant troublée par des brigands incendiaires, qui ont livré aux flammes une centaine de magasins, j'ai fait placer des médailles de saint Benoît sur tous les murs de la résidence et sur les murs de clôture : j'ose compter sur la protection de mon saint Patron... Ses médailles sont fort répandues au Kouang-Sy. Mon désir est que tous les chrétiens en possèdent... »

*
* *

Pinang (Malaisie), 11 mars 1893. «...Il y a trente-deux ans que j'habite la communauté de Pinang. J'ai toujours connu et aimé saint Benoît. J'ai constaté ici sa protection spéciale par les faits merveilleux qui se sont passés sous mes yeux. Toutes nos enfants (elles sont plus de trois cents) portent sa médaille, et aussi toutes les personnes qui ont été élevées chez nous. L'année dernière nous fîmes venir une belle statue pour contenter la dévotion de toute la maison. J'ai en saint Benoît une confiance sans borne. On appelle ici sa médaille *Lavan Seitan (contre le diable)*, car c'est là sa principale puissance. Car ici, dans ce pays païen, on voit souvent des personnes et même des enfants possédés, que cette médaille et l'eau bénite rendent à leur état lucide, comme s'ils revenaient d'un rêve.

« On me présente un jour une païenne de 8 à 9 ans ; ses parents n'en voulaient plus, parce qu'elle était tout à fait disgraciée de la nature ; elle faisait mille contorsions, elle tremblait, elle bavait et avait une voix qui effrayait les enfants. Une aveugle fort instruite, recueillie près d'un ruisseau où ses parents l'avaient jetée, et ramassée par nous, nullement choquée de son extérieur, lui apprit vite ses prières et son catéchisme. Mais voilà qu'un soir la pauvre petite tombe au milieu des enfants couchées au dortoir. Toutes se mirent à crier : « Arlei se meurt ! » Ignorant que c'était une attaque d'épilepsie, et sachant qu'elle désirait le baptême et était d'ailleurs assez instruite, je la baptisai. Revenue à elle, on lui suppléa les cérémonies du baptême. Ne pouvant la garder à l'orphelinat, on la plaça dans un ménage sans enfants. Mais tous les jours, elle se traînait à notre porte pour nous supplier de la reprendre. « Oui, lui dîmes-nous ; mais dis alors à saint Benoît qu'il ne te laisse pas tomber devant les enfants. » Le R. P. Fée me dit : « Reprenez cette pauvre petite qu'on maltraite dans cette famille. Je lui ai béni une médaille de saint Benoît, et, par sa protection, elle ne fera plus peur aux enfants. » La pauvre Arlei, nous revint donc bien faible, mais aussi plus d'attaques !... Deux ans après, elle mourut de la mort des justes. Dès qu'elle eut expiré, un essaim d'abeilles entra dans sa petite chambre et entoura la morte sans qu'il fut possible de l'en chasser ; mais il partit de lui-même quand on eut enlevé le corps.

« Une de nos converses, Sœur Cécilia, fut atteinte, il y a deux ans d'un ulcère à la cheville, très profond et large comme la paume de la main. Aucun remède ne la soulageait ; elle souffrait horriblement. Il y avait trois nuits qu'elle n'avait pas fermé l'œil. Je lisais alors la brochure qui parle des merveilles que la médaille de saint Benoît opère, même sur les animaux. Le Docteur vint voir la bonne Sœur, lui donna un remède, et dit qu'il fallait l'étendre sur son lit, lui bander la jambe et qu'elle ne devait pas bouger pendant un mois. La Sœur infirmière vint me le dire. La brochure

à la main, j'allai trouver la malade, et je lui dis : « Ma chère amie, je crois que vous valez bien un poulet, et saint Benoît en guérit. Mettez sa médaille dans cette cuvette d'eau et venez que je lave votre jambe ; je la banderai, et puis, allez vous coucher, vous devez avoir besoin de dormir. Mettez votre confiance en saint Benoît ; nous allons ce soir commencer une neuvaine pour vous avec les petites Indiennes. Demain matin ne vous levez pas avant que je ne vous le dise. » Sœur Cécilia alla se coucher, dormit la nuit entière sans se réveiller, et quand j'allai la voir le matin elle me dit : « Je ne sens plus de mal. Je crois que je suis guérie ». Je n'osais débander la jambe. Je lui dis : « Voyons, défaites-la vous-même ». Quelle ne fut pas notre surprise de la voir tout à fait guérie ! Cette plaie noire avait disparu ; il n'y restait plus qu'une légère cicatrice, et depuis lors la bonne Sœur ne s'en est plus ressentie et fait son ouvrage sans peine ni souffrance. — Je regarde ce fait comme un vrai miracle... »

« Une Chinoise de 11 ans fut aussi l'objet de la protection de saint Benoît. Son père l'ayant vendue à un riche Chinois et dépensé l'argent à fumer de l'opium, lui conseilla de s'échapper, en lui disant qu'il la placerait dans une maison où elle serait mieux. Il nous l'amena sans nous raconter cette histoire. Ce pauvre fou d'opium, voyant qu'au couvent sa fille ne lui rapportait rien, prit envie de la faire sortir, cachant bien qu'il voulait la revendre. En attendant, Flavie s'instruisait très bien de la doctrine chrétienne ; mais nous n'osions pas la baptiser, tant son père nous tourmentait pour la reprendre. Il se remua jusqu'à ce qu'on nous eut obligées de la lui rendre. Avant son départ, je mis dans le bord de son vêtement, avec son approbation, une médaille de saint Benoît, afin qu'on ne put l'ensorceler. Elle partit en pleurant et me promit de faire chaque jour sa prière.

« Un jour que nous passions près de chez elle avec les enfants, elle s'échappa pour venir nous souhaiter le bonjour ; mais une seconde fois elle se montra à la fenêtre et nous dit : « Je ne puis descendre ; voyez ma chaîne, je suis attachée et bien malheureuse. Priez pour moi ! — Et toi pries-tu ? — Oh ! oui, tous les jours. — Et ta médaille ? — A la même place. »

« Après deux ans de détention, son père la prit à la promenade. L'enfant marchait devant, et son père causait à une petite distance avec un Chinois ; il s'agissait du marché pour la vendre encore une fois. Ni l'un ni l'autre ne se doutait que l'homme qui marchait près d'eux appartenait à la police secrète. Quand il eut tout entendu, il prit les deux Chinois et la fille et les mena au tribunal où ils durent payer une amende. Le juge demanda à Flavie si elle connaissait une maison où elle serait plus en sûreté que chez son père. « Mais oui, dit-elle, j'ai déjà été au couvent, et je ne désire rien tant que d'y retourner. » On nous la conduisit, et ce fut un triomphe pour elle. Du plus loin qu'elle nous vit, elle s'écria : « Je reviens pour toujours, grâce à ma médaille ! » Nous l'avons très bien mariée ; elle est venue nous voir ; elle est très heureuse et elle porte toujours sa médaille.

« J'aurais encore bien des traits de protection de saint Benoît à vous raconter, mais le temps me manque... » (Lettre de Sœur Sainte-Jeanne.)

*
* *

Go-Cong (Cochinchine), 26 février 1893.

«...Saint Benoît est bien connu et aimé à Saïgon. J'ai dû vider mes poches et n'ai pas eu assez de médailles. Notre Mère principale m'a raconté que, pendant son séjour au Japon, on avait jeté des médailles de la Sainte Vierge, de saint Joseph, de saint Benoît dans un terrain contigu à celui du couvent, et occupé par des établissements de bains. On avait tenté d'acheter ce terrain, mais les propriétaires ne voulaient le vendre à aucun prix. Humainement parlant, c'était à désespérer, quand, subitement, ils s'en allèrent et abandonnèrent la place aux Sœurs.

« La directrice des garçons annamites de la Sainte-Enfance, à Saïgon, avait obtenu, non sans peine, une belle pompe à roue. Tout allait pour le mieux, quand je ne sais quoi se dérangeant dans le mécanisme, l'eau ne vint plus. Une réparation aurait été très coûteuse. Quand on a des charges aussi lourdes que celles des fondations et des constructions, on serre les cordons de la bourse... En désespoir de cause, la bénite médaille alla prendre un bain, et au second tour de roue, elle revint avec l'eau. Ce fait s'est passé pendant que j'étais à Saïgon.

« Au pensionnat de cette ville, les Sœurs qui couchent immédiatement sous le toit, étaient très ennuyées par les chauve-souris qui s'y multipliaient et dont on se défait difficilement. Une sœur y mit une médaille, et depuis, elles dorment tranquillement... » (Lettre de Sœur Benoît-Joseph, religieuse de Saint-Paul de Chartres.)

*
* *

N. B. — On demande instamment une petite aumône aux personnes dévouées aux Missions, à celles qui veulent remercier saint Benoît des grâces reçues par son intercession, comme à celles qui implorent son secours et espèrent de lui quelque faveur. Ces aumônes seront reçues avec reconnaissance au monastère de la Trappe d'Acey,

par Gendrey (Jura), et employées à envoyer des médailles de saint Benoît dans les Missions.

On demande un *Gloria Patri* pour remercier Dieu des prodiges opérés par saint Benoît et par sa médaille, et le prier de les multiplier pour sa gloire et pour le salut des âmes.

Prière instante, pour l'honneur de saint Benoît, de nous faire connaître toutes les faveurs obtenues par sa puissante intercession et par sa médaille.

Le curé de Dôle, soussigné, affirme que les faits ci-dessus rapportés sur l'efficacité de la médaille de saint Benoît sont extraits fidèlement des lettres de missionnaires et de documents qui lui ont été soumis et dont il a constaté l'authenticité.

X. Guichard.
Curé de Dôle-du-Jura.

PLAIDOYER POUR SOPHIE WALDER

Notre vénérable ami M. le chanoine Mustel a bien voulu nous communiquer, il y a déjà longtemps, une curieuse lettre anonyme qu'il reçut (écriture féminine, d'une calligraphie parfaite) :

Bellefond, le 9 mai 1894.

Monsieur l'Abbé,

L'ouvrage du docteur Bataille, *le Diable au XIXe siècle*, vient de me tomber entre les mains. J'ai été saisie, comme toute vraie catholique, de la façon dont est présentée cette longue suite de récits invraisemblables, où l'horrible ne le cède qu'à la stupidité.

Il ne m'appartient pas de critiquer ; je ne suis point compétente en ces matières. De tous côtés on s'en est chargé ; j'en suis très heureuse, quoique désintéressée de la question, parce que le docteur Bataille, que je soupçonne quelque peu d'avoir voulu faire à tout prix un gros livre, me paraît de plus dénué de tous les sentiments qui font l'honneur de notre race.

En effet, à qui réserve-t-il ses attaques, ses insultes les plus envenimées ? Est-ce aux chefs et aux propagateurs de la secte soi-disant diabolique ? Non, c'est à une jeune fille absolument innocente. C'est ce qui m'a le plus frappée dans ce livre.

Si Sophie Walder est, depuis son enfance, une victime de l'erreur, elle n'en est point responsable. L'auteur parle d'elle trop longuement pour qu'on ne puisse juger à son tour et rétablir les choses telles qu'elles sont. Je ne suis pas de ceux qui adoptent les opinions toutes faites.

Le docteur Bataille se charge lui-même de nous apprendre comment elle a été élevée par un père fanatique, qui l'a prise au berceau à sa malheureuse mère ; il nous la montre à dix-huit ans enthousiasmée de ses croyances et brûlant d'accomplir cette mission que son père a dit lui être réservée.

De plus, il ne peut s'empêcher de nous la représenter comme une jeune fille parfaitement douée. Les injures dont il agrémente son récit sont donc toutes gratuites. Sophie Walder croit accomplir le plus saint des devoirs ; elle est de bonne foi. Que peut-on lui reprocher ? Il veut la faire paraître odieuse, il ne réussit qu'à la rendre plus intéressante.

Enfin, le docteur Bataille cite en note un fragment de la lettre que Mlle Walder vous a adressée en février 1893, et où elle se plaint de l'odieuse conduite du docteur envers elle, et, selon sa coutume, il joint à cette citation tout ce qu'il peut imaginer de plus venimeux. Le langage de Sophie Walder n'a rien que de très modéré, et son indignation toute légitime ne se traduit pas par des expressions haineuses, comme celles que le docteur a constamment sous sa plume.

Rien ne saurait faire excuser cette trahison toute manifeste. Le docteur Bataille a réellement abusé de la confiance de Mlle Walder pour se faire livrer des secrets qui lui ont plus servi qu'il ne veut le dire, et, pour conclusion, la traiter comme la dernière des femmes.

Il n'espérait pas, je suppose, qu'elle pût rester neutre en présence d'outrages rendus publics ? Elle a raison d'en appeler au jugement des impartiaux. Si personne ne s'est encore prononcé pour lui rendre justice, c'est indifférence pure, et, quand je serais la seule de mon opinion, je soutiendrais qu'elle mérite une prompte satisfaction.

Toutes les femmes sont sœurs, et qu'on n'aille pas dire que je défends la secte ; je défends la femme injustement outragée, par esprit de justice et de sympathie pour mon sexe, regrettant de n'avoir pu le faire plus tôt.

Je suis prête, aussi bien que le docteur Bataille, à prouver mon dévouement à ma religion ; mais les injures qu'il lance à Mlle Walder sortent de la question et ne font aucun bien à l'Eglise. Il paraît réellement possédé du démon de l'orgueil et de la haine, et il affecte un dédain bien inutile pour une personne dont il aurait dû fuir plus tôt la société.

C'est de lui qu'on peut dire qu'il ne donnera pas le change au public, qui ne le prendra pas, je suppose, pour un homme de cœur. Un homme qui insulte une femme est toujours un lâche : il n'y a point d'exception à la règle. Il n'est donc point nécessaire qu'il se vante de son courage ; car les braves n'en font jamais mention. Le vrai courage consiste à être rigoureusement juste.

J'espère, Monsieur l'Abbé, que vous voudrez bien faire paraître cette lettre dans votre excellente *Revue Catholique*. Mlle Walder, j'ose espérer que vous en conviendrez, mérite autre chose que la méchante réplique du docteur Bataille.

Signé : UNE FEMME DE CŒUR.

M. le chanoine Mustel n'a pas cru devoir publier cette étrange lettre ; mais, puisqu'elle nous a été communiquée, et puisque son auteur la destinait à la publicité, nous pensons avoir le droit de l'insérer dans nos colonnes. C'est un document qui montre le bizarre état d'âme de certaines personnes, et il prouve, mieux que toutes les dissertations, combien le recrutement est facile aux palladistes, même dans les milieux catholiques.

Inutile de dire que le docteur notre ami dédaigne les invectives de la correspondante anonyme. La prétendue violation du secret professionnel, à propos de Sophia, est une mauvaise plaisanterie, dont le docteur Bataille a fait justice dans son chapitre XLI, où il étudie précisement, d'une façon très minutieuse, le cas de Mlle Walder.

Laissons donc cela ; mais retenons la moralité de cet incident.

Voici une femme, certainement instruite ; — son style est d'une correction impeccable, son écriture dénote la distinction d'une personne occupant un rang dans la société ; — cette dame, ou cette demoiselle, se dit catholique, et il se peut bien qu'elle le soit. Or, en considérant son admiration qui, à chacune de ses lignes, éclate pour Sophie Walder, nous nous demandons ce qu'il adviendrait si par malheur l'infernale créature, — infernale, mais savamment séductrice, habile et agréable enjôleuse de femmes, — rencontrait un jour son avocate si passionnée. Cette pauvre dame ne tomberait-elle pas dans les filets ? ne serait-elle pas une proie nouvelle pour Satan ?...

Hélas ! nous ne le craignons que trop. Aussi réclamerons-nous à nos lecteurs une prière pour cette malheureuse âme, dont l'aveuglement a déjà commencé.

L'ANTIPAPE LEMMI ET LE LATIN

L'illustrissime Adriano, chacun sait ça, est ignorant comme une carpe. Aussi, paraît-il, son ennui est grand d'être obligé de recourir à des secrétaires pour la rédaction de ses décrets palladiques. Il voudrait bien formuler ces actes en italien comme pour ceux du Sup.·. Cons.·. de Rome. Mais le docte Albert Pike a institué le latin langue officielle du Souv.·. Dir.·. Dog.·. ; et il faut bien qu'Adriano en passe par là. Voilà ce que c'est de s'obstiner à singer l'Eglise ! Le F.·. Pike n'avait pas prévu qu'il aurait un âne comme second successeur...

LE DIABLE A MADAGASCAR

Les *Annales de la Sainte-Enfance* (numéro de février) contiennent l'intéressante lettre que voici, émanant du R. P. Castets, de la Compagnie de Jésus, missionnaire à Madagascar.

Arivonimamo, 27 juillet 1894.

Grande est la puissance du démon dans notre vieille Europe chrétienne, il s'y rend de plus en plus maître des cœurs et des intelligences ; toutefois, il n'y règne encore qu'à demi, en cachette et, pour ainsi dire, avec une certaine discrétion. Mais c'est là le jeu d'un habile temporisateur ; et nous ne lui en savons aucun gré, puisque cette diplomatie de l'enfer ne va qu'à étendre ses conquêtes, sans effrayer ni dégoûter les masses encore profondément chrétiennes.

Mais, quand le baptême des peuples n'enchaîne pas sa puissance et qu'il est maître absolu du logis, le démon se donne libre carrière et se joue ostensiblement de la pauvre humanité. Nous en avons la preuve évidente à Madagascar, et plus particulièrement dans le district d'Arivonimamo confié à notre vigilance apostolique.

Voilà près de deux mois que nos villages et nos campagnes retentissent d'étranges concerts, avec battements de mains et roulements d'*amponga* (ou tambour malgache). Ces concerts à mesure rapide, mais à cadence uniforme, se font surtout entendre, matin et soir, à des heures réglées ; le matin depuis le point du jour jusque vers 9 heures, et le soir, depuis 4 heures jusque bien avant dans la nuit.

En voici la cause et le but :

Il existe ici une maladie étrange et fort commune : on l'appelle *Menabé*. Il m'est impossible d'indiquer exactement le sens et l'étymologie de ce nom. A la lettre, il signifie *rouge-grand ;* c'est peut-être une allusion aux fantômes effrayants qui passent sous les yeux du malade, aux heures de crise. Ce rapprochement permettrait de traduire *Menabé* par *colosse rouge, colosse aux regards flamboyants, colosse vêtu de flammes*.

Le *Menabé* s'appelle d'un autre nom plus caractéristique *Ramanenjana ;* et ce mot dont l'origine est *Henjana* (raide, tendu), rappelle l'état extérieur du malade, aux heures de souffrance, où son corps se raidit, se soulève et subit de violentes contorsions.

Je ne connaissais encore cette maladie terrifiante que par ouï-dire ; mais un incident survenu ces jours derniers à Arivonimamo, m'a permis de l'observer, dans toutes ses phases, même les plus violentes, et de suivre aussi exactement que possible, ce qui se passe dans

le cerveau de ces pauvres malades, si horriblement torturés.

Voici le fait en détail :

Dans la matinée du samedi, 7 juillet, quelques-unes de nos ferventes chrétiennes arrivèrent précipitamment dans notre petit parloir ou salle des remèdes (tranom-panafody), et, tout émues, demandèrent de l'eau bénite :

— Est-ce pour vous, mes enfants ? leur demandai-je inquiet.

— Non, c'est pour la petite Madeleine, dirent-elles, notre chère petite Madeleine qui est atteinte du *Menabé*.

— Allez, leur dis-je, portez-lui de l'eau bénite : mais je vous en prie, mes enfants, informez-vous tout d'abord d'une chose nécessaire à savoir. Hier au soir et ce matin encore, j'ai entendu tout près d'ici le roulement de l'*amponga* et les chants des jongleurs qui prétendent guérir du *Menabé*. C'était peut-être votre petite Madeleine que l'on soumettait à ce traitement ridicule et mortel. Informez-vous discrètement de ce qui s'est passé et faites-nous savoir le résultat de vos démarches.

Les femmes à peine sorties, je soumets le cas au P. Joseph de Villèle, mon compagnon d'apostolat, et nous décidons qu'il ne faut pas tarder d'aller en personne voir ce qui se passe.

J'y cours à l'instant, et je vois nos chrétiens avec la petite Madeleine priant devant le Saint-Sacrement et demandant sa guérison. Les cheveux et le front de la malade étaient encore tout humides de l'eau bénite qu'on y avait versée, et ce qui m'a frappé dès lors, c'est la conviction profonde au cœur de nos chrétiens, que cette maladie se guérit surtout, et pour mieux dire uniquement, par l'efficacité de l'eau bénite ; aussi, depuis quelques jours, notre principale occupation, à titre de médecins et de pharmaciens, est de distribuer de l'eau bénite aux nombreux chrétiens, et même aux païens, qui viennent en demander.

La prière finie, le P. Joseph interroge paternellement la petite malade, pour savoir ce qui s'est passé : elle répond qu'une fois la crise commencée, elle a perdu la liberté et la raison ; qu'elle ne se rappelle rien de ce qu'elle a fait ni de ce qu'on a fait à ses côtés pendant la crise.

L'enfant repart et nous espérions que la secousse ne se renouvellerait pas.

Le samedi et le dimanche se passent sans nouvelles; lorsque tout à coup, vers 9 heures du soir, on frappe à la porte de notre résidence. C'étaient quelques chrétiens, parents de la petite Madeleine, qui venaient appeler le Père en toute hâte :

— Mon Père, je vous en prie, ne tardez pas à venir ; Madeleine et ses deux cousines sont bien malades, nous craignons un malheur.

J'étais seul, je pars bien vite et le cœur gros ; car Madeleine et ses deux cousines sont de nos élèves baptisées et de nos plus ferventes enfants.

Entré dans le *tamboho* (enclos de la maison), je compris à l'instant ce qui s'était passé ; les trois enfants étaient couchées à terre, sur une natte et presque pliées en deux. Elles étaient immobiles et semblaient plongées dans le sommeil ; toutefois les yeux ouverts et presque effarouchés ne permettaient pas de croire à un repos réparateur ; c'était un état de prostration profonde, qui les rendait insensibles à l'âpreté du froid, sous un clair de lune hivernal. Près de la malade, se trouvaient le père, la mère et quelques parents, muets de crainte et de douleur ; tout autour, une foule nombreuse, accroupie, silencieuse et stupéfaite.

Un des spectateurs, que la présence du Père semblait incommoder, tenait en main une espèce de petit gourdin. Fort bien, pensais-je, c'est le bâton du chef d'orchestre, destiné à donner le signal des jongleries traditionnelles.

Alors, prenant la parole avec un accent d'autorité paternelle :

— Tout d'abord, dis-je, je demande et j'exige qu'on écarte d'ici ceux qui ont pris une part active dans les scènes burlesques, exécutées malgré notre défense ; leurs pratiques suspectes, leurs criailleries et leurs tambours sont la véritable cause du malheur de ces enfants ; s'ils restent là, je ne puis consentir à soigner les malades.

Ils se retirèrent à l'instant, car ma voix était impérieuse ; et personne n'osa se plaindre ou résister.

Alors je m'inclinai vers la plus jeune des trois malades, et, versant un peu d'eau bénite sur son front, je l'appelai par son nom ; après quelques instants de silence, elle s'éveilla comme en sursaut et releva la tête.

— Mon enfant, lui dis-je, c'est le Père qui vient te voir.

— Merci, mon Père.

A ces mots, les deux autres malades sortent de leur profond assoupissement et regardent.

— Oui, c'est moi, c'est le Père qui est à vos côtés.

— Merci, mon Père.

— Mes enfants, vous allez me suivre et entrer dans la maison ; il fait bien froid dehors.

Tout aussitôt elles me suivent, grelottantes de faiblesse et de froid. Je restai quelque temps auprès d'elles dans la maison ; je leur fis boire de l'eau bénite, puis deux cuillerées de vin sucré pour ranimer leurs forces défaillantes.

Après une demi-heure environ, elles avaient repris leur gaîté ordinaire et me faisaient promettre de venir les voir encore le lendemain matin. De leur côté, le père et la mère s'engageaient, au moins de bouche, à ne plus renouveler les scènes grotesques et superstitieuses,

qui s'étaient succédé pendant deux jours, et dont voici un rapide aperçu :

Le malade est pris de frissons et de tremblements ; sa poitrine se soulève, tout son corps s'ébranle, et, comme entraîné par une force irrésistible, il se met à courir, au caprice de ses impressions.

A ces heures de surexcitation, le malade devient très vigoureux et très hardi. Ainsi, l'une de nos trois malades, enfant faible et timide, a gravi pendant la nuit et presque en bondissant, un énorme rocher qui s'élève à pic sur la montagne.

Comme l'agitation se renouvelle à des heures fixes, les jongleurs et chanteurs se tiennent prêts ; et, dès que le malade se soulève sur son séant, ils se mettent à l'œuvre. Le bruit des tambours et les chants étourdissent le malade, les jongleries le jettent dans une sorte d'ivresse, il perd toute conscience de son état.

Ahuri du tumulte et des scènes étranges qu'il voit à demi et comme dans l'horreur d'un cauchemar, il devient, suivant l'expression d'une de nos chrétiennes, comme *un taureau épouvanté, omby taitra ampo*, s'enfuit à toutes jambes et au hasard, se couche à terre, se relève en poussant des cris et fait mille contorsions.

A chaque fois que la crise reprend ou semble devenir plus aiguë, c'est un nouveau tumulte, ce sont de nouvelles jongleries. Cette comédie meurtrière dure parfois de longues heures et ne finit pas avant que le malade tombe épuisé de forces et comme sans vie.

Ajoutons que cette comédie meurtrière se termine à peu près toujours par une jonglerie superstitieuse ; les chanteurs et jongleurs prennent en main le *Fary* (canne à sucre) ; on le met aussi dans la main du patient qui l'accepte par obéissance inconsciente ou par instinct superstitieux ; puis on s'achemine vers le tombeau des *ancêtres*, pour leur présenter cette offrande, à titre de prière et d'adoration.

Et voilà l'étrange traitement que l'on venait de faire subir à nos chères enfants.

Le lundi, dans la matinée, une de nos chrétiennes vint m'apprendre qu'on avait vu les esclaves de la famille rentrer de la campagne et porter les *Fary*, qui seraient probablement présentés, le soir même, aux *mânes des ancêtres*. J'en conçus une profonde douleur, et, sur le champ, je me rendis à la maison des malades pour voir ce qui en était ; je trouvai les trois enfants seules au logis et j'eus bien de la peine à retenir mes larmes, lorsque j'aperçus sur un meuble cinq ou six *fary* déjà préparés pour le défilé carnavalesque de la soirée.

— Mes enfants, leur dis-je, qu'est-ce donc que cela ?

— Ah ! mon Père, ce n'est pas nous qui les avons portés ; ce sont les esclaves, et, lorsque la crise nous reprend, on nous fait faire, malgré nous, des choses que nous détestons.

— Mes enfants, ces *fary* doivent servir au culte des démons ; vous allez les brûler ou les jeter hors de la maison.

— Oui, nous allons les jeter au fossé, mais accompagnez-nous, mon Père.

Aussitôt fait que dit.

Cependant les pauvres enfants ne furent point à l'abri des pratiques superstitieuses qu'on leur imposait. Les jongleries, le tumulte et la présentation du *Fary* se renouvelèrent encore le soir et le lendemain matin. L'épuisement physique et, peut-être, la mort de l'âme, semblaient devoir être le dénouement nécessaire de cette affreuse tragédie.

Le P. Joseph étant revenu de ses excursions apostoliques, nous délibérâmes devant Notre-Seigneur, et résolûmes de parler en maîtres. Les trois malades sont mandées chez nous :

— Vous êtes nos enfants, leur dit le P. Joseph, nous vous gardons ici et nous vous soignerons dans une de nos cases ; allez tou de suite avertir vos parents que vous reste ici ; nous répondons de vous.

Grande fut alors la joie des enfants, et le parents n'osèrent pas résister à l'énergie d notre sommation.

Le soir, vers 6 heures, les enfants venaien de quitter la chapelle, où nos chrétiens s réunissent tous les soirs pour faire la prièr en commun. A peine rentrées dans la case infirmerie, elles sentent venir la crise et de mandent la présence du Père. Le garde-ma lade m'appelle, j'accours à l'instant et rassur les pauvres petites en leur promettant de le assister ; j'ai pu alors me rendre compte de l crise dans tout son développement.

Les frissons précurseurs durèrent enviro cinq minutes ; leur violence alla toujour en croissant, jusqu'à produire des secousse qui faisaient bondir le malade. Aux frisson succèdent des élancements de poitrine, qu prennent un caractère terrifiant, et leur flancs semblent, à chaque instant, sur le poin de se rompre ; puis, c'est le tour des convu sions et des balancements qui portent le bust de droite à gauche, comme une balançoir mue par un ressort puissant et rapide ; enfin les trois malades bondissent de leur couch pour gagner l'espace.

Quatre personnes avaient peine à les ret nir ; ne pouvant saisir la porte que nous cou vrions de notre corps, elles bondissent vers fenêtre pour s'échapper.

Alors, ce sont des cris d'épouvante et supplication :

— *Il est là, il nous saisit..... Il nous e porte..... Non, non..... Empêchez-le..... Je veux pas, je ne veux pas..... Ecartez-le, éca tez-le..... Il me tue, je meurs, je suis perdue*

Et les pauvres enfants repoussaient de leurs deux bras le spectre qui voulait les emporter, s'accrochaient à nos habits pour résister à sa violence, bondissaient pour échapper à ses poursuites. Nous leur suggérions de pieuses invocations : *Jésus, Marie, Joseph... Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous...*

A un moment, l'une d'elles répéta la dernière invocation jusqu'à trois reprises, avec un accent de foi et de douleur, qui nous arrachait des larmes. Cette fois, pourtant, la crise ne dura qu'une demi-heure environ ; c'était comme un cri de rage poussé par le malin esprit, un essai de vengeance tenté par le génie du mal, qui n'était plus maître dans la petite case, propriété du missionnaire. Ce fut son dernier essai.

Le lendemain matin, les pères et les mères des enfants, plusieurs parents et amis se groupent dans la petite case, pour voir si la crise va se renouveler à l'heure ordinaire. Les malades boivent quelques gorgées d'eau bénite et paraissent pleines de confiance.

Le Père, le garde-malade, les parents des malades, ceux même qui ne sont pas baptisés, tous à la fois tombent à genoux et récitent une courte prière à la sainte Vierge ; la prière se termine par cette triple imprécation contre le démon : « Des embûches du démon, délivrez-nous, Seigneur », et les pauvres malades prononcèrent cette triple invocation avec tant d'énergie, qu'elles paraissaient n'avoir pas le moindre doute sur le caractère diabolique de cette maladie.

Ce matin-là, le soir du même jour, le lendemain, le surlendemain, les crises ne se sont pas renouvelées ; les malades étaient guéries, guéries par la prière, guéries par l'eau bénite.

Elles sont restées dans la petite case-infirmerie, jusqu'au lundi matin, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel ; ce jour-là, elles se sont confessées, et deux d'entre elles ont reçu la sainte communion.

Le soir du lundi, elles revenaient à la résidence du Père, avec une nombreuse députation de parents, nous apporter un panier de riz, une corbeille de patates et une poule. Tous les fronts étaient rayonnants, et l'on ne savait comment remercier Dieu du bien fait au corps, et surtout à l'âme des enfants.

Cette guérison, dont la prière est l'unique agent, a produit la plus heureuse impression sur les chrétiens et même sur les païens du voisinage. Elle a probablement déterminé une prescription officielle qui fait grand honneur à Raphaël, notre premier gouverneur et l'un de nos plus fervents catholiques.

Vendredi, en présence de la foule nombreuse réunie sur la place du marché, il a lu à haute voix les textes de loi, interdisant, sous peine d'amende et de prison, le culte des faux dieux ; et il a fait connaître sa résolution bien arrêtée d'appliquer la loi à tous ceux qui font revivre les coutumes superstitieuses des ancêtres, relatives au *Menabé*.

Quelques murmures se sont élevés dans la foule.

— Vous voulez donc tuer nos malades?

— Si vous avez des malades, consultez les médecins, et n'aggravez pas leur maladie par vos folies tapageuses.

— Les Pères ont sauvé trois malades, s'écrie l'un des auditeurs, un *protestant* de nos voisins : ont-ils fait autre chose que les soustraire à votre ridicule traitement?

Là-dessus, les murmures commencent à s'apaiser. Depuis lors, la peur inspire la sagesse et l'on n'entend plus le sinistre roulement de l'*amponga*.

Que penser de cette étrange maladie? Nos chrétiens n'hésitent pas à l'appeler *diabolique*, et ne veulent d'autre remède que l'eau bénite ; elle guérit à peu près toujours. Nos enfants interrogés sur la cause de leur épouvante, aux heures de crise, disent qu'un affreux colosse voulait les saisir : « *Ramaitsoakanjo nous emporte ; Rajakimena nous enlève.* »

Pour moi, je n'hésite pas à reconnaître que la *sympathie nerveuse* peut avoir une grande part dans cette contagion ; je crois aussi que l'influence de l'*hérédité* prédispose le tempérament physique et moral à ces débauches d'irritabilité nerveuse, et que, suivant une expression chère à la médecine contemporaine, les Malgaches sont, par le seul fait de leur naissance, d'*excellents sujets* pour les expériences du *Menabé*. Mais il est certain que le démon profite de ces dispositions naturelles, pour maintenir nos pauvres Malgaches sous l'empire des superstitions païennes, les enfoncer dans la fange du vice et les éloigner de Jésus, vrai pacificateur des âmes.

« Ces faits, dit avec raison le R. P. Abinal, — *Madagascar, mœurs et croyances*. Paris, 1885, p. 235, — n'ont-ils pas une analogie remarquable avec ceux qu'on a recueillis sur le somnambulisme et le magnétisme des spirites? Et, de l'analogie des faits, ne serions-nous pas en droit de conclure à la similitude des causes? Le lecteur en jugera. »

Castets, S. J.

Nous souhaitons de grand cœur la bienvenue à la *Rivista Antimassonica*, qui vient de se fonder à Rome même, pour combattre la secte et son chef suprême Lemmi, sous le patronage du Comité de l'Union Antimaçonnique d'Italie (président : Attilio Pecci).

Cette revue est mensuelle. Le 1[er] numéro a été publié en janvier. Abonnements : 5 fr. par an pour l'Italie ; 6 fr. pour les autres pays.

Le procès de la « Croix du Jura »

Voici l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Besançon, le 30 janvier 1895, dans le procès intenté à nos vaillants confrères de la *Croix du Jura*. Nous reproduisons intégralement ce document, la presse française tout entière s'étant occupée de cette affaire; on remarquera, en particulier, le deuxième considérant, qui est fort important en l'espèce.

La Cour,

Considérant que le journal la *Croix du Jura*, dans son numéro du 12 août 1894, et sous le titre : *La Franc-Maçonnerie dans le Jura*, a publié une quatrième liste de personnes qu'il prétend affiliées à cette association, liste où figurent Brenez, buraliste à Lons-le-Saunier, et Thévenin, marchand de fromages à Messia; que, dans la cinquième liste, publiée le 26 août 1894, se trouve le nom de Billet Paul, maire à Courbouzon; dans une huitième du 7 octobre 1894, celui de Billet, docteur en médecine à Lons-le-Saunier; dans une neuvième enfin, du 21 octobre suivant, le nom de Dumanalède, marbrier et conseiller municipal à Lons-le-Saunier;

Que ces cinq personnes se prétendant diffamées et injuriées par cette qualification de francs-maçons à eux donnée par la *Croix du Jura*, alors qu'ils ne font nullement partie de la franc-maçonnerie, ont assigné Lorain, gérant de ce journal, devant le tribunal correctionnel de Lons-le-Saunier, en réparation du préjudice causé;

Considérant que, de toute évidence, le nom de franc-maçon, considéré en lui-même et d'une façon abstraite, ne saurait, pour personne, avoir un sens injurieux ou diffamatoire, et qu'il ne peut revêtir l'un ou l'autre de ces caractères qu'autant que les circonstances extrinsèques accompagnant son emploi en feraient une diffamation ou une injure;

Sur la diffamation :

Considérant qu'aux termes de l'art. 29 de la loi de 1881 sur la presse « toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel ce fait est imputé est une diffamation ».

Qu'il faut donc pour caractériser ce délit à l'encontre de Lorain, établir qu'en même temps qu'il a désigné les cinq plaignants comme étant francs-maçons, il leur a imputé quelque fait déterminé et précis de nature à porter atteinte à leur honneur ou à leur considération;

Que si à cet égard on se réfère aux numéros de la *Croix du Jura* du mois de juillet 1894, produits par les plaignants à l'appui de leur poursuite et dans le but d'éclairer le sens sous la plume de Lorain, de l'expression de franc-maçon, on y lit sur la franc-maçonnerie les appréciations les plus outrageantes;

Que, par exemple, dans le numéro du 8 juillet 1894, parlant de la franc-maçonnerie, la *Croix du Jura* s'exprime ainsi... « C'est la Révolution universelle, la guerre à Dieu, à la religion, au pouvoir, c'est l'anarchisme;... c'est la propagande par le fait... Patrie, Nation, savent-ils ce que signifient ces grands mots, les francs-maçons?... Et l'on voudrait après cela, que la franc-maçonnerie enfante des patriotes, des citoyens !... Caserio, l'assassin du président de la République, est un des leurs: ils peuvent le revendiquer. »

Dans le numéro du 22 juillet 1894 : « Les doctrines des F∴ F∴ Reclus, Kropotkine et autres fils de la Veuve, ont été puisées tout entières dans les manuels des loges, et l'anarchie avec ses théories ordinaires de vol et d'assassinat n'est que la forme progressive de la franc-maçonnerie. »

Qu'enfin dans le numéro de la *Croix du Jura* du 12 août 1894, qui contient les noms de deux des plaignants, Brenez et Thévenin, et que tous ont incriminé dans leur assignation comme étant à leur égard injurieux et diffamatoire, le journal s'efforce d'établir une identité complète entre les doctrines maçonnique et anarchiste, toutes deux ayant pour objet la destruction de la religion, de la loi, de la propriété; que cet article, intitulé *les deux Catéchismes*, se termine par ces mots : « Somme toute, les anarchistes sont plus francs, les francs-maçons plus dissimulés; ceux-là peuvent s'appeler francs-anarchistes et ceux-ci francs-hypocrites, et voilà tout. »

Que sans doute toutes ces imputations et celles en particulier du numéro de la *Croix du Jura* du 12 août 1894, sont faites pour porter atteinte à l'honneur de ceux à qui elles s'appliquent, mais qu'elles sont indéterminées et vagues; que tout en prêtant aux francs-maçons des opinions immorales et révolutionnaires, elles ne contiennent aucun fait avec indication de date ou de lieu et formulé de telle sorte que les plaignants, — à supposer qu'ils fussent de ceux que la loi autorise à prouver la fausseté du fait à eux imputé, — puissent démontrer la fausseté de ce fait; que telle serait cependant la condition essentielle pour que les imputations dont s'agit soient de nature à servir de base à une poursuite en diffamation;

Que c'est donc à tort que les premiers juges ont considéré comme diffamatoire l'imputation indéterminée et impossible à démontrer fausse de « vouloir détruire la religion, la loi, la propriété »;

Que le délit de diffamation n'est point établi à la charge de l'appelant;

Sur le délit d'injures publiques,

Considérant que l'injure est définie par la loi : « toute expression outrageante, terme de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait » ;

Que, par suite, il faut, manifestement considérer comme injurieux tous les passages plus haut rappelés extraits de la *Croix du Jura*; qu'il en est ainsi, sans doute possible, de l'imputation contenue au numéro incriminé de la *Croix du Jura* du 12 août 1894, où non seulement les francs-maçons sont qualifiés « francs hypocrites », mais où encore ils sont représentés comme travaillant à la destruction de la religion, de la loi, de la propriété; que cette dernière imputation, trop peu déterminée pour constituer la diffamation, a du moins, et au plus haut degré, le caractère outrageant ;

Que ces outrages, invectives, termes de mépris à l'adresse de la franc-maçonnerie, publiés dans la même période de temps, parfois même dans le même numéro où le journal donnait ou prétendait donner les noms des francs-maçons du département du Jura, se sont trouvés s'appliquer de la façon la moins équivoque et la plus directe aux personnes ainsi nommément désignées ;

Que les listes sont numérotées, rattachées de cette façon les unes aux autres, ainsi que par la similitude du titre : *La Franc-Maçonnerie dans le Jura* et des caractères typographiques ; qu'enfin, et par la force des choses, elles se rattachent elles-mêmes aux articles prérappelés.

Considérant que le but évident poursuivi par Lorain était de nuire aux plaignants, non seulement dans leur considération, en les vouant au mépris public, mais même dans leurs intérêts matériels, ainsi qu'il semble résulter d'un article publié, dès le 16 avril 1893 dans la *Croix du Jura*, sous ce titre « Le commerce local » et qui se termine par ces mots : « Encore un conseil. Pourquoi les catholiques ne s'adressent-ils pas de préférence à des commerçants catholiques, comme les francs-maçons s'adressent aux protégés des loges ? Les francs-maçons nous donnent là un exemple que nous devrions imiter. »

Que Lorain, gérant du journal la *Croix du Jura* a donc commis le délit d'injures publiques dont il est prévenu, et ce non seulement comme l'a décidé le tribunal vis-à-vis des plaignants Brenez et Thevenin, désignés comme francs-maçons le 12 août 1794 dans le numéro même où paraissait l'article *les deux Catéchismes*, mais encore vis-à-vis des trois autres plaignants, Billet, maire à Courbauzon, Billet, docteur, et Dumanalède, marbrier, à Lons-le-Saunier, dont les noms n'ont été publiés qu'aux numéros des 26 août, 7 et 21 octobre ;

Que le tribunal, il est vrai, a considéré que, seul, le qualificatif « francs-hypocrites » était une injure (le surplus de l'imputation constituant une diffamation) et que cette injure s'appliquait seulement à Brenez et à Thevenin; les seuls des plaignants qui aient été nommés dans ce numéro même de la *Croix du Jura* ; que les trois autres plaignants n'ayant pas interjeté appel, il est définitivement jugé à leur égard que le qualificatif de « francs-hypocrites » ne leur est pas applicable, mais que pour constituer le délit d'injures relevé par eux dans l'écrit incriminé en même temps et comme résultant des mêmes termes que celui de diffamation, il reste l'imputation de vouloir détruire la religion, la propriété, la loi, imputation à tort jugée diffamatoire par les premiers juges ;

Considérant, sur l'application de la peine, qu'à raison des deux condamnations déjà subies par Lorain pour délits de même nature, il y a lieu de maintenir pour les seuls délits d'injures publiques retenus par l'arrêt à sa charge, les peines prononcées par les premiers juges pour diffamation et injures ;

Par ces motifs,

La Cour, statuant sur l'appel,

Dit que c'est à tort que le délit de diffamation a été par les premiers juges retenu à la charge de l'appelant ;

Déclare Lorain acquitté de ce chef de prévention ;

Dit qu'en publiant avec les imputations qui les accompagnent de « francs-hypocrites » et de « vouloir, comme les anarchistes, détruire la religion, la loi, la propriété », les noms des cinq plaignants dans les listes intitulées : « La Franc-Maçonnerie dans le Jura » aux numéros du journal la *Croix du Jura* des 12 et 26 août 1894, 7 et 21 octobre de la même année, Lorain a commis le délit d'injures publiques à l'égard de Brenez et Thévenin par les expressions de « francs-hypocrites » et à l'égard des cinq plaignants par l'imputation de vouloir comme les anarchistes, détruire la religion, la loi, la propriété ;

Le condamne de ce chef d'injures publiques seul retenu à sa charge, à 100 fr. d'amende ;

Le condamne en outre à payer à chacun des plaignants la somme de 100 fr., à titre de dommages-intérêts ;

Ordonne l'insertion du présent arrêt dans les journaux la *Croix du Jura* et l'*Union républicaine du Jura*, le tout aux frais de Lorain ;

Condamne les cinq parties civiles aux dépens, sauf leur recours contre Lorain ;

Fixe au minimum la durée de la contrainte par corps.

La Cour :

Considérant que le nom d'Auguste Romand, lapidaire à Longchaumois, ayant été, dans le nu-

méro du journal la *Croix du Jura* du 21 octobre 1894, compris dans la 9e liste publiée par ce journal, des personnes qu'il prétend affiliées à la franc-maçonnerie dans le département du Jura, Auguste Romand a, dès le 23 octobre, adressé à Lorain une lettre de protestation dont il a requis l'insertion et où il faisait connaître qu'il n'était pas et n'avait jamais été membre d'une loge maçonnique ;

Que Lorain n'a pas publié cette lettre comme l'y obligeait la loi, dans le premier numéro du journal qui a suivi, soit le 28 octobre, mais seulement dans le numéro du 4 novembre et qu'il a fait suivre l'insertion d'une nouvelle affirmation que Romand était franc-maçon ; qu'à l'appui de cette allégation, depuis reconnue inexacte, il a ajouté que le nom d'Auguste Romand figurait avec le numéro 9 sur un procès-verbal du 1er mai 1893, contenant la liquidation de la loge maçonnique de Saint-Claude établissant que, Romand depuis cette époque, était resté débiteur de la loge, d'une somme de 24 fr. ;

Que c'est dans ces circonstances et par exploit du 13 novembre 1894 qu'Auguste Romand a assigné Lorain, gérant de la *Croix du Jura* devant le tribunal correctionnel de Saint-Claude en réparation du préjudice résultant des injures et diffamations dont le dit Lorrain s'était rendu coupable à son égard, et aussi par suite du refus d'insertion dans le délai légal de la lettre de protestation du 23 octobre ;

Sur l'injure publique :

Considérant que Lorain, dans les numéros du journal la *Croix du Jura* des mois de juillet et août 1894 qui ont précédé ou accompagné les publications des listes données par lui comme continuant les noms des francs-maçons du département, a émis sur la franc-maçonnerie les appréciations les plus injurieuses ; que, notamment dans le numéro de ce journal du 12 août 1894 incriminé par Romand dans son assignation, Lorain, comparant la doctrine maçonnique et la doctrine anarchiste, affirme qu'il y a entre elles une entière similitude : que toutes deux ont pour but la destruction de la religion, de la loi, de la propriété ; que seulement, tandis que l'attaque des anarchistes est franche et ouverte, celle des francs-maçons est dissimulée, de sorte qu'ils sont de « francs-hypocrites » ;

Qu'à elle seule cette expression de « francs-hypocrites » s'appliquant directement à ceux parmi lesquels Auguste Romand, qui ont été signalés comme francs-maçons par le journal dans les numéros suivants, suffit à établir à la charge de Lorain le délit d'injures publiques ;

Que l'intention de nuire qui a animé le prévenu est manifeste ; qu'au besoin elle résulterait des termes dans lesquels, au numéro de la *Croix du Jura* du 13 janvier 1895, parlant d'Auguste Romand, il l'appelle : « le lapidaire qui s'est jugé injurié et diffamé par le qualificatif de franc-maçon *que nous lui avions collé dans le dos* et dont le procès, » etc. ;

Sur la diffamation :

Considérant que dans son numéro du 4 novembre 1894, le journal la *Croix du Jura* impute à Auguste Romand d'être resté depuis le 1er mai 1894, date de la liquidation de la loge maçonnique de Saint-Claude, débiteur de cette loge d'une somme de 24 francs ;

Que cette allégation, inexacte d'ailleurs, Romand n'ayant jamais fait partie de la franc-maçonnerie, était de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de Romand ; que produite avec intention de nuire, elle ne pouvait pas ne pas nuire, en effet, à celui à l'encontre de qui elle était formulée ;

Sur le refus d'insertion :

Considérant que Romand établit que, le 23 octobre, il a adressé à Lorain la lettre dont il requérait l'insertion, et où il protestait contre l'inscription de son nom sur la liste des francs-maçons du Jura, parue au numéro du journal la *Croix du Jura* du 25 octobre précédent ; que cette lettre n'a pas été insérée dans le délai légal, c'est-à-dire dans le numéro du journal qui a suivi sa réception, c'est-à-dire le 20 octobre ;

Que Lorain a ainsi contrevenu à l'article 13 de la loi de 1881, sur la Presse ;

Pour ces motifs, confirme le jugement du tribunal correctionnel de Saint-Claude du 22 novembre 1894, tant sur l'application de culpabilité que sur le chiffre de l'amende et des dommages-intérêts ;

Condamne Romand aux dépens, sauf son recours contre Lorain.

MÉDECINE MAÇONNIQUE MAGIQUE

Dans le *Diable au XIXe Siècle* (IIe volume, page 422), le docteur Bataille parle de la clinique établie au temple maçonnique de Chicago pour le traitement des maladies honteuses ; c'est déjà bien étrange qu'une telle clinique fonctionne dans un pareil local, mais que dire du remède employé pour guérir (si la guérison est vraie !) les personnes affectées de maladies occasionnées par la débauche et que la maçonnerie attire ainsi dans ses repaires ?

Le docteur Bataille dénonçait ce prétendu remède : le « remède magique du F∴ Cook ». Ces manœuvres de la secte sont tellement inouïes, tellement invraisemblables, que nous considérons comme un devoir, malgré la répugnance que nous éprouvons pour d'aussi ignobles choses, de repro-

duire textuellement (traduction littérale de l'anglais) une de ces infâmes annonces dont le F∴ Cook et ses complices se servent pour amorcer les personnes des deux sexes atteintes de maladies honteuses.

C'est à n'y pas croire vraiment, et pourtant cela est !

Les lignes ci-dessous sont extraites de *The Drovers Journal*, paraissant à Chicago, numéro du mardi 12 septembre 1893 :

« Spécialité de syphilis. Guérison garantie par écrit.

« Notre guérison est une guérison durable, et non un simple palliatif. Les cas traités par nous depuis huit ans, n'ont pas vu reparaître le moindre symptôme. Avec une description exacte du cas, nous pouvons le traiter par correspondance postale, et nous vous donnons la garantie assurée de vous guérir ou de refuser tout argent. Ceux qui préféreront venir ici pour le traitement peuven le faire, et nous paierons le voyage, frais de transport et d'hôtels pendant leur séjour ici, si nous ne réussissons pas à les guérir. Nous défions l'univers de trouver un seul cas que notre *Remède Magique* ne puisse guérir. Ecrivez pour avoir plus de détails et arriver à l'évidence. Les plus éminents médecins n'ont jamais été capables de procurer qu'un soulagement temporaire. Dans nos huit années de pratique de ce *Remède Magique*, il a été très difficile de vaincre les préjugés qui s'élevaient contre un spécifique portant ce nom. Mais sous notre garantie assurée, des milliers de personnes ont essayé et ont été guéries. Nous nous engageons à guérir ou à refuser le moindre dollar, et comme nous avons devant nous un capital de 500.000 dollars, on peut essayer en toute assurance. Les cas chroniques les plus invétérés sont guéris de 30 à 90 jours. Informez-vous de notre situation financière, de notre réputation. Demandez-nous par écrit les noms et les adresses de ceux que nous avons guéris, et qui nous ont donné l'autorisation de renvoyer à eux. Tous les symptômes de votre maladie, mal de gorge, plaques muqueuses dans la bouche, rhumatisme dans les os ou les articulations, cheveux tombant, éruptions sur quelque partie du corps, sentiment de dépression générale, douleurs à la tête ou dans les os, donnez-nous tout cela par écrit. Toute correspondance devra être envoyée sous enveloppe cachetée. Nous vous invitons à prendre les plus rigides informations, et nous ferons tout ce qu'il sera en notre pouvoir pour vous y aider.

« Adresse : *Cook Remedy*, Masonic Temple, Chicago, Illinois, Etats-Unis. »

TRIBUNE DES ABONNÉS

Sous cette rubrique, nous créons une sorte de concours permanent d'érudition, entre nos abonnés, uniquement, bien entendu, sur les questions spéciales qui font l'objet de cette revue : surnaturel diabolique, occultisme, franc-maçonnerie et sociétés secrètes antichrétiennes, spiritisme examiné à la lumière de la science catholique ; en un mot, toutes les questions diverses les plus discutées, se rattachant à notre programme.

Nos abonnés pourront donc exposer leurs arguments, poser des questions, se répondre les uns aux autres, rectifier les erreurs échappées à nos collaborateurs occasionnels et à nous-mêmes ; et ainsi la lumière se fera de plus en plus vive (1).

Notre désir est d'obtenir, sur le terrain réservé de l'étude du satanisme contemporain, de ses manifestations et de ses manœuvres de toute sorte, des résultats analogues à ceux qu'obtient la revue bien connue *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* sur le terrain littéraire, historique et artistique. En citant cet exemple, notre but sera parfaitement compris de tous nos lecteurs.

La lice est, dès maintenant, ouverte.

N° 1. — La question de l'envoûtement.

Il y a environ deux ans, plusieurs journaux ont supposé que l'ex-abbé Boullan était mort envoûté.

Une affirmation de M. Huysmans qui n'a été ni prouvée par son auteur, ni réfutée par ses adversaires, est celle-ci : « J'étais à Lyon, lorsque est parvenue une des lettres de la Rose-Croix, condamnant à mort par des fluides celui qui vient de mourir ; il en est plusieurs que madame Thibault doit avoir conservées. » (*Gil Blas*, article de Jules Bois) — *Qu'on montre ces lettres !*

M. Huysmans s'est plaint d'être frappé de « coups de poing fluidiques ». Dans le *Figaro* du 10 janvier 1893, M. Blanchon a parlé des « esprits méchants » que Guaita et J. Péladan auraient envoyé de Paris à l'ex-abbé Boullan : oui ou non, y a-t-il eu action d'un fluide lancé à distance, ou action d'un démon déchaîné par des magiciens, ou simplement hallucination de la part de l'ex-abbé ? Depuis longtemps il souffrait d'une maladie de cœur

(1) L'idée de créer cette tribune nous a été suggérée par la lecture de diverses communications fort intéressantes, mais dont nous ne pouvons prendre la responsabilité personnelle quant aux doctrines emises ; d'autre part, on nous adresse souvent des questions, pour la réponse desquelles nous manquons d'éléments certains, et qui ne nous paraissent pas cependant devoir être éliminées.

et d'une maladie de foie; on pouvait attribuer les dernières crises à l'action de ses ennemis !

Don Negroni, rédacteur à la *Tromba Apolyptica*, aurait combattu les Rose-Croix par des sacrifices, d'après M. Jules Bois : *c'est ce qu'il faudrait prouver par une lettre authentique de Don Negroni.*

M. de Guaita a prouvé que la punition dont l'ex-abbé avait été menacé par les Rose-Croix n'était que la divulgation de sa conduite privée : cette divulgation a été faite dans le *Temple de Satan*. (*Gil Blas* du 15 janvier 1893) (1).

Il n'est pas probable que, contrairement à l'axiome de droit : *Non bis in idem*, les occultistes de la Rose-Croix aient ajouté à cette punition l'envoûtement.

Ce n'est pas qu'un individu de l'espèce Boullan n'ait pu être frappé : pour M. de Guaita, nier la possibilité du sortilège, c'est manquer de bon sens et de bonne foi. (*Le Temple de Satan*, 1891, Chamuel, p. 149).

Il faut distinguer plusieurs espèces d'envoûtement ; et on trouvera que chaque espèce se subdivise en plusieurs modes.

Première espèce. On sait que dans certains cas d'hystérie toute la sensibilité se porte dans une des deux moitiés du corps, et y est exacerbée. C'est ce phénomène qu'on peut rapprocher de l'extériorisation produite par M. de Rochas dans des cas d'hypnose profonde où il y a eu production de phénomènes hystériques artificiels par l'opérateur (2).

La sensibilité du sujet est passée dans son atmosphère, puis s'est imprégnée dans un objet peu éloigné (vase rempli de liquide, photographie, etc.). Si vous piquez cet objet, la personne ressent une douleur.

Un autre mode d'envoûtement de la même espèce, se produit au moyen d'une portion quelconque de la substance physique de l'envoûté ou même de ses vêtements : dans ce 2e cas, l'action peut s'effectuer à une plus grande distance que dans le premier. Les occultistes parlent de lien fluidique et rapprochent ces faits de ceux qui concernent le flair des chiens ou d'autres animaux ; les catholiques soupçonnent l'action démoniaque. La première hypothèse me paraît plus vraisemblable. Je vois là des phénomènes qui n'ont rien que de naturel, mais qui sont encore peu observés.

Ce deuxième mode peut au reste être combiné avec les invocations au mauvais esprit, qui ont ou n'ont pas d'effet : n'oublions pas que parfois un démon peut nuire physiquement.

(1) Voir le Traité méthodique des sciences occultes, par M. Papus.

(2) *Les Etats profonds de l'hypnose*, 1892, 8e Chamuel. — L'*Initiation*, novembre 1892 : article sur l'*Envoûtement* ; et l'*Extériorisation*, n° d'avril 1894.

M. Decrespe suppose que parfois la suggestion à distance peut produire une maladie. Il pense que des molécules astrales de l'envoûteur peuvent être transportées et troubler l'aérosome (ou corps astral) de l'envoûté. (*Voile d'Isis*, 16 mai 1894).

Une *deuxième espèce* d'envoûtement est celui qui s'accomplit par magie : une figure de cire (parfois remplacée par un crapaud) est appelée du nom de l'individu à envoûter. Le sorcier tâche de faire entrer dans la figure ou *volt* des gouttes de saint-chrême ou des fragments d'hostie consacrée, avec des rognures d'ongle, une dent, des cheveux, des morceaux d'habit de sa victime ; il lui administre (sacrilègement) les sacrements reçus par celle-ci, puis l'injurie et le blesse à certaines heures fatidiques.

Un mode différent d'envoûtement consiste à enterrer un crapaud (ou bien un charme funeste) à un endroit de la maison où l'ennemi visé vient souvent : dans ce cas il y a pacte avec les démons. Certains animaux, d'après les occultistes, « sont bons condensateurs de force psychique » ; ce sont les souris, les taupes, les serpents, les lézards, les chouettes, les tortues, les chats, comme des substances telles que les œufs, la cire, la gélatine, le charbon, l'eau, la laine, les cheveux, etc.

L'envoûtement a encore été si peu l'objet d'une enquête scientifique, qu'il serait téméraire de trop affirmer à son sujet. Les savants les plus hardis et les plus compétents, je veux dire les occultistes, ne sont pas d'accord sur la question. M. Joséphin Peladan nous assure que si nous sommes d'une moralité supérieure, le sorcier qui voudra nous envoûter se donnera un cruel mal de tête pour le moins (*Comment on devient mage*, éditeur Chamuel). C'est ce que M. de Guaita nomme *loi goétique du choc en retour*.

M. Papus, dans sa brochure « *Peut-on envoûter?* » nie qu'il soit possible d'envoûter une personne qui n'est point malade : il conseille la prière pour celui qui vous a fait du mal « car ainsi, les forces divines évoquées sauront discerner la vérité ».

M. Marius Decrespe, son disciple, lui répond, dans sa brochure « *On peut envoûter* », que l'opérateur frappe avec « ses seules forces psycho-physiologiques », en croyant utiliser une figure, et s'expose ainsi à un choc en retour, plus fort si la victime est protégée par sa vigueur « psycho-morale ». Il admet, lui, que « quelques personnes exceptionnellement douées peuvent obtenir certains résultats ».

Cette théorie se rattache à celle de l'extériorisation de la force psychique : celle de l'opérateur agirait sur la sensibilité extériorisée (totalement ou non) de sa victime. Si nous admettons qu'un fakir puisse faire pousser une

plante par la projection quasi-électrique de sa force vitale, l'action de l'envoûteur ne nous paraîtra point surnaturelle en elle-même, mais extraordinaire ou supernaturelle (dans le cas où il n'y a pas action du démon).

Un autre dissentiment peut être mentionné entre les occultistes : M. Papus, en sa qualité de médecin aux tendances positives, se moque en passant de la dame envoûteuse d'amour qui emploie « le cœur de veau » quand le cierge bénit ne suffit pas : mais voici que M. Cresp, dans le numéro du *Voile d'Isis* du 16 mai 1894, soutient que l'envoûtement par un cœur de mouton piqué d'autant d'épingles que la personne aimée a vécu d'années, peut produire un effet appréciable et ramener un infidèle. Nous constatons ce dissentiment sans nous prononcer (1).

Louis Gayet.

*
* *

N° 2. — Eusapia Paladino.

A propos des Vocates Procédants, le docteur Bataille a longuement parlé du médium Eusapia Paladino. Pourrait-on savoir ce qu'est devenue cette femme? Le docteur Bataille ne la comptait pas au nombre des Palladistes; elle n'est donc pas de celles qui se cachent, qui vont et viennent, voyageant sous des pseudonymes, et dont le nom authentique n'est même pas toujours celui sous lequel elles sont connues.

Cette Eusapia Paladino a paru, sinon en public, du moins devant de hauts personnages du spiritisme, qui ont rédigé des procès-verbaux de ses expériences et les ont publiés.

A-t-elle disparu ?... Divers journaux la signalèrent comme devant venir à Paris. — Y est-elle venue ? Continue-t-elle ses expériences semi-publiques? ou bien est-elle définitivement entrée dans les triangles ?

Un Abonné de Rennes.

*
* *

N° 3. — Nombres Maçonniques.

Connaissez-vous la poésie du F.·. Gauchard d'Hermilly sur les nombres maçonniques, 3, 5, 7 et 9?... Elle est fort curieuse, et pour beaucoup, même parmi les Frères Trois-Points et les Sœurs Cinq-Points, elle doit être incompréhensible. Pour avoir les mots de cette multiple énigme, il faut évidemment « avoir été très loin » en maçonnerie, ou connaître sur le bout du doigt son Taxil complété par Bataille.

Je vous envoie cette pièce de vers pour le cas où, l'ayant ignorée et en prenant aujourd'hui connaissance, vous jugerez bon de la mettre sous les yeux de vos lecteurs.

Un Abonné de Bruxelles.

Voici la poésie en question :

Trois fois heureux le jour prospère
Qui nous réunit en ces lieux !
Sept fois heureuse la lumière
Qui confond ici tous nos vœux !
Laissons à son gré le vulgaire
Chanter ses fêtes, son bonheur ;
Nous seuls connaissons la valeur
Des nombres qu'un Maçon vénère.

Par *trois* de la Maçonnerie
Saluons le digne Patron,
Et qu'une triple batterie
Porte aux cieux sa gloire et son nom.
Mais... qui vient ici sur nos traces
Mêler des danses à nos voix ?...
N'avons-nous pas compté par trois ?
Mes chers Frères, ce sont... les Grâces.

Venez, déités de la France,
Notre temple vous est ouvert ;
Vous charmez par votre présence
Saint-Jean d'été, Saint-Jean d'hiver.
Nous, amis, à chaque déesse
Par *cinq* offrons un pur encens ;
Ne faut-il pas que tous les sens
Se partagent notre allégresse ?

O combien mon âme est ravie !
Chaque instant excite mon feu ;
Il faut, au gré de mon envie,
Fêter la Chambre du Milieu.
Allons, disposons nos hommages ;
De *sept* composons le bouquet :
Nous croirons, à notre banquet,
Entendre parler les sept Sages.

A nos règles toujours fidèles,
Portons encor de nouveaux coups ;
Par *trois fois trois*, neuf immortelles
Vont quitter l'Olympe pour nous.
Que chacun s'arme d'une lyre,
Que leur concert soit répété :
Elles vont chanter l'Amitié,
C'est la reine de cet empire.

Dans le prochain numéro, nous publierons une très intéressante LETTRE OUVERTE adressée par M. l'abbé Bigou, curé de Sonnac (Aude), à **Mademoiselle Diana Vaughan.**

---

(1) Quant à nous, nous avons inséré cette communication, parce qu'elle est intéressante ; mais notre abonné nous permettra de lui dire qu'il nous paraît avoir des tendances fortement occultistes. Il parle des « forces divines évoquées » en citant complaisamment Papus. Quelles forces divines ? *(Notes de la rédaction.)*

LA STIGMATISATION

L'Extase Divine. — Les Miracles de Lourdes

Le Dr Imbert-Gourbeyre, professeur à l'Ecole de médecine à Clermont-Ferrand, de 1852 à 1888, est toujours en activité ; il n'y a pas de limite d'âge pour les esprits puissants et les cœurs convaincus. A ses ouvrages précédents, avantageusement connus du public, il en ajoute aujourd'hui un autre de belle importance, en deux volumes grand in-8°, magnifiquement imprimés sous le titre indiqué plus haut (1). On devine la thèse qu'il défend et l'antithèse qu'il attaque. Il s'agit du surnaturel, vieille querelle, toujours actuelle, parce que selon la solution qu'on lui donne, le christianisme est établi sur une base inébranlable ; ou bien il demeure ruiné irrémédiablement avec le postulat sur lequel il repose depuis six mille ans : être ou ne pas être : voilà le dilemme terrible. Dès lors, on conçoit que tout l'effort de la négation antichrétienne se soit concentré sur ce point stratégique : la victoire appartient à celui qui l'emporte.

Le rationalisme spiritualiste de Victor Cousin n'eut pas d'autre objectif, pendant un demi-siècle. Le dernier représentant de cette école élégante et meurtrière, M. Jules Simon, continue sur le tard l'œuvre néfaste, avec ses morceaux de flûte dont on sait les charmes, et qui font de lui le plus aimable bourreau que nos dogmes aient jamais rencontré. Mais le spiritualisme est démodé. Il est remplacé sur toute la ligne par le matérialisme, qui suinte de toutes les chaires de l'enseignement public, qui sourd dans toutes les Revues jaunes, roses ou bleues, où les jeunes s'essaient au paradoxe et à l'impiété ; conditions du succès aujourd'hui, sinon de la gloire. C'est la science. Saluons la déesse, telle que de Maistre l'a décrite, coiffée de cartes géographiques, hérissée d'algèbre, des cornues à une main, des compas à l'autre ; il ne lui manque que le rayon du Sinaï au front ; mais elle méprise les sommets, heureuse et fière de barboter dans les molécules.

C'est à cette science orgueilleuse et myope que le docteur Imbert a résolu de tenir tête. Ce n'est pas la première fois, mais jamais sur un champ d'expérimentation aussi large. Il n'a eu dans sa vie qu'une idée, à la vérité synthétique et féconde : démontrer le surnaturel par l'étude des faits physio-psychiques. Il faut craindre l'homme d'une idée.

Celui-ci a des précurseurs dans l'œuvre qu'il entreprise ; Gœrres en Allemagne, le marquis de Virville et l'abbé Ribet en France nous ont donné des travaux justement appréciés. Mais Gœrres, sans éviter la discussion, est resté principalement dans la description des faits. Mirville s'est voué à la mystique diabolique. M. l'abbé Ribet est avant tout théologien ; c'est la doctrine qu'il expose et qu'il oppose aux interprétations fantaisistes ; son mérite n'est pas médiocre ; je lui ai autrefois rendu hommage dans l'*Univers*.

Depuis cette époque, les progrès du matérialisme ont provoqué le zèle des apologistes ; le P. de Bonniot, le chanoine Touroude, l'abbé Meric, Lelong nous ont donné sur la matière, des travaux importants. Parmi eux, quelques-uns atteints de langueur, désireux outre mesure de témoigner de leur impartialité en face d'adversaires prévenus, ont été un peu trop enclins à accorder des blancs-seings au charlatanisme scientifique. En somme, leurs conclusions étaient, sinon très vigoureuses, au moins suffisamment saines pour satisfaire notre orthodoxie. Mais les savants catholiques les ont jugés médiocres et insuffisants, parce que dans ces questions mixtes ils auraient dû être médecins et théologiens : ils n'étaient que théologiens. Avec le docteur Imbert nous avons l'homme du métier : il est médecin, homme d'école par état et clinicien par dévouement autant que par curiosité scientifique. Nous opposons aux messieurs de l'amphithéâtre un des leurs, qu'ils ne sauraient récuser sans manquer de respect à la profession, qui parle leur langue, qui remue leurs outils, qui suit leur méthode de diagnostiquer. C'est une bonne fortune pour le surnaturel ; il faut remercier Dieu qui nous envoie un auxiliaire de cette valeur. A Lourdes, Boissarie rend des services en traitant des miracles de la grotte. A Clermont-Ferrand, Imbert a entrepris une œuvre de science et d'apologétique autrement large. Tous les deux combattent pour le surnaturel contre le matérialisme soutenu par d'autres.

La division de l'ouvrage du docteur Imbert est donnée par les volumes mêmes qui le contiennent. Le premier est consacré aux faits : c'est la série des stigmatisés et des extatiques, groupés par siècle, depuis saint François, le premier stigmatisé authentique, jusqu'à notre époque, qui a vu souffrir et mourir Louise Lateau et bien d'autres. Ces personnages sont présentés dans des cadres toujours restreints, qui se rapprochent quelquefois de la biographie, selon leur importance historique, ou bien dans des notices sommaires, qui forment de petits médaillons très intéressants. Ces biographies sont tirées des sources les plus pures, et aussi documentées que leur nombre le permet. On met à contribution les actes officiels de l'Eglise, les diplômes pontificaux, les archives des ordres religieux où fleurissent la plupart de ces « blessés de l'amour divin ». On cherche les preuves de leur sainteté miraculeuse dans la liturgie ; les chefs-d'œuvres de l'art, les poèmes récités par les écoliers et

(1) Clermont-Ferrand. — Bellet, éditeur. — Paris, Vic et Amat.

chantés par les peuples, arrivent comme signes de leur popularité, et pour l'ornement de la cause. Toutes ces figures pathétiques, le plus souvent ensevelies dans les Bollandistes et autres Recueils, sont comme exhumées devant les yeux des lecteurs, qui ne soupçonnaient pas toutes ces merveilles, même quand ils sont versés dans l'érudition hagiographique. Cette procession qui défile en silence est la vision des victimes de Jésus, associées à sa passion, et chargées de la représenter en la continuant, pour consoler ceux qui souffrent, pour fortifier ceux qui combattent, pour convaincre ceux qui nient la rédemption du Christ martyr.

Notre docteur est un statisticien de premier ordre ; il a compté mathématiquement les miraculés des stigmates et de l'extase ; les âges, les sexes, les conditions, les dates de leur entrée en scène, rien n'est omis. Pour les anciens, il fait parler les témoins. Pour les modernes, il s'en rapporte à sa propre expérience ; il est allé à Oria, en Italie, au Bois d'Haïne, à La Fraudais près Nantes ; il a vu, il a entendu, il a touché, une fois, deux fois, non pas en touriste, mais en médecin ; il a pris des notes au chevet de ces agonisantes qui ne mouraient jamais. Un des charmes des biographies du docteur, c'est le groupement de ces fleurs sanglantes, éparses dans les âges, cachées la plupart dans le silence de l'humilité, et qui apparaissent toutes ensemble, produisant ainsi une émotion sanctifiante. La note de ces biographies est pieuse ; elle devient assez souvent lyrique : le lyrisme a ses périls, que le savant sait éviter. Comment résister à un pareil tableau ? Comment le style ne se ressentirait-il pas de l'émotion de l'écrivain, même quand cet écrivain est un savant ? Si cet écrivain est un laïque, il n'est que plus éloquent. Ceux qui n'aiment pas la controverse, ceux qui répugnent aux expositions techniques, s'ils se bornent à la lecture du premier volume, y puiseront de douces jouissances et une édification égale à celle qu'on trouve chez les ascétiques les plus onctueux.

Mais la pièce maîtresse de l'œuvre est dans le second volume, qui renferme et l'analyse et la discussion des faits. On devine tout l'intérêt qui s'y rattache.

Parce que le docteur Imbert n'est pas un scolastique rigide, qu'il a suivi pendant sa carrière professorale la méthode d'exposition dite platonicienne, la distribution des matières n'est pas aussi stricte que dans nos traités de théologie ; elle présente par accident quelque chose de giratoire, qui ne nuit pas à la clarté. Les éléments essentiels sont dans l'œuvre : il suffit d'un simple ajustage.

Voici d'abord la définition de la stigmatisation : Dans le sens étroit du mot, c'est un phénomène physiologique local et extra-naturel. Dans le sens large, qui est celui de notre auteur, la stigmatisation signifie l'ensemble des phénomènes surnaturels, physiologiques ou psychiques, plastiques, symboliques, pathologiques, intellectuels et moraux qu'on a relevé chez les stigmatisés. Ailleurs, l'auteur en donne cette autre définition à retenir : « Comme il a été dit, la stigmatisation, dans ses grandes lignes, est une trilogie composée de stigmates, d'extase et de sainteté. » (Volume II, chap. XV, pag. 232 — chap. XX, pag. 385). On verra l'usage qu'on en fait dans la controverse.

Vient ensuite la division des stigmatisations. Au point de vue de l'origine il y a trois espèces de stigmatisation : la stigmatisation divine, la stigmatisation humaine, la stigmatisation diabolique (vol. II. chap. I, page 1, ch. XXIII, page 399).

Le critérium général, infaillible, des stigmatisations divines, c'est la sainteté : « La stigmatisation divine n'éclot que sur le terrain de la sainteté. Tous les stigmatisés connus appartiennent en général à la sainteté officielle... ou à la sainteté extra-officielle » (vol. II. chap. III, page 6). « Ce critérium comprend tous les dons gratuits qui sont l'apanage de la sainteté, tels que la science infuse, l'esprit de discernement, le don de prophétie et des miracles » (vol. II, chap. XXIII, page 399). D'autres signes sont énumérés au chap. II, page 6.

Ce critérium qui les domine tous, n'exclut pas ceux d'un autre ordre, plus immédiatement scientifiques, que le détail de l'analyse révèle, quand il s'agit de la différentiation des phénomènes physio-psychiques. Ces préliminaires étaient nécessaires pour suivre « l'analyse et la discussion » des faits.

Chez le Dr Imbert, l'analyse est merveilleuse. Il faut d'abord signaler l'opulence des faits qu'il a recueillis, avec un soin pieux, dans la vie des stigmatifères, dont il dresse l'inventaire avec une patience et un amour qui trahissent chez lui le sens chrétien, porté à un degré transcendant. Ni le botaniste à la recherche des simples, ni l'entomologiste courant après les insectes les plus ténus, qu'il dispute aux buissons, au bois mort, au poil des animaux, ne déploient un pareil zèle. Nous avons affaire ici à un bénédictin en redingote. — Il faut ensuite remarquer l'analyse proprement dite, ce qu'on pourrait appeler en langage médical l'autopsie des phénomènes. Ici on sent l'homme exercé à manier le bistouri, à opérer sur le muscle, qui va de l'épiderme au derme, qui découpe les tissus, comptant les tendons, les nerfs, les veines et les artères, jusqu'à la charpente osseuse qui supporte tout cet épanouissement organique. Il emploie le même procédé dans l'étude des faits physio-psychiques de l'ordre surnaturel, avec le même succès. Pour n'en fournir qu'un exemple, qui remplit à lui seul la moitié du second volume, les stigmates sont analysés selon trois espèces, les formes qu'ils affectent, leurs prodromes, les âges qui en sont favorisés, leurs distributions, leurs associations,

leurs syndromes, les douleurs qui les accompagnent, leur marche, leur retour cyclique, leur symbolisme, leurs « lieux d'élection », leur durée, la soudaineté de leur apparition et de leur disparition, les maladies surnaturelles et les guérisons de même caractère qui les accidentent, les emblèmes, les lettres, les fleurs, les rayons lumineux, les parfums qui les entourent, leur rapport mystérieux avec les souffrances du monde d'outre-tombe, les conflits dramatiques qu'ils provoquent entre la grâce de Dieu qui les veut et le diable qui les déteste. Ce que j'avance à propos des stigmates, il faut le répéter pour l'extase et la sainteté. La description est portée aux dernières limites : le détail arrive aux atomes.

Chrétien convaincu autant que savant consciencieux, le docteur Imbert ne touche à ces saintes choses qu'avec un profond respect. Arrivé à la stigmatisation du cœur, il écrit : « J'aborde l'histoire du cœur chez les stigmatisés, histoire merveilleuse. Je voudrais pouvoir l'écrire comme le comportent la beauté et la difficulté du sujet... Oui il y a des cœurs compatients, c'est-à-dire des cœurs divinement blessés. Ces blessures atteignent tout le composé humain, son enveloppe corporelle comme les régions de l'âme. Elles ont été nommées blessures d'amour : c'est l'amour divin qui les a faites...

La blessure d'amour est une des belles pages de la mystique divine ; elle a eu ses historiens émérites dans saint Jean de la Croix, sainte Thérèse, saint François de Sales ; ils en ont d'autant mieux parlé, qu'ils figurent eux-mêmes parmi les blessés de l'amour divin ». (Vol. II, chap. IV, pages 37, 38.) On aime à voir un docteur médecin, en ce temps de matérialisme endiablé, s'arrêter avec émotion devant le cœur des saints devenu le théâtre des manifestations surnaturelles, comme devant un sanctuaire, et se recueillir avant d'en franchir le seuil, parce qu'il voit les traces de Dieu. Quand Dieu frappe ses serviteurs aux pieds, aux mains, à la tête, c'est déjà saisissant ; s'il frappe au cœur, c'est plus solennel, et l'on adore avec une plus profonde religion.

Quel que soit l'intérêt que présente l'analyse des phénomènes de la stigmatisation, prise dans toute son extension, celui de la discussion l'emporte encore. Selon l'ordre des matières, la discussion ne vient qu'au chapitre XXV du second volume ; en réalité elle est partout. Comme je l'ai observé plus haut, ceci est un petit *desideratum* au point de vue de la composition du livre, en tant que livre, qui ne touche pas au fond, et n'enlève rien à la valeur du travail. Il n'y a pas un seul chapitre qui ne contienne un peu de discussion. Après la description des faits vient l'appréciation. Pour en démontrer la surnaturalité, l'auteur invoque ordinairement les faits eux-mêmes, avec leurs prodromes et leurs syndromes ; il en cherche la cause là où elle est, en dehors et au-dessus de la nature. Il défie la science matérialiste de fournir une explication ; devant son silence ou l'absurdité de ses théories, il conclut contre elle et passe outre.

Je ferai remarquer que notre auteur ne sépare jamais les phénomènes psychiques des phénomènes physiologiques ; en d'autres termes, il procède trilogiquement en unissant la preuve morale à la preuve physique, sans craindre de s'entendre dire qu'il ne suit pas la méthode scientifique. Il a raison. Cette méthode ne consiste-t-elle pas dans l'étude des faits ? Les faits psychiques ne sont-ils pas des faits comme les autres, observables, puisqu'ils s'extériorisent par des actes ? Notre docteur va plus loin encore : il invoque l'autorité de l'Eglise, quand la question a un côté théologique, c'est ainsi qu'aux chapitres XI, XII, XIV, XXVII, il trace une véritable histoire du diable, en exposant la doctrine de l'Eglise sur les manifestations de l'esprit du mal, dans les pratiques de l'hypnotisme en particulier. Ici il semble être pris en flagrant délit de violation de la méthode scientifique, la seule que les matérialistes admettent, et que l'apologétique devrait logiquement leur opposer. — Il peut répondre qu'il écrit pour les croyants autant que pour les libres-penseurs, il veut édifier autant que convaincre. Il mêle les preuves dans le même chapitre : que chacun prenne celle qui lui va et laisse l'autre. La mauvaise foi, seule, pourrait abuser de ce mélange pour les rejeter toutes en bloc.

A part ces combats partiels, notre docteur a fait de la controverse en règle et plus largement dans un certain nombre de chapitres. Il faut signaler dans le second volume le chapitre XIV : « La Stigmatisation et la libre-pensée » ; le chapitre XX : « L'Extase divine et les libres-penseurs » ; et surtout les chapitres XXV, XXVI, XXVII, consacrés aux faits de la Salpêtrière, ce théâtre célèbre des fredaines du diable, invoqué scientifiquement par les Bourneville, les Charcot et compagnie. Louise Lateau et les miracles de Lourdes, pris à parti par ces messieurs, sont vengés victorieusement. C'est à proprement parler la partie apologétique de l'ouvrage du docteur Imbert. Il est en présence de trois explications matérialistes du surnaturel, qui le ruineraient si elles étaient autre chose que des mensonges scientifiques ou des grimaces diaboliques, c'est à savoir, l'hallucination, l'hystérie et l'hypnose.

Au chapitre XIV, le docteur démontre que les stigmates des saints sont inimitables ; car les stigmates de l'hypnose ne sont que de la fausse monnaie ; d'autres fois, ils ont une origine diabolique ; l'imagination libre, ou l'autosuggestion ne saurait en produire. Il fait justice en détail de toutes les objections des libres-penseurs, telles que les maladies imaginaires, l'hypocon-

drie, l'autographisme ou l'urtication factice, les envies ou nœvus, etc., les plaques de peau de lapin elles-mêmes ne résistent pas à la vigueur de l'argumentation. Ce mouvement offensif, bien mené et soutenu jusqu'au bout, renverse de fond en comble l'échafaudage des libres-penseurs. Ce chapitre magistral se recommande à l'attention des lecteurs.

Au chapitre XX, le docteur défend l'extase divine contre l'objection de l'hallucination. Ici encore il ne craint pas d'invoquer l'autorité de l'Eglise, non pas à cause de son magistère infaillible, mais pour la valeur morale de son témoignage, qui devient une preuve de bon sens pour tout le monde, même pour les médecins. Ainsi le chrétien vient en aide au savant ; mais ceci ne tue pas cela. La preuve scientifique arrive à son tour. L'hallucination et l'extase n'ont pas le même diagnostic. L'extase agit sur tout le composé humain, sur l'âme comme sur le corps. Les phénomènes psychiques chez l'extatique et chez l'halluciné diffèrent comme le ciel et la terre ; d'un côté, la vertu poussée jusqu'à l'héroïsme de la sainteté : de l'autre, les plus tristes manifestations de la nature humaine déchue. Les effets physiologiques sensibles chez l'extatique et chez l'halluciné sont encore plus contrastants ; c'est le miracle, sous les formes les plus variées et les plus belles, en présence de dérèglements et d'anomalies souvent hideuses. L'âme de l'extatique s'extériorise dans le vrai ; celle de l'halluciné dans le faux. A l'appui de cette proposition, des faits nombreux et éclatants comme le soleil. Mais est-il bien sûr que l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* était extatique ? Il faudrait d'abord le connaître. Cette étude comparée de deux états psycho-physiologiques, qui semblent avoir des airs de parenté est fouillée avec une remarquable sagacité. C'est décisif contre les Manichéens de la Faculté. « Il n'est pas possible de confondre un halluciné avec un extatique. Je suis étonné que des médecins l'aient tenté ; ils n'ont donc pas lu sainte Thérèse et la pathologie des aliénés ? Je croyais que les *Confusionnistes* étaient plus forts » (page 320). Qu'on lise deux fois le chapitre XX, et les deux suivants où l'on applique les principes exposés aux apparitions de Lourdes et de Paray-le-Monial dans la personne de Bernadette et de la B. Marguerite-Marie.

Le Docteur termine son œuvre apologétique en donnant l'assaut à la Salpêtrière. C'est la citadelle du matérialisme athée, le théâtre des extases de l'hypnose et de l'hystérie. C'est là que hier encore vivait et régnait Charcot, le détracteur des miracles de Lourdes, dont Zola n'a eu qu'à suivre les indications, en les barbouillant de son pinceau ordurier. C'est là que le docteur Bourneville prend à partie Louise Lateau, essayant d'arracher de son front les rayons que la grâce y avait attachés. Il valait la peine d'assiéger cette place ; elle ne s'est pas rendue, mais elle est prise.

Le Docteur concentre tous ses moyens pour frapper un grand coup. Il ramène son principe de synthèse, à savoir, la trilogie des stigmates, de l'extase et de la sainteté. Il établit l'incompatibilité de l'hystérie et de l'extase, qui ne va pas sans la sainteté. La grande hystérie, c'est la folie de forme hideuse, démoniaque ; l'hystérie vulgaire relève de la pathologie physique et morale. L'extase est plus fréquente chez l'homme ; l'hystérie est rare chez la femme religieuse, même cloîtrée. L'extase est incommunicable par imitation, elle n'est pas héréditaire ; elle honore tous les âges ; les caractères contraires appartiennent à l'hystérie. L'hystérie a ses prodromes : l'extase, c'est le *raptus* instantané. L'Extase produit l'immobilité marmoréenne, l'aliénation complète des sens, la raideur musculaire : rien de pareil dans l'hystérie. Les symptômes psychiques de l'hystérie ne sont pas ceux de l'extase : ni science infuse, ni esprit prophétique, ni visions célestes, ni discours inspirés ; mais le délire désordonné, souvent immonde : détails à l'appui, en français, surtout en latin ; car le latin, dans ses mots, brave l'honnêteté : des planches de clownisme et de crucifixion hystériques achèvent la démonstration. Ce sont les salpêtriers Richer, Legrand, Bourneville qui décrivent avec complaisance les prétendues extases de Geneviève, de Rosalie, et autres sujets sortis des régions immondes du vice, sur lesquelles la science opère : *faciamus experimentum in animâ vili*. Cette étude comparée de l'hystérie et de l'extase vaut la précédente entre l'hallucination et l'extase. Après cela, notre docteur, fort de sa thèse, se tourne vers les salpêtriers et les apostrophe en ces termes : « Messieurs, ignorance ou mensonge : choisissez. » — N'en a-t-il pas le droit ?

L'hystérie n'explique pas l'extase ; l'hypnose pas davantage. Dans l'extase on ne trouve pas ce qui est dans l'hypnose, ni dans l'hypnose ce qui est dans l'extase. C'est toujours l'analyse parallèle des phénomènes qui constitue la preuve scientifique. On dénonce dans l'hypnose l'occultisme, l'immoralité positive, le danger. Est-elle diabolique ? Le docteur expose l'opinion rigide et l'opinion tempérée : il opine pour la première. Déjà en rapportant la réponse de la Sacrée Congrégation, en 1840, il avait observé que la condamnation de l'hypnose pour la pratique réservait les droits de la science (chap. XIV, page 216). Ne force-t-il pas la note quand il écrit : « L'hypnotisme est mauvais par essence » ? (chap. XVIII, page 297). La question théologique ne paraît pas tranchée.

La suggestion est la grande machine de guerre tournée contre les miracles de Lourdes : c'est Charcot qui la manœuvre. Malheureusement pour sa gloire, on lui démontre que les

miracles de Lourdes ont deux caractères : l'insanabilité des maladies et l'instantanéité des guérisons. Si la suggestion guérit certains maux légers, il y en a d'autres qu'elle ne guérit pas, surtout subitement. La thérapeutique suggestive est ridicule : on n'y croit pas à la Salpêtrière, excepté pour Lourdes. Les émotions curatives et les pilules de mie de pain n'ont jamais eu raison, à l'instant, de la phtisie, du cancer, des maladies de l'épine dorsale, des tumeurs et autres grandes misères, qui font le désespoir de la science. La suggestion religieuse, qui agit plus puissamment sur les facultés humaines, n'a pas donné de meilleurs résultats. On est venu au secours de l'autre suggestion par la suggestion officielle des médecins et des prêtres : pas une cure au quotient. Décidément Charcot était en pleine malhonnêteté scientifique quand il soutenait, dans un mémoire publié en Angleterre, qu'à Lourdes il n'y a que des maladies nerveuses, des plaies et des tumeurs nerveuses, des guérisons dues à l'exaltation religieuse combinée avec l'hystérie.

On trouvera à la fin du second volume deux appendices intéressants sur « l'hystérie de sainte Thérèse » et sur « l'hallucination de Jeanne d'Arc », deux thèses caressées par les libres-penseurs, et sur lesquelles des écrivains catholiques ont manqué de correction. On se souvient de l'ardente controverse que souleva le mémoire du P. Hahn, jésuite belge, d'accord ce jour-là avec Charcot pour soutenir « l'indéniable hystérie de sainte Thérèse. » Le P. Hahn fut réfuté victorieusement par son confrère, le P. Louis de San. Le docteur Imbert intervenait de son côté par un mémoire qui devait être inséré dans l'*Univers*, lorsque le 16 janvier 1886, le travail du P. Hahn fut mis à l'index. Le combat finit faute de combattants. Le mémoire du docteur Imbert présente néanmoins un intérêt rétrospectif ; et comme la question entre dans la synthèse du docteur, et qu'elle est une des plus éclatantes applications historiques des principes qu'il développe si savamment, cet appendice est à sa place dans l'ouvrage qui le publie.

Le second appendice sur l'hallucination de Jeanne d'Arc, est l'œuvre du docteur Hospital, lue à l'Académie de Clermont-Ferrand. On répond aux attaques de certains écrivains français, jaloux de partager la gloire de Voltaire, outrageant la vierge lorraine, qui viennent en aide aux politiciens laïciseurs, qui s'efforcent de la disputer à l'Eglise et à l'histoire pour en faire le symbole d'un patriotisme frelaté, incapable de sauver la patrie aux heures de suprême danger.

Dans l'œuvre que je viens d'analyser, le docteur Imbert déploie de remarquables qualités : physiologiste de marque — ce qui ne surprend personne — il est encore un fin psychologue, et un observateur délié ; chose plus rare chez les laïques de notre temps, il a de la théologie, il en parle la langue ; en touchant des sujets scabreux, il sait être exact. Un certain lyrisme mystique, qui paraît dans son tempérament, ne le rend pas exagéré. Fidèle à la méthode scientifique, il va aux faits et il conclut froidement, à l'abri du reproche, que les libres-penseurs ont coutume d'adresser aux apologistes de cette trempe. Sa controverse est bienveillante ; un peu de pointe dans le style ne gâte rien ; son ironie n'est pas toujours cruelle.

Le docteur Imbert est un penseur. Original, comme les esprits distingués, d'allure paradoxale, de de Maistre, il semble caresser les idées excessives ; en réalité, c'est de l'élévation. Ses deux volumes sont semés de considérations qu'on voudrait souligner au passage. Sa philosophie de la douleur est vraiment belle. La douleur, c'est son histoire qu'il écrit, empruntant ses matériaux aux « compatients », aux « blessés de l'amour divin », aux « participants à la Passion du Christ ». Mais à quelle hauteur il porte sa thèse ! Le talent n'explique pas ; pour parler avec cette éloquence, il faut être croyant. (Vol. II, chap. XXIII, pag. 403 et suiv.)

On ne lira pas sans admiration un discours, sur les origines chrétiennes de la médecine, prononcé à Clermont-Ferrand devant les professeurs de l'Ecole, et qui fit quelque bruit. Le docteur Imbert place la médecine dans la synthèse chrétienne, et la présente ainsi sous un jour tout nouveau. Le péché a engendré la douleur ; le Christ rédempteur est venu effacer le péché et adoucir la douleur. La médecine est une des applications de la Rédemption à l'humanité souffrante. Dieu opère dans le Christ par la vertu de son sang ; il opère dans le médecin, ministre de sa miséricorde, en donnant une efficacité curative aux agents naturels. Il tire la vie de la mort ; il guérit avec les poisons qui tuent. Les globules de la thérapeutique et les globules célestes sont dans sa main ; il se révèle par la vertu des uns et par l'harmonie des autres ; par les infiniment petits et par les infiniment grands. Ces idées ne sont pas banales. « O Christ, docteur suprême, soulève de plus en plus de tes mains divines les voiles qui cachent tant de vérités. O Christ, confrère divin, préserve les médecins des fausses doctrines ; confirme-les dans la religion, la science, le dévouement, et sois leur récompense au lendemain immortel. » Têtes des médecins matérialistes !

Malheureusement ils sont le nombre : ils distribuent l'enseignement médical à presque toute la jeunesse française. Il nous faudrait autant de Facultés de médecine catholiques qu'il y en a d'une autre espèce. Nous n'en n'avons qu'une. En attendant, puissions-nous avoir beaucoup de médecins indépendants, qui tiennent la plume aussi bien que le scalpel, pour défendre l'ordre surnaturel attaqué sur toute la ligne. Pour remplir cette mission, ils ont besoin de science, de foi et de courage. Le docteur Imbert peut leur servir de modèle.

(*Univers*) L. At., *Prêtre du Sacré-Cœur*.

TRENTE-CINQ ANNÉES
DU
GRAND ORIENT DE FRANCE
(1860-1894)

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Nous rappelons ce que nous avons dit dans le numéro où nous avons commencé la publication de ces listes de chefs d'ateliers. Il ne s'agit pas ici de démasquer des palladistes, et nous ne nous préoccupons pas non plus de savoir si telle ou telle loge possède ou non une annexe androgyne. Nous reproduisons l'extrait fidèle des annuaires officiels du Grand Orient de France. Nous plaçons cette divulgation *uniquement et exclusivement sur le terrain politique* : étant donné que c'est dans les ateliers maçonniques qu'ont été élaborées toutes les lois impies, toutes les mesures de persécution contre l'Eglise, les Vénérables, les Très-Sages, les Grands-Maîtres ont tous leur part de responsabilité dans l'œuvre mauvaise, irréligieuse, néfaste, qui a été accomplie par les Chambres; ce sont donc purement et simplement des politiciens plus ou moins ignorés que nous présentons au public.

Avis. — Nous ne donnons l'indication des jours de réunion ou tenues que pour les loges existant encore actuellement. Quant aux loges tombées en sommeil, cette indication ne nous semble plus avoir aucun intérêt.

PREMIÈRE PARTIE

LES LOGES
ET LEURS VÉNÉRABLES
(Suite)

CORRÈZE

Tulle

L'INTIME FRATERNITÉ

Loge fondée le 29 janvier 1878.

Vénérables : — (1877) Four, Thomas, négociant, président du Tribunal de Commerce, 2, rue de la Barrière ; Maître. — (1880 et 1881) le même. —(1882) Vauzanges, Jean-Baptiste, huissier, 19, rue de la Barrière ; Maître. — (1883 et 1884) le même. — (1885) Pradier, Henri, quincaillier ; Maître ; et pour la correspondance : Guillemy, Noël, rue d'Alvergne. — (1886-1888) le même. — (1889) Moulnier, Théodore, ✲, ✲, trésorier-payeur général de la Corrèze ; Trente-Troisième. — (1890) le même. — (1891) Valette, Jean-Baptiste, docteur en médecine ; Maître. — (1892 et 1893) le même. — (1894) Pradier, Henri, négociant, 1, quai de Valon ; Maître.

Temple : — 4, rue des Portes Chanac (1879-1894).
Tenues actuelles : — Les 1er et 3e samedis du mois.

Brive

LA FRATERNITÉ

Loge fondée le 20 juillet 1867.

Vénérables : — (1868) Mertz, rentier; Rose-Croix. — (1869) Lecherbonnier, Auguste, avocat ; Maître. — (1870-1875) le même. — (1876) le même, député à l'Assemblée nationale. — (1877-1882) le même. — (1883) Labrousse, docteur en médecine; Maître. — (1884) le même, membre de la Chambre des députés ; et pour la correspondance : Longaud, professeur au Collège de Brive. — (1885) Longaud, François-Marie-Michel, professeur de philosophie au Collège ; Maître. — (1886) Chalamy, Jean, maître de l'hôtel de Bordeaux ; Maître. — (1887) le même. — (1888) le même, adjoint au maire. — (1889) le même ; Rose-Croix. — (1890-1891) le même. — (1892) Renaudie, Antonin, receveur municipal, 2 *bis*, avenue Bourzat; Maître. — (1893 et 1894) le même ; Rose-Croix.

Temple : — Rue Carbonnière, (1874-1880) — 7, rue de l'Estang, Boulangerie coopérative (1881-1894).
Tenues actuelles : — Les 1er et 3e samedis du mois.
Statistique des 35 années :
Le département de la Corrèze a compté, en tout, deux loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; les deux fonctionnent actuellement.

CORSE

Ajaccio

LA RÉUNION

Loge fondée le 24 mai 1867.

VÉNÉRABLES : — (1868) Chiarisoli, employé à la Trésorerie générale de la Corse : Rose-Croix. — (1869) Bodoy, avocat ; Maître. — (1870) Raymondi, propriétaire ; Maître. — (1871) Campana, Laurent, propriétaire ; Maître. — (1872) Pugliesi, Etienne, négociant ; Maître. — (1873) le même. — (1874) Tombée en sommeil.

Statistique des 35 années :

Le département de la Corse n'a eu qu'une loge appartenant à l'obédience du Grand Orient de France, laquelle ne fonctionne plus depuis 20 ans.

COTE-D'OR

Dijon

SOLIDARITÉ ET PROGRÈS

Loge fondée le 1er mars 1863. (1)

VÉNÉRABLES : — (1863) Grange, imprimeur ; Maître. — (1864 et 1865) le même, 15, rue Bossuet. — (1866) Bassot, négociant, 13, rue de la Prévôté ; Maître. — (1867) le même. — (1868) Jannier, caissier de banque, 6, rue Sambin ; Maître. — (1869) le même, 39, rue des Godrands. — (1870-1873) le même. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) le même. — (1876) le même, rue de la Verrerie. — (1877) Prost, Victor, horloger à Gevrey-Chambertin ; Maître. — (1878) le même. — (1879) Pansiot, Nicolas, propriétaire, membre du Conseil municipal ; Maître. — (1880) le même. — (1881) Prost, Victor, comme ci-dessus. — (1882) Pansiot, Nicolas, ancien conducteur des ponts et chaussées, comme ci-dessus, place Saint-Nicolas. — (1883) Jobert, professeur à la Faculté des sciences, conseiller municipal, 11, rue Brulard ; Maître. — (1884) le même. — (1885) Blum, Moïse, rentier, 16, place d'Armes ; Maître. — (1886 et 1887) le même, ancien négociant. — (1888) Prost, Victor, décoré de la médaille militaire, conseiller municipal, négociant et propriétaire à Gevrey-Chambertin, Côte-d'Or ; Trente-Troisième. — (1889) le même. — (1890) le même, député, 27, rue des Martyrs, à Paris. — (1891) Duthu-Céry, Ernest, négociant, ancien conseiller municipal, 12 et 14, rue Marceau ; Maître. — (1892) le même, négociant en vins et spiritueux, conseiller municipal. — (1893) le même. — (1894) Pitoiset, Jean-Hubert, caissier et chef de bureau à la Compagnie l'Abeille, 10, rue Courtépée ; Maître.

Temple : — 11, rue Courtépée (1870-1894).

Tenues actuelles : — Les 2e et 4e samedis du mois ; éventuellement, le dimanche à 2 heures.

(1) Depuis sa fondation jusqu'en 1865, cette loge portait pour titre : *la Solidarité du Progrès.*

Auxonne

ESPÉRANCE ET PHILANTHROPIE

Loge fondée le 27 juillet 1863.

VÉNÉRABLES : — (1864) Roux, maire de Villers-les-Pots ; Maître. — (1865 et 1866) le même, manufacturier, président du Tribunal de Commerce, à Villers-les-Pots. — (1867) Tombée en sommeil.

Beaune

LES AMIS DE LA NATURE ET DE L'HUMANITÉ

Loge fondée le 18 février 1805.

VÉNÉRABLES : — (1867) Devevey, fabricant de chaux hydraulique ; Maître. — (1868) le même, Rose-Croix. — (1869) le même. — (1870) Hugot, serrurier en voitures ; Maître. — (1871) Izembart, menuisier, 8, place au Beurre ; Maître. — (1872 et 1873) le même. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875-1883) le même. — (1884) Izembart père, Pierre-René, entrepreneur de menuiserie, 8, place au Beurre ; Maître. — (1885-1894) le même.

Temple : — Rempart de la Comédie (1875-1889). — Escalier d'Enfer (1890-1894).

Tenues actuelles : — Les 2e et 4e samedis du mois.

Statistique des 35 années :

Le département de la Côte-d'Or a compté, en tout, trois loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; deux fonctionnent actuellement.

CREUSE

Guéret

LES PRÉJUGÉS VAINCUS

Loge fondée le 28 février 1894.

VÉNÉRABLE : — (1894) Grolhier, Louis, avoué ; Maître.

L'annuaire n'indique ni le local du temple, ni les jours des tenues.

La Souterraine

LES FRÈRES UNIS DE LA CREUSE

Loge fondée le 17 mai 1873.

VÉNÉRABLES : — (1874) Grosset, propriétaire, lieu de Chabanne, commune de Saint-Pierre-de-Fursac,

par La Souterraine ; Maître ; et pour la correspo n dance : Jules Sallet, ébéniste à La Souterraine, 24, faubourg de Limoges. — (1875-1879) le même. — (1880) Gagnadre, Ernest, rentier, rue du Faubourg-Lavant ; Maître ; même adresse de corresp. — (1881-1886) le même. — (1887) Tombée en sommeil.

Temple : — A la Roudière (187.-1887).

Statistique des 35 années :

Le département de la Creuse a compté, en tout, deux loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; une seule fonctionne actuellement.

DORDOGNE

Périgueux

LES AMIS PERSÉVÉRANTS ET L'ÉTOILE DE VÉSONE RÉUNIS

Loge formée de la réunion des loges *Les Amis persévérants* et *l'Étoile de Vésone*, fusionnées le 1er mars 1857.

Vénérables : — (1860) Lagrange, notaire ; Maître. — (1861-1864) le même. — (1865) Lalande, avocat, adjoint au maire ; Maître. — (1866 et 1867) le même. — (1868) Gaillard, notaire, rue Monchy ; Maître. — (1869-1871) le même. — (1872) Magne, ✲, professeur de rhétorique au Lycée, agrégé de l'Université, officier de l'instruction publique ; Maître. — (1873) Gaillard, comme ci-dessus ; Rose-Croix. — (1874) le même. — (1875) Guilbert, docteur en médecine, ancien préfet, 3, rue Saint-Martin ; Maître. — (1876) Bussière, avocat, 23, rue Saint-Front ; Maître. — (1877) le même. — (1878) le même, Georges, 12, place Bugeaud. — (1879) le même. — (1880) Gadaud, docteur en médecine, membre du Conseil général, 44, rue Féletz ; Maître. — (1881-1883) le même. — (1884) Pouyadou, Ferdinand, chef de division à la préfecture de la Dordogne, 5, rue du Bac ; Maître. — (1885) le même. — (1886 et 1887) le même, 15, rue du Jardin-Public. — (1888) Hermann, Guillaume-Gustave, conseiller de préfecture ; Maître. — (1889) le même. — (1890) Gadaud, Antoine-Elie, ✲, docteur en médecine, conseiller général, ancien député ; Maître. — (1891) le même, 7, rue de la République ; Rose-Croix. — (1892) Joucla, Dominique-Maxime-Gustave, journaliste, imprimeur, 6, place Plumancy ; Rose-Croix. — (1893 et 1894) le même.

Temple : — 15, rue Saint-Front (1870-1892). — 10, rue Saint-Front (1893 et 1894).

Tenues actuelles : — Tous les vendredis du 1er novembre au 1er mai, et chaque vendredi de quinzaine du 1er mai au 1er novembre.

Bergerac

LES VRAIS FRÈRES

Loge fondée le 4 juin 1850.

Vénérables : — (1866) Dauje, coutelier ; Rose-Croix. — (1867) le même, rue Neuve d'Argenson. — (1868) Aubertie, marchand de vins en gros ; Maître. — (1869-1871) le même. — (1872) Fourgeaud, négociant, adjoint au maire, juge au Tribunal de Commerce ; Maître. — (1873) Labrousse, avoué près le Tribunal de 1re instance ; Maître. — (1874) le même. — (1875) le même ; Rose-Croix. — (1876) le même. — (1877) Aubertie, Alfred, négociant, commissionnaire en vins ; Maître. — (1878-1881) le même. — (1882) le même, 28, place de la Sous-Préfecture. — (1883) le même. — (1884) le même, place Gambetta. — (1885) Valbousquet, Jean-Alphonse, professeur au Collège ; Maître. — (1886) le même. — (1886) le même, rue du 14 Juillet. — (1888) Aubertie, Alfred, comme ci-dessus. — (1889 et 1890) Valbousquet, comme ci-dessus. — (1891) Charpiat, Charles-Eugène, capitaine d'habillement au 108e d'infanterie, Jardin Public ; Maître. — (1892) Boudault, Marcel, négociant ; Maître. — (1893) le même, rue Valette. — (1894) Valbousquet, Jean-Alphonse, agent général d'assurances, comme ci-dessus.

Temple : — Rue de l'Ancien-Théâtre (1871-1875). — Rue Merline (1876-1887). — Boulevard Thiers (1888-1893). — Rue Thiers (1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e samedis du mois, du 1er mai au 1er octobre ; tous les samedis, du 1er octobre au 1er mai.

Eymet

L'UNION FRATERNELLE

Loge fondée le 13 avril 1863.

Vénérables : — (1863) Fonteyral, docteur-médecin ; Rose-Croix. — (1864-1866) le même. — (1867) le même, rue du Tibre — (1868 et 1869) le même. — (1870) Moutard, propriétaire, au château de la Gravette ; Rose-Croix ; et pour la correspondance : Festal, brasseur. — (1871) Tombée en sommeil.

Montpont-sur-l'Isle

L'UNION SINCÈRE

Loge fondée le 28 avril 1866 ; précédemment à l'orient de Mussidan.

Vénérables : — (1887) Durand, Jean, minotier ; Maître. — (1888-1894) le même.

Temple : — Rue des Bains, près le pont sur l'Isle (1887-1894).

Tenues actuelles : — Le 1er mercredi du mois.

Mussidan

L'UNION SINCÈRE

Loge fondée le 28 avril 1866.

VÉNÉRABLES : — (1867) Deffarge, propriétaire; Rose-Croix. — (1863) le même ; et pour la correspondance : Seguret, banquier. — (1868 et 1869) le même. — (1870) le même ; et pour la correspondance : Lefranc, négociant. — (1871) Tombée en sommeil, qui dure neuf années. — (1880) Réveil de la loge : Ordéga, Casimir, négociant, maire ; Maître. — (1881) le même. — (1882) Chastanet, Georges, ancien notaire ; Maître. — (1883) le même ; Rose-Croix. — (1884) Cellerier, agent-voyer ; Maître. — (1885) Chastanet, Polh, propriétaire ; Maître. — (1886) Ferrand, Odon, boulanger ; Maître. — (1887) La loge transporte son siège à Montpont-sur-l'Isle ; voir ci-dessus.

Temple : — Grande-Rue (1880-1887).

Nontron

L'AVENIR DE NONTRON

Loge fondée le 26 juin 1869.

VÉNÉRABLES : — (1870) Debidour, avocat, Grande-Rue ; Maître. — (1871) le même. — (1872) le même ; Rose-Croix. — (1873) le même. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) Debidour, avocat, Grande-Rue ; Rose-Croix. — (1876) Dusolier, homme de lettres ; Maître. — (1877) Debidour, comme ci-dessus. — (1878-1880) le même. — (1881) Deschamps, banquier ; Maître. — (1882-1884) le même. — (1885) Tombée en sommeil.

Temple : — Rue Brune (1871-1885).

Ribérac

LA RUCHE DES PATRIOTES

Loge fondée le 9 mars 1885.

VÉNÉRABLES : — (1885) Brugère, Aurélien, Conseiller général, député ; Maître ; et pour la correspondance : Brulé, receveur des finances. — (1886) Brulé, Eugène-Frédéric, receveur des finances ; Rose-Croix. — (1877) Bastin, Bernard-Désiré, entrepreneur de travaux publics ; Maître. — (1888 et 1889) le même. — (1890) Sudrie, Louis-Antoine, cafetier ; Maître ; et pour la correspondance : Longaud, directeur de l'école primaire supérieure. — (1891) Longaud, François, directeur de l'école primaire supérieure ; Maître. — (1892) Parcellier, Jean, agent-voyer d'arrondissement ; Maître. — (1893) Longaud, François, comme ci-dessus. — (1894) le même ; Rose-Croix.

Temple : — Rue Notre-Dame (1885-1893). — Place du Chalet (1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e samedis du mois.

Sarlat

LA PARFAITE HARMONIE

Loge fondée le 28 août 1782 ; reconstituée le 12 avril 1872.

VÉNÉRABLES : — (1873) Pomarel, juge d'instruction ; Maître ; et pour la correspondance : J. Gurdette, gérant du Cercle. — (1874) le même. — (1875) le même ; Rose-Croix. — (1876) aucun nom de Vénérable dans l'Annuaire, mais la même adresse pour la correspondance. — (1877) Roux, Alfred, propriétaire à Panasson, commune de Saint-Vincent-de-Cosse ; Maître ; et pour la correspondance : Rouquette jeune, tapissier, rue de la Traverse. — (1878) le même. — (1879) Rouquette, Auguste, architecte ; Maître ; et même adresse pour la correspondance. — (1880-1882) le même. — (1883) Rouquette, Antoine, tapissier, rue de la Traverse ; Maître. — (1884) Roux, Alfred, juge de paix à Saint-Cyprien (Dordogne) ; Maître ; et pour la correspondance : Baptiste Roux, délégué cantonal, à Sarlat. — (1885) le même. — (1886) le même ; et pour la correspondance : Florent Pagé, conducteur de travaux, à Sarlat. — (1889) le même, château de Panassou, à Saint-Cyprien. — (1888) Gillet, Jean-Octave, conducteur de 1re classe des Ponts-et-Chaussées, chef de section des travaux de l'Etat ; Maître. — (1889) Terrisse, François, principal du Collège ; Maître. — (1890) Barry, Jean-Philippe, licencié en droit, avoué, adjoint au maire ; Maître. — (1891 et 1892) le même. — (1893) Tombée en sommeil.

Temple : — Hôtel-de-Ville (1879-1892).

Terrasson

L'ESPÉRANCE

Loge fondée le 18 mai 1871.

VÉNÉRABLES : — (1871) Lavaysse, propriétaire à Gaubert, commune de Terrasson ; Maître. — (1872) le même. — (1873) Lombard, Louis, docteur en médecine ; Maître. — (1874) le même. — (1875) aucun nom dans l'Annuaire, sauf cette indication pour la correspondance : Roudier, négociant. — (1876) Lombard, comme ci-dessus. — (1877-1884) le même. — (1885) Tombée en sommeil.

Temple : — Rue de l'Eglise (1871). — Place Neuve, quartier du Bas-Bruzat (1872-1873). — Place Loubignac (1874-1885).

Statistique des 35 années ;

Le département de la Dordogne a compté, en tout, huit loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; quatre fonctionnent actuellement.

DOUBS

Besançon

SINCÉRITÉ, PARFAITE UNION ET CONSTANTE AMITIÉ RÉUNIES

Loge fondée le 2 octobre 1766.

VÉNÉRABLES : — (1860) Pernot, rentier, 2, rue Mairet ; Rose-Croix. — (1861-1869) le même. — (1870) le même, membre du Conseil municipal. — (1871-1874) le même, propriétaire rentier. — (1875) Bruand, Nicolas, négociant, juge au Tribunal de Commerce, membre du Conseil municipal, 58, Grande-Rue ; Rose-Croix. — (1876-1884) le même. — (1885) le même, maire. — (1886) le même. — (1887) le même, ✲. — (1888) le même. — (1889) Baigue, Henri, entrepreneur de travaux publics, 9, rue des Chambrettes ; Rose-Croix. — (1890-1893) le même. — (1894) le même, adjoint au maire,

Temple : — 2, rue Saint-Antoine, ancienne église Saint-Antoine (1875-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 2e vendredis du mois.

Montbéliard

LES AMIS ÉPROUVÉS

Loge fondée le 19 juin 1865.

VÉNÉRABLES : — (1865) Parraud, pharmacien ; Maître. — (1866) le même. — (1867) Sahler, ingénieur civil ; Maître. — (1868) Leconte, Julien, rentier ; Maître. — (1869 et 1870) le même. — (1871) Tombée en sommeil. Réveillée en 1883. — (1883) Borne, Marie-Joseph-Charles, docteur en médecine, à Hérimoncourt (Doubs) ; Maître. — (1884) le même ; Rose-Croix ; et pour la correspondance : Gautier, Charles, négociant, 26, rue des Febvres. — (1885) le même. — (1886) le même ; et pour la correspondance : Georges Graff, confiseur, 12, rue de Besançon. — (1887) le même, Conseiller général. — (1888-1894) le même.

Temple : — 23, rue Cuvier (1883-1894).

Tenues actuelles : — Le 1er samedi et le 3e dimanche du mois.

Pontarlier

AMITIÉ PROGRÈS

Loge fondée le 5 avril 1887.

VÉNÉRABLES : — (1888) Junod, Arthur, négociant en spiritueux ; Maître. — (1889) le même, distillateur d'absinthe ; Rose-Croix. — (1890-1894) le même.

Temple : — Rue du Marché (1888). — Rue du Mont (1889 et 1890). — 24, rue de Besançon (1891-1894).

Tenues actuelles : — Le 1er dimanche et le 3e vendredi du mois.

LA SINCÈRE ET PARFAITE AMITIÉ

Loge fondée le 4 juin 1869.

VÉNÉRABLES : — (1869) Lobot de la Barre, chef de gare ; Maître. — (1870) le même. — (1871) Gindre, docteur-médecin ; Maître. — (1872-1876) le même. — (1877) Tombée en sommeil.

Temple : — 6, rue du Cours (1871-1876).

Statistique des 35 années :

Le département du Doubs a compté, en tout, quatre loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; trois fonctionnent actuellement.

DROME

Valence

L'HUMANITÉ DE LA DROME

Loge fondée le 15 juillet 1845.

VÉNÉRABLES : — (1861) Lavis, avocat, rue du Jeu-de-Paume ; Chevalier Kadosch ; et pour la correspondance : Bès, entrepreneur. — (1862) le même. — (1863) Ferlin, entrepreneur, place de la Préfecture ; Rose-Croix. — (1864) le même. — (1865) Roux, bijoutier, place des Clercs ; Rose-Croix. — (1866) Fayard, avocat, 15, rue Jonchère ; Maître. — (1867) le même. — (1868) Malens, avocat, rue du Gallet ; Maître. — (1869 et 1870) le même. — (1871) le même, député à l'Assemblée nationale. — (1872) Victor, professeur de langues vivantes ; Rose-Croix. — (1873) Fayard, propriétaire, membre du Conseil général ; Rose-Croix. — (1874-1876) le même. — (1877) Belat, Joseph-Claude, avocat ; Maître. — (1878) le même, bâtonnier de l'ordre des avocats, ancien procureur de la République, ex-adjoint au maire, conseiller municipal. — (1879 et 1880) le même. — (1881) le même, maire, conseiller général. — (1882) le même, vice-président du conseil général. — (1883-1885) le même. — (1886) le même, ✲. — (1887 et 1888) le même, conseiller général. — (1889) le même, président de Chambre à la Cour de Poitiers (Vienne). — (1890) Tacussel, Frédéric-Joseph, directeur des postes et télégraphes de la Drôme ; Rose-Croix. — (1891) Martin, Joseph-Raymond, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Maître. — (1892) Fichon, Félicien, agent-voyer en chef de la Drôme, 31, rue du Général-Farre ; Maître. — (1893) Chaix, Célestin-Jules, négociant en charbons, Conseiller municipal, avenue Gambetta ; Maître. — (1894) le même.

Temple : — 1, Courbe Sylvante, Côte des Chapeliers (1871). — 1, Côte des Chapeliers et Côte Courbe Sylvante (1872-1894).

Tenues actuelles : — Les 2e et 4e samedis du mois.

Crest

L'UNION DES ÉLÈVES DE MINERVE

Loge fondée le 15 mai 1863.

VÉNÉRABLES : — (1864) Barnoin, tourneur sur bois ; Rose-Croix. — (1865-1867) le même. — (1868) Aubert, marchand tailleur ; Rose-Croix. — (1869) le même. — (1870) Languillaire, chef de section au chemin de fer ; Maître. — (1871) Dambuyant, commis-drapier ; Maître. — (1872) Tombée en sommeil.

Die

L'HEUREUSE RENCONTRE

Loge fondée le 1er mars 1869.

VÉNÉRABLES : — (1870) Buis, ✲, ancien conservateur des hypothèques, membre du Conseil général ; Maître. — (1871) Chevandier, docteur en médecine, député à l'Assemblée nationale ; Maître ; et pour la correspondance : Deschamps, avoué. — (1872) Tombée en sommeil.

Montélimar

EN AVANT

Loge fondée le 27 juin 1893.

VÉNÉRABLES : — (1894) Chapoton, Serge, professeur au Collège, boulevard d'Aygu ; Maître.

Temple : — Quartier du Scelier (1894).

Tenues actuelles : — Le 3e samedi du mois.

LE RÉVEIL MAÇONNIQUE

Loge fondée le 30 mars 1872.

VÉNÉRABLES : — (1872) Monteillet, lieutenant au 74e de ligne ; Maître. — (1873) le même. — (1874) Lustrou, pharmacien. — (1875) Monteillet, ✲, capitaine en retraite ; Maître ; et pour la correspondance : Lustrou, pharmacien. — (1876) aucun nom dans l'Annuaire. — (1877) Petit, François, négociant, rue Sainte-Croix ; Maître. — (1878) le même. — (1879) Tombée en sommeil.

Temple : — Rues Corne-Roche et Féraud (1872-1878).

Romans

L'UNION DES DEUX CANTONS

Loge fondée le 8 décembre 1847.

VÉNÉRABLES : — (1860) Tabary, Philippe, ✲ chevalier de Saint-Louis, chef d'escadron d'état-major en retraite, à Bourg-de-Péage (Drôme) ; Rose-Croix. — (1861) le même. — (1862) Darnaud, avocat-agréé au Tribunal de Commerce, place Sainte-Ursule ; Chevalier Kadosch. — (1863-1865) le même. — (1866) Tombée en sommeil.

Statistique des 35 années :

Le département de la Drôme a compté, en tout, six loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; deux fonctionnent actuellement.

EURE

Evreux

LA SINCÉRITÉ DE L'EURE

Loge fondée le 22 juillet 1872.

VÉNÉRABLES : — (1872) Grospierre, ✲, capitaine de cavalerie en retraite, 16, rue Vilaine ; Maître. — (1873) Germain, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien directeur des affaires d'Algérie, au ministère de la guerre, à Cissey-Grosœuvre, par Saint-André-de-l'Eure ; Chevalier Kadosch. — (1874) le même, ✲. — (1875 et 1876) le même. — (1877) Lapeyruque, conducteur des Ponts et Chaussées ; Maître ; et pour la correspondance : Paul, Chapelain, propriétaire, 40, rue du Carrefour. — (1878 et 1879) le même. — (1880) Fléau, Alexandre-Denis, avocat, ancien préfet de l'Eure, directeur du journal *l'Union républicaine de l'Eure ;* Maître. — (1881) le même ; et pour la correspondance : Paul, Chapelain, propriétaire, 31, rue Saint-Louis. — (1882) Lapeyruque, Henri-Edouard, rentier ; Maître ; et même adresse pour la correspondance. — (1883-1886) le même. — (1887) Tombée en sommeil.

Temple : — Rue de Jeanne (1872 et 1873). — Impasse Pannette (1874-1887).

Gisors

LES FRÈRES DE BLANMONT

Loge fondée le 3 avril 1858.

VÉNÉRABLE : — (1860) Vion, coiffeur ; Maître. — (1864) Tombée en sommeil.

Pacy-sur-Eure

UNION ET PROGRÈS

Loge fondée le 21 juin 1866.

VÉNÉRABLES : — (1866) Bélot, receveur des contributions directes ; Maître ; et pour la correspondance : Lépouzé, coiffeur, place des Marchés. — (1867) le même. — (1868) Poussin, propriétaire ; Maître. — (1869) le même. — (1870) Lépouzé,

marchand de nouveautés; Maître. — (1871) les même, place des Marchés. — (1872) le même, rue Grande. — (1873) Lécuyer, propriétaire à Hardencourt, par Pacy-sur-Eure; Maître. — (1874) Berlin, propriétaire à Hardencourt, par Pacy-sur-Eure; Maître. — (1875 et 1876) le même. — (1877) Lépouzé, comme ci-dessus, rue Grande. — (1878 et 1879) le même. — (1880) Bully, Ambroise, propriétaire, cultivateur à Houlbec-Cocherel (Eure); Maître. — (1881 et 1882) le même, conseiller général. — (1883) le même, ✵, docteur en droit, député.

(1884) Ersant-Lelièvre, Louis, cordonnier, rue du Marais; Maître. — (1885) Lechêne, Eugène, menuisier-mécanicien, 15 et 17, rue d'Orléans, à Elbeuf (Seine-Inférieure): Maître. — (1886 et 1887) le même: Chevalier Kadosch. — (1888) Ersant, Louis-Edmond, cordonnier-bottier, rue du Marais; Maître; — (1889-1890) le même. — (1891) Lechêne, Eugène, comme ci-dessus, mécanicien, — (1892 et 1893) le même. — (1894) Lefrançois, Louis, percepteur des contributions directes, à Evreux; Maître; et pour la correspondance: Launay, instituteur à Boudeville de Pacy-sur-Eure.

Temple : — Rue du Point-du-Jour (1872-1883). — 24, rue du Carquois (1884-1894).

Tenues actuelles : — Le 3e dimanche du mois.

Vernon-sur-Seine

L'ÉTOILE NEUSTRIENNE

Loge fondée le 28 mars 1830.

VÉNÉRABLES : — (1860) Gendron, propriétaire; Rose-Croix. — (1861 et 1862) le même. — (1863) Fonteray, ✵, capitaine-major du 5e escadron du train des équipages; Rose-Croix. — (1864 et 1865) le même. — (1866) Bourdel, propriétaire, rue de la Plâtrerie; Rose-Croix. — (1867) le même, ordonnateur du bureau de bienfaisance. — (1868) le même. — (1869) de Boisset-Glassac, lieutenant au 5e escadron du train des équipages militaires, directeur général des écoles régimentaires de l'escadron; Maître; et pour la correspondance: Loddé, herboriste. — (1870) Louvet, propriétaire, ancien juge de paix, au Chalet; Rose-Croix. — (1871) Chaillou, Théodore, docteur en médecine, à Tourny, Eure; Maître. — (1872-1875) le même. — (1876) le même, conseiller d'arrondissement. — (1877) le même. — (1878) Bourguignon, Georges-Constant, négociant en grains, rue Saint-Jacques; Maître. — (1879-1882) le même, cours de la Gabelle. — (1883) Duzan, tailleur au train des équipages militaires; Maître. — (1884) le même, maître-tailleur du 3e escadron du train des équipages militaires. — (1885) Lemoine, Henri-Jules, gradué en droit, huissier, 6, rue Garenne; Maître. — (1886) le même, ancien huissier, avenue Thiers. — (1887) le même. — (1888) Ordioni, Dominique, receveur des établissements de bienfaisance, 20, rue Saint-Jacques; Maître. — (1889) le même. — (1890) Delarue, Jean-Prosper, rentier, faubourg de Gamilly; Maître. — (1891) Piguiet, Adolphe, ✵, capitaine d'artillerie en retraite, 15, avenue de l'Ardèche; Chevalier Kadosch. — (1892-1894) le même.

Temple : — Rue latérale à la rue principale de la ville (1876-1877). — 9, rue Riquier (1878-1894).

Tenues actuelles : — Le 2e dimanche du mois, à 2 heures de l'après-midi.

Statistique des 35 années :

Le département de l'Eure a compté, en tout, quatre loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; deux fonctionnent actuellement.

EURE-ET-LOIR

Dreux

LA FRANCHE UNION

Loge fondée le 13 juin 1862.

VÉNÉRABLES : — (1862) Maillier, docteur-médecin; Rose-Croix. — (1863 et 1864) le même. — (1865) Castel, propriétaire et principal clerc de notaire à Bu, Eure-et-Loir; Maître. — (1866) le même. — (1867) Poulain, docteur-médecin; Maître; et pour la correspondance: Castel, propriétaire à Bû, par Dreux. — (1868) le même. — (1869) le même; et pour la correspondance: Watteau, 12, rue Bordelet. — (1870) Castel, clerc de notaire; Maître; et pour la correspondance: Dr Maillet, rue d'Orisson. — (1871) le même; et pour la correspondance: Vogler, 12, rue Bordelet. — (1872 et 1873) le même. — (1874) aucun nom de Vénérable dans l'Annuaire, mais cette adresse pour la correspondance: Vogler, 12, rue Bordelet. — (1875) Fortin, directeur de la Compagnie du gaz: Maître. — (1876) le même. — (1877) Castel, propriétaire à Bû; Maître. — (1878) le même. — (1879) Tombée en sommeil.

Temple : — 12, rue Bordelet (1869-1879).

Statistique des 35 années :

Le département d'Eure-et-Loir n'a compté, dans l'obédience du Grand Orient de France, qu'une seule loge, laquelle ne fonctionne plus depuis quinze ans.

FINISTÈRE

Quimper

L'ÉTOILE ARMORICAINE

Loge fondée le 4 mars 1888.

VÉNÉRABLES : — (1888) Claret de la Torche, Adolphe-Pierre-Marie, contrôleur des Contributions directes ; Rose-Croix. — (1889) Bubot-Launay, Yves-Elie, juge de paix, à Châteaulin, Finistère ; Maître ; et pour la correspondance : Afichard, négociant. — (1890) Afichard, Arsène, négociant, 4, rue Saint-François ; Maître. — (1891) le même. — (1892) Tombée en sommeil.

Temple : — Place Toul-al-Laër, maison Autrout (1888-1890). — 1, rue et traverse Mescloaguen (1891).

Statistique des 35 années :

Le département du Finistère n'a compté, dans l'obédience du GrandOrient de France, qu'une seule loge, laquelle ne fonctionne plus depuis trois ans.

GARD

Nîmes

L'ÉCHO DU GRAND ORIENT

Loge fondée le 20 mai 1857.

VÉNÉRABLES : — (1860) Fatalot, chef du bureau central du chemin de fer, avenue Feuchères, à Nîmes ; Rose-Croix. — (1861 et 1862) le même. — (1863) Malaval, contrôleur des Contributions directes ; Maître. — (1864) Bourdy, huissier près le Tribunal civil de 1re instance ; Maître. — (1865) Fatalot, comme ci-dessus ; Chevalier Kadosch. — (1866) le même, chef du bureau central du chemin de fer. — (1867) Garnier-Lombard, négociant, 26, rue Trajan. — (1868) le même. — (1869) le même ; Rose-Croix. — (1870) le même. — (1871) Clément, chef de bureau de la construction des chemins de fer P.-L.-M., 7, rue de la Maison-Carrée ; Maître. — (1872) Penchinat, avocat, 3, place Saint-Paul ; Maître. — (1873) le même, 19, rue du Chapitre. — (1874) Huet, propriétaire ; Maître. — (1875) Penchinat, comme ci-dessus, quai de la Fontaine. — (1876) le même. — (1877) Huet, comme ci-dessus, 10, rue des Tondeurs. — (1878 et 1879) le même. — (1880) Ali Margarot, banquier, quai de la Fontaine ; Maître. — (1881) le même. — (1882) le même, ✲, maire. — (1883-1885) le même. — (1886) Gas, Mariùs, négociant ; Maître. — (1887) Goulard, Paul-Jacques, manufacturier, juge au Tribunal de commerce, conseiller municipal, 23, rue de la Servie ; Maître. — (1888) le même. — (1889) Grégoire, Jules, avocat, vice-président du Conseil de préfecture, 47, boulevard de la République ; Maître. — (1890) le même. — (1891) Boucoiran, Jules, receveur-buraliste, 54, boulevard Gambetta ; Maître. — (1892) le même. — (1893) Mérignargues, Casimir, chef de bureau à la Préfecture du Gard, 12, rue de France ; Maître. — (1894) le même.

Temple : — Rue Saint-Luc (1871). — 4, boulevard de la Madeleine (1872-1885). — 21, boulevard Victor-Hugo (1886-1894).

Tenues actuelles : — Tous les mercredis.

Alais

L'ÉTOILE DES CÉVENNES

Loge fondée le 19 juin 1869.

VÉNÉRABLES : — (1869) Thérond, négociant ; Maître. — (1870) le même. — (1871) Martel, Antoine, négociant ; Maître. — (1872 et 1873) aucun nom dans l'Annuaire. — (1874) Barbusse, ✲, capitaine en retraite ; Rose-Croix. — (1875) Favand, Auguste, ✲, chef de bataillon en retraite, 2, rue de la Roque ; Maître ; et pour la correspondance : Bourguet, César, chocolatier, 2, rue de la Roque. — (1876 et 1877) le même. — (1878) le même, député à l'Assemblée nationale. — (1879 et 1880) le même. — (1881) aucun nom dans l'Annuaire. — (1882) Gueidan, Albert, comptable ; Maître. — (1883) Dutour, Henri, propriétaire, maire de Saint-Sébastien, Gard ; Maître. — (1884) le même. — (1885) Thérond fils, Casimir, négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Maître. — (1886 et 1887) le même. — (1888) Gueidan, Albert, comme ci-dessus. — (1889) le même. — (1890 et 1891) le même, 24, avenue de la Chaussée. — (1892-1894) le même, arbitre de commerce.

Temple : — Ancienne avenue de la Gare (1875-1878). — 8, quai Neuf et rue Savy (1879-1893). — 8, quai Neuf (1894).

Tenues actuelles : — Le 1er samedi du mois.

Anduze

L'AVENIR CÉVENOL

Loge fondée le 30 août 1888.

VÉNÉRABLES : — (1890) Guy, Louis, menuisier ; Maître. — (1891-1893) le même. — (1894) le même, décédé, mais non remplacé au moment de l'impression de l'Annuaire, lequel donne cette adresse pour la correspondance : G. Puget, fils, libraire, à Anduze.

Temple : — Rue Bosse (1890 et 1891). — Rue Albergariès (1892 et 1893). — Rue Basse (1894).

Tenues actuelles : — Le 2e jeudi du mois.

Beaucaire

LA PHILANTHROPIQUE

Loge fondée le 22 mai 1811.

Vénérables : — (1860) Jérôme Aurant, commis négociant, rue Cantaroly ; Maître. — (1861) Rivière, Pierre, négociant ; Maître. — (1862-1868) le même. — (1869) le même ; Rose-Croix. — (1870 et 1871) le même. — (1872) Tombée en sommeil.

Pont-Saint-Esprit

LA LIGNE DROITE

Loge fondée le 18 avril 1874.

Vénérables : — (1875) Dumas, Augustin, géomètre ; Maître ; et pour la correspondance : Ernest Bruyère, propriétaire. — (1876) aucun nom de Vénérable dans l'Annuaire ; mais même adresse de correspondance. — (1877) Bruyère, Robert, industriel ; Maître. — (1878 et 1879) le même. — (1880-1885) le même, propriétaire, — (1886) Domaine, Henri, conducteur des ponts-et-chaussées, à Bourg-Saint-Andéol, Ardèche ; Maître. — (1887 et 1888) le même. — (1889) Bourguet, César, receveur-buraliste ; Maître. — (1890 et 1892) le même. — (1893) Bruyère, Robert, rentier ; Maître. — (1894) Meuriot, Pierre, percepteur des contributions directes ; Rose-Croix.

Temple : — Quai du Rhône (1875). — Quai du Rhône, maison Granier (1876-1885). — Rue Haut-Mazeau, maison Crintignan (1886 et 1887). — rue Bas-Mazeau (1888-1894).

Tenues actuelles : — Le 2e samedi et le 4e dimanche du mois.

St-Geniès-de-Malgoirès

LE PROGRÈS

Loge fondée le 1er mars 1867.

Vénérables : — (1868) Payrault, receveur-buraliste ; Maître. — (1869) le même. — (1870) Desmons, pasteur de l'Eglise réformée ; Maître. — (1871-1878) le même. — (1879) le même, président du Consistoire de Saint-Chaptes, conseiller général du Gard. — (1880 et 1881) le même. — (1882) le même, député. — (1883) le même, 208, boulevard d'Enfer, à Paris ; et pour la correspondance : Louis Graverol, négociant, à Saint-Geniès. — (1884 et 1885) le même. — (1886) le même ; Chevalier Kadosch. — (1887) le même. — (1888) le même, 52, boulevard Saint-Marcel, à Paris. — (1889) Dubos, Achille, contrôleur des contributions directes ; Maître. — 1890-1891) le même. — (1892) Graverol, Louis, propriétaire ; Maître. — (1893) Rieu, Emile, propriétaire-négociant, à Dions, par Saint-Chaptes, Gard ; Maître. — (1894) le même.

Temple : — Rue du Moulin-à-Huile, maison Mayol (1871-1883). — Maison Jac (1884). — Place du Jeu de-Ballon (1885-1889). — Place de l'Eglise, maison Claude Jumas (1890-1894).

Tenues actuelles : — Le 1er dimanche du mois.

Le Vigan

TOLÉRANCE ET UNION

Loge fondée le 7 janvier 1878.

Vénérables : — (1878) Penchinat, Emile, propriétaire, conseiller d'arrondissement, conseiller municipal, à Saint-Hippolyte, Gard ; Maître ; et pour la correspondance : Finiels junior, rue de la Condamine — (1879) le même. — (1880) Barbusse, Eugène-Frédéric, ✲, capitaine en retraite, à Saint-Hippolyte-du-Fort, Gard ; Maître ; et pour la correspondance : Paul Granier, professeur au Collège. — (1881) le même. — (1882) Cambassèdes, Benjamin, docteur en médecine ; Maître ; et pour la correspondance : Léon Guibal, avoué. — (1883) Tombée en sommeil.

Temple : — Boulevard du Plan d'Auvergne (1878-1883).

Statistique des 35 années :

Le département du Gard a compté, en tout, sept loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; sept fonctionnent actuellement.

HAUTE-GARONNE

Toulouse

LES COEURS RÉUNIS

Loge fondée le 22 juillet 1774.

Vénérables : — (1860) Pujol, Auguste, homme de lettres ; Chevalier Kadosch ; et pour la correspondance : Boufartigue jeune, 13, rue Traversière-Saint-Georges. — (1861) le même. — (1862) Soulé, propriétaire, 17, rue du Fourbastard ; Rose-Croix. — (1863) Rivière, lithographe, 24, place de la Bourse ; Rose-Croix. — (1864) Pujol, comme ci-dessus, 44, rue Saint-Rome. — (1865-1867) le même. — (1868) Doumergue, comptable ; Rose-Croix. — (1869 et 1870) le même. — (1871) Pujol, comme ci-dessus, rédacteur en chef du *Journal de Toulouse*. — (1872 et 1873) le même. — (1874) Doumergue, comme ci-dessus, 19, rue Saint-Rome. — (1875) Delcros, propriétaire, 5, rue du Pont-de-Tounis ; Rose-Croix. — (1876) Constans, avocat, professeur agrégé à la Faculté de Droit, député à l'Assemblée nationale, rue Saint-Antoine-du-T ;

Maître. — (1877) le même; et pour la correspondance : Doumergue, 47, cours de Brienne. — (1878) Doumergue, comptable, 47, cours de Brienne; Rose-Croix. — (1879) Lamouroux, Emile, propriétaire, conseiller municipal, 3, rue du Rempart-Saint-Etienne; Rose-Croix. — (1880) Cros, Louis, représentant de commerce, 8, rue Saint-Etienne; Rose-Croix. — (1881) Godard, Paul, rentier, 31, rue des Balances; Rose-Croix. — (1882) le même. — (1883) Doumergue, comme ci-dessus, 3, rue Romiguières. — (1884) Braud, Louis, avocat, journaliste, 2, rue Vidale; Rose-Croix. — (1885) le même. — (1886) Dupau, Justin, docteur en médecine, 1, Jardin-Royal; Maître. — (1887) le même. — (1888) Durel, Jules-Auguste, ingénieur civil, 48, rue d'Aubuisson; Rose-Croix. — (1889) le même. — (1890) Dupau, Jean-Marie-Pierre-Justin, comme ci-dessus. — (1891) Labéda, Aristide, docteur en médecine, 27, rue Héliot; Maître. — (1892) le même. — (1893 et 1894) le même; Rose-Croix.

Temple : —13, rue Traversière-Saint-Georges (1860-1867). — 3, rue de l'Orient (1868-1894).
Tenues actuelles : — Tous les mercredis.

L'ENCYCLOPÉDIQUE

Loge fondée le 10 mai 1787.

Vénérables : — (1860) Denat, entrepreneur, 23, allée des Platanes; Rose-Croix. — (1861 et 1862) le même. — (1863-1865) le même, 23, allée Saint-Etienne. — (1886) Bez, greffier à la Cour impériale, 19, rue de la Fonderie; Maître. — (1867) le même. — (1868) Mériel, directeur du Conservatoire de musique; Rose-Croix. — (1869 et 1870) le même. — (1871) Bez, avocat, greffier à la Cour d'appel, place Dupuy, et 37, rue des Potiers. — (1872) Laurens, entrepreneur de travaux publics, 7, rue des Soupirs; Maître. — (1873) Chaillou, Aimé, entrepreneur de travaux publics, 7, allée des Soupirs; Maître. — (1874) Mériel, ✲, comme ci-dessus. — (1875) Baqué, négociant, 37, rue des Potiers; Maître. — (1876) le même, 25, place Dupuy. — (1877) le même. — (1878) le même, 7, rue du Pont-Guilleméry. — (1879) Plassan, Bruno, propriétaire, 22, rue Lafayette; Maître. — (1880) le même. — (1881) Baqué, Jules, comme ci-dessus. — (1882) le même. — (1883) Delmas, Charles, négociant, 51, rue du Rempart-Saint-Etienne; Maître. — (1884) le même, Rose-Croix. — (1885) le même. — (1886) Adouy, Pierre, négociant, 28, cours Caffarelli; Rose-Croix. — (1887) Plassan, Bruno-Joseph-Alexandre, avocat, adjoint au maire, comme ci-dessus; Rose-Croix. — (1888 et 1889) le même. — (1890) Lambry, Jules, avocat, 7, rue Clémence-Isaure; Maître. — (1891) Baqué, Jules, limonadier, 3, place du Capitole; Rose-Croix. — (1892) le même. — (1893) Foissac, Jean-Maurice, docteur en médecine, 2, rue du Bastion; Rose-Croix. — (1894) le même; Chevalier Kadosch.

Temple : — 3, rue de l'Orient (1868-1894).
Tenues actuelles : — Tous les lundis.

LA FRANÇAISE DES ARTS

Loge fondée le 9 novembre 1777. (1)

Vénérables : — (1860) Salze fils, négociant, 6, rue des Gestes; Rose-Croix. — (1861-1867) le même. — (1868) Grateloup, entrepreneur de travaux publics, 30, rue Rempart-Saint-Etienne; Rose-Croix. — (1869-1870) le même. — (1871) Péchegut, négociant, 12, rue des Changes; Rose-Croix. — (1872 et 1873) le même. — (1874) Ournac, Camille, négociant, 4, rue des Abeilles; Maître. — (1875 et 1876) le même. — (1877) Péchegut, boulanger, comme ci-dessus. — (1878) Barbe, Louis, propriétaire, 18, rue des Blanchers; Maître. — (1879) Péchegut, Célestin, négociant, comme-ci dessus. — (1880) Pech, Charles, coupeur chemisier, 9, rue Vinaigre; Maître. — (1881 et 1882) le même. — (1883) Boudes, Henri, expert-comptable, 39, rue Saint-Germaine; Maître. — (1884) le même. — (1885) Dereix, Paul, représentant, rue Marengo; Maître. — (1886-1887) Pech, Charles, négociant, comme ci-dessus; Rose-Croix. — (1888) Ournac, Camille, 1, rue des Abeilles; Rose-Croix. — (1889) le même, ✲, maire. — (1890) Péchegut, Célestin, négociant, 12, rue des Changes; Rose-Croix. — (1891) Letrait, Charles-Alexandre, employé à la Préfecture, 3, du Salé; Maître. — (1892) Delail, Alexandre, industriel, 8, rue Denfert-Rochereau; Maître. — (1893) le même, fabricant de billards. — (1894) Dereix, Paul, représentant de commerce, 55, rue Roquelaine; Rose-Croix.

Temple : — 3, rue de l'Orient (1870-1894).
Tenues actuelles : — Tous les samedis.

L'INDÉPENDANCE FRANÇAISE

Loge fondée le 2 janvier 1883.

Vénérables : — (1883) Dalquié, Camille, négociant, 59, rue de la Pomme; Maître. — (1884) le même. — (1885) Simon, Pierre, coiffeur, 11, avenue de Lyon; Rose-Croix. — (1886 et 1887) le même. — (1888) Bonnefont, Pierre, chef de bureau à la Mairie, 20, boulevard Riquet; Maître. — (1889) le même. — (1890) Jouannet, Alexandre, chef de bureau au Chemin de fer du Midi, 27, allée des Soupirs; Maître. — (1891) Bonnefont, Pierre, comme ci-dessus, boulevard Montels. — (1892)

(1) Depuis sa fondation jusqu'en 1869, cette loge portait pour titre : *La Française de Saint-Joseph-des-Arts*.

Lévy, Paul, négociant, 27, rue de la Concorde; Maître. — Le 30 mars 1892, la loge, ayant son effectif trop restreint, se réunit à celle des *Vrais Amis Réunis*, qui est dans le même cas, et de cette fusion naît une nouvelle loge, constituée sous le titre : *Les Vrais Amis Réunis et l'Indépendance Française*. Voir plus loin.

Temple : — 21, rue Riquet (1883-1884). — 3, rue de l'Orient (1885-1892).

LA PARFAITE HARMONIE

Loge fondée le 16 mai 1825

Vénérables : — (1860) Lamort, négociant; Rose-Croix. — (1861-1863) le même, limonadier, négociant en vins. — (1864) Martin, avocat; Maître. — (1865) le même. — (1866) le même; et pour la correspondance : Alié, 35, allées Louis-Napoléon. — (1867) le même; et pour la correspondance : Alié, 8, rue du Taur. — (1868) aucun nom dans l'Annuaire. — (1869) Muller, contrôleur principal des Messageries du midi et du commerce; Maître, — (1870) le même. — (1871) De Villaret, propriétaire, 8, rue du Lycée; Chevalier Kadosch. — (1872) Simon, Pierre, coiffeur, 11, avenue de Lyon; Maître. — (1873) De Lapeyrie, avocat, 20, rue du Vieux-Raisin; Maître. — (1874) Simon, Pierre, comme ci-dessus. — (1875-1882) le même. — (1883) Lautré, facteur de pianos, 21, rue Alsace-Lorraine; Maître. — (1884) Meyrieu, Pierre, maître d'hôtel, 66, rue des Balances; Maître. — (1885) Labelle, Jean, distillateur, 53, rue du faubourg Arnaud-Bernard; Rose-Croix. — (1886) le même. — (1887) Lautre, Eugène, marchand de pianos, 17, rue Alsace-Lorraine; Rose-Croix. — (1888) Tranier, François-Marcellin, docteur en médecine, 36, boulevard de Strasbourg; Maître. — (1889) le même. — (1890) Flourac, Louis, marchand-tailleur, 20, rue Lafayette; Rose-Croix. — (1891) le même. — (1892) Périé, Benjamin, chef de section à la Mairie, 14, rue de l'Orient; Maître. — (1893) Noël, Louis, administrateur des hospices, conseiller municipal; Maître. — (1894) le même, conseiller d'arrondissement, 19, rue Notre-Dame.

Temple : — 11, rue Traversière Saint-Georges (1860-1868). — 3, rue de l'Orient (1869-1894).

Tenues actuelles : — Tous les mardis.

LES VRAIS AMIS RÉUNIS

Loge fondée le 31 août 1773.

Vénérables : — (1860) Laclau, propriétaire; Maître. — (1861) Fleuret, garde d'artillerie, à l'arsenal; Maître. — (1862) Bertrand, professeur au Lycée impérial; Maître. — (1863) le même. — (1864) Fleuret, comme ci-dessus; Rose-Croix. — (1865) le même. — (1866) Laclau, comme ci-dessus. — (1867) Sarrans, employé; Maître. — (1868) le même, 14, allée de Brienne. — (1869) le même, Rose-Croix. — (1870) le même, 12, canal de Brienne. — (1871) le même. — (1872) aucun nom dans l'Annuaire. — (1873) le même, 14, allée de Brienne. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) Hazard, officier-comptable en retraite, 3, rue Maletache; Maître. — (1876) Gaubert, Pierre, menuisier en fauteuils, 99, rue des Récollets; Maître. — (1877 et 1878) le même. — (1879) Valette, propriétaire, 11, place Saint-Scarbes; Maître. — (1880) Berdoni, Jean-François, imprimeur, 1, rue d'Embarthe; Maître. — (1881) Roumens, Valentin, négociant, 19, rue des Riquepets; Maître. — (1882) Berdoni, comme ci-dessus, 4, rue Saint-Jérôme, — (1883) Plancade, J.-P., fabricant de pompes, 12, rue Palaprat; Maître. — (1884) Arbola, Léopold, compositeur-typographe, 66, rue de la Colombette; Maître. — (1885) le même, 18, rue de Thionville. — (1886-1888) le même. — (1889) Bazelet, François-Alexandre-Camille, professeur de l'Université en congé, 5, rue Traversière-des-Potiers; Maître. — (1890) Leygue, Raymond, adjoint au maire; Maître. — (1891) Delmas, Louis, commis-greffier, 10, rue des Lilas; Maître. — (1892) Arbola, Louis-Léopold, comme ci-dessus; Chevalier Kadosch. — Le 30 mars 1892, la loge, ayant son effectif trop restreint, se réunit à celle de l'*Indépendance Française*, qui est dans le même cas, et de cette fusion naît la nouvelle loge ci-dessous.

Temple : — 13, rue Traversière Saint-Georges (1860-1866). — 51, rue du Faubourg-Montabiau, (1867-1869). — 3, rue de l'Orient (1870-1892).

LES VRAIS AMIS RÉUNIS ET L'INDÉPENDANCE FRANÇAISE

Loge formée le 30 mars 1892 de la fusion des deux loges du même titre

Vénérable : — (1893) aucun nom dans l'Annuaire. — (1894) Lafitte, Paul-André-Alexandre, répétiteur général au Lycée, conseiller municipal, 6, place Belfort; Maître.

Temple : — 3, rue de l'Orient (1893-1894).

Tenues actuelles : — Tous les jeudis.

Grenade sur Garonne

LA SOLIDARITÉ

Loge fondée le 25 août 1884.

Vénérables : — (1885) Audigé, Marius, représentant de commerce; Maître. — (1886) Barcouda, Auguste, propriétaire; Maître. — (1887) le même, rentier, conseiller général : et pour la correspon-

dance : Bousigues, agent-voyer en retraite. — (1888) le même. — (1889). Tombée en sommeil.

Temple : — Rue de Toulouse (1885-1889).

Le département de la Haute-Garonne a compté, en tout, sept loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; cinq fonctionnent actuellement.

GERS

Auch

LA LIGNE DROITE

Loge fondée le 11 mai 1863, sous le titre : *Le Réveil des Ausci*, changé l'année suivante pour celui ci-dessus, adopté définitivement.

Vénérables : — (1863) Saint-Arroman, propriétaire, rue Saint-Jacques ; Maître. — (1864) le même. — (1865) Berthe, propriétaire, rue Saint-Jacques ; Maître. — (1866) Lubis, géomètre, rue du Barry ; Maître. — (1867-1868) le même. — (1869) David, Jean, avocat ; Maître. — (1870-1873) le même. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) David, Jean, comme ci-dessus. — (1876 et 1877) le même. — (1878) le même, membre de la Chambre des députés, maire. — (1879) Tombée en sommeil.

Temple : — Rue de Metz (1872-1879).

LA SOLIDARITÉ

Loge fondée le 21 mars 1883.

Vénérables : — (1883) Bourdil, Ernest, négociant ; Maître ; et pour la correspondance : Carlier, conseiller municipal. — (1884) le même. — (1885) Laborde, Joseph-Sylla, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer, à la gare d'Auch ; Maître. — (1886) Bourdil, Ernest, comme ci-dessus. — (1887) le même, rue Blazy. — (1888) Peyraga, Pierre, professeur de philosophie au Lycée, chemin des Coutures ; Maître. — (1889) Bourdil, Ernest, comme ci-dessus. — (1890) le même. — (1891) Leschenault de Villard, Louis, avocat, juge de paix ; Maître. — (1892) Tombée en sommeil.

Temple : — 19, rue de Metz (1883-1892).

LA VRAIE FRATERNITÉ

Loge fondée le 10 décembre 1881.

Vénérables : — (1882) Danos, ✲, capitaine en retraite, percepteur, rue de la Pomme-d'Or ; Maître. — (1883) aucun nom de Vénérable dans l'Annuaire ; mais cette adresse pour la correspondance : Bourdil, négociant. — (1884) Méau, Ferdinand, représentant de commerce, à Pavie, Gers ; Maître. — (1885) Montamat, François, 1er commis des contributions indirectes, quai Roquelaure, maison Deneits ; Maître. — (1886) Gage, Louis, trésorier-payeur général du Gers ; Maître. — (1887-1889) le même. — (1890) Cahuzac, Bernard, négociant en cuirs ; Maître. — (1891 et 1892) le même. — (1893) Sancet, Frédéric, docteur en médecine ; Maître ; et pour la correspondance : Baurens, rue du Pouy. — (1894) le même.

Temple : — 19, rue de Metz (1882 et 1883). — Rue de la Préfecture, maison Brunet (1884). — Rue Dessolles, maison Brunet (1885-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e samedis du mois.

Condom

L'AUGUSTE AMITIÉ

Loge fondée le 15 avril 1840 ; réveillée en 1862.

Vénérables : — (1862) Dastouet, vérificateur des poids et mesures ; Maître. — (1863-1865) le même. — (1866) Lamarque, Lucien, avocat, Rose-Croix. — (1867-1872) le même. — (1873) le même, ancien sous-préfet. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) Saint-Mézard, négociant en vins et en eaux-de-vie ; Maître. — (1876) le même. (1877) Lamothe, notaire, 14, rue Latournerie ; Maître. — (1878) le même, membre du Conseil municipal et du Conseil d'arrondissement. — (1879-1881) le même. — (1882) Lambert, Pierre, négociant, 3, quai Labaupoillet ; Maître. — (1883) Chanson, Léopold, négociant ; Maître. — (1884) le même, place du Lion d'Or ; et pour la correspondance : Chanson, fils, négociant. — (1885) le même. — (1886) Rey aîné, Guillaume, négociant en armagnacs ; Chevalier Kadosch. — (1887) Chanson, Léopold-Bernard, comme ci-dessus. — (1888) Boué, Marcel, avocat, ancien notaire, conseiller général ; Maître. — (1889-1891) Chanson, comme ci-dessus. — (1892) Terrisse, François, principal du Collège ; Maître. — (1893) Mollo, Adrien-Symphorien, fondeur en cuivre ; Maître. — (1894) le même.

Temple : — Rue de Gelle (1872-1894).

Tenues actuelles : — Tous les samedis.

Statistique des 35 années :

Le département du Gers a compté, en tout, quatre loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; deux fonctionnent actuellement.

(A suivre.)

Nota. — Nous appelons particulièrement l'attention du lecteur sur la Loge de Sarlat (page 50), qui, *pendant quatorze ans*, a eu son temple... à l'Hôtel-de-Ville ! — Une société secrète, non autorisée, logée dans le principal édifice communal de la ville, on avouera que c'est raide ! ! !

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES MUSULMANES DANS L'AFRIQUE DU NORD

CHAPITRE III

Soufisme. — Extases et Visions.

(Suite)

Tout adepte ne parvient pas au premier coup au dernier degré de l'extase : il lui faut du temps pour atrophier son intelligence et s'abrutir ; pendant ce temps son intelligence ne doit pas rester oisive. Nous avons vu aussi précédemment, quand nous avons parlé au Khouan Mohammedi que quelquefois le prophète lui apparaissait en songe pour lui faire connaître tout ce qu'il doit faire. Toujours aussi le démon ne doit pas être de bonne humeur, et franchement l'homme est trop exigeant de vouloir consulter le démon pour ses actions les plus ordinaires, quelquefois les plus ridicules de la vie. Aussi les hommes qui, malgré tout, veulent le faire intervenir dans toutes les actions de leur vie, ont imaginé l'interprétation des songes ; ils ont cru que l'ange des ténèbres, assez occupé ailleurs à des œuvres autrement importantes que leurs vains désirs, veut cependant satisfaire les prières de ses clients, et leur répond par ce moyen. Dans le *Diable au XIXe Siècle,* le Dr Bataille nous a énuméré quelques-unes de ces interprétations ; grâce à elles, on peut se passer du devin et même, à l'occasion, se faire diseur de bonne aventure. Le lecteur nous permettra de lui mettre sous les yeux quelques interprétations : il verra que les Africains adonnés à cette science n'ont rien à envier à leurs congénères d'Europe.

Snoussi, que nous allons citer, distingue entre la vision et la perception : il appelle vision ce qui nous apparaît en songe, et perception ce qui nous apparaît dans cet état intermédiaire, entre le sommeil et l'état de veille : il y aura dans ces deux états des circonstances qui ne méritent aucune attention ; d'autres, au contraire, sont susceptibles de recevoir une certaine interprétation ; ces dernières ne doivent jamais avoir eu lieu dans l'état de veille. Avant de donner les diverses interprétations, nous donnerons une remarque très fine de Snoussi : Il faut, dit-il, bien remarquer l'état dans lequel se trouvait celui qui a eu la vision. Dans *quelque état d'extase que se trouvent les visionnaires, bien peu arriveront à ne pas se laisser éblouir*. Maintenant, nous allons citer, d'après Rinn, page 296 : « Voir l'essence du Prophète (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut) veut dire que l'on jouira de l'apparition de l'Etre incommensurable (Mohammed). — Voir ses enfants, signifie que ceux-ci seront assistés. — Voir son père, indique une intelligence qui se fera jour. — Voir son cheik, est un indice de sagesse. — Voir l'âme, représente le monde et tout ce qu'il comporte. — Voir ce que l'on possède dans le monde, c'est-à-dire sa mère, sa femme, sa fille, son fils, indique les vertus du cœur et ce qui en découle. — Voir des aliments, indique une découverte de richesses. — Voir quelque chose de la nature des aliments, signifie un rang illustre avec tout ce qui y est attaché. — Voir les attributs de cette qualité, est un signe de turpitude. — Voir un animal mort ou une de ses parties, telle que son sang ou autre, annonce des choses défendues. — Voir des fruits, tels que des raisins ou autres semblables, est une marque de bonnes œuvres. — Voir des bêtes de somme dont la chair est illicite, indique une tendance de l'âme à se rapprocher du bien dans les limites de sa nature. — Voir des boissons, telles que le vin, le lait aigre, l'eau, le miel, doit être interprété d'après les observations relevées sur le visionnaire : ainsi le vin indique la science de la théologie absolue ; le lait aigre, les sciences occultes ; l'eau, la théologie pratiquée par les âmes agréables à Dieu ; le miel, les sciences mystiques. — Voir des fruits en général, tels que des dattes, des olives ou autres, est une marque de bonnes œuvres. — La prière signifie la proximité du Dieu Très-Haut vers lequel on arrivera. — Un bain général indique la purification des souillures et des péchés. — Voir une réunion de personnes priant en culte ou une assemblée de docteurs, veut dire qu'un concile s'occupe des choses sacrées. — Voir un cercle de chanteurs, de musiciens ou autres semblables, comme aussi voir la forme du démon, est un signe que le visionnaire doit se purifier de la manière qui lui sera indiquée par son cheik. — Voir vivant un homme qui est mort, est un signe de bonnes œuvres. — L'inverse indique la chose contraire. — Voir sa mère ou son ami, indique que l'on s'aperçoit de sa propre conduite. — Voir un échange est un signe d'autorité extérieure en rapport avec la valeur du visionnaire. Celui-ci doit être assez sage pour savoir ce qu'il lui est permis de faire ou de ne pas faire en cette circonstance. »

Nous en avons fini avec tous ces contes de vieilles femmes ; toutes ces réponses plus ineptes les unes que les autres doivent avoir été données par un démon de mauvaise humeur, furieux du rôle vraiment trivial qu'on lui faisait jouer. Pour nous, nous y voyons la faiblesse d'esprit et la stupidité des gens qui se sont donnés au démon. Ils ajouteront foi à une de ces interprétations, mais traiteront de niaise et de faible d'esprit une bonne vieille femme qui, satisfaite de savoir son

catéchisme, croira en Dieu et en Jésus-Christ. Nous ferons remarquer en outre l'habileté de Satan : nous avons voulu confronter les divers songes que donne Snoussi avec leurs interprétations, avec celles que donne le Dr Bataille : nous n'y en avons trouvé qu'une ou deux qui soient à peu près semblables. Le peuple arabe, en effet, a d'autres soucis et préoccupations que nos dames de salon, et Lucifer n'est jamais de mauvaise humeur quand il faut par un moyen quelconque gagner quelque âme.

Nous nous sommes bien étendu sur ce sujet ; nous avons dirigé le lecteur à travers les diverses sortes de visions et d'extases, nous lui en avons fait parcourir tous les degrés ; enfin, nous avons donné un spécimen de la manière dont les songes sont interprétés dans l'Islam ; nous voudrions finir ce chapitre en disant quelques mots de ce que nous appellerions la mystique des ordres religieux. Le lecteur a dû se demander, en effet, si vraiment dans ces ordres on ne parlait que de visions et d'extases ; si on se contentait de réciter d'innombrables prières, ainsi que nous le disons à propos des dikes, si enfin chaque ordre ne proposait pas une vertu particulière à acquérir.

Tandis que tous les ordres catholiques placent l'humilité comme la base de toute sanctification, les ordres religieux semblent préférer le repentir. Sans cesse ce mot revient dans les diverses instructions que donne le morpadiem ; et dans presque tous les dikes nous trouverons la formule : « Que Dieu me pardonne ! » Le repentir réel et effectif, est, d'après les Chadelya, la première des conditions antérieures qu'il faut avoir pour bien réciter le dike. Dans ce même ordre, les cinq principes fondamentaux sur lesquels il repose sont : Avoir la crainte de Dieu, se conformer à la sonna, se détacher du monde, etc., etc. ; mais on voit toujours cette pensée du repentir occuper la première place. Abd-el-Kerim, 2e successeur de Chadeli, dans une ouassia (instruction) envoyée aux mogaddem de l'Occident, disait à ses coaffiliés de montrer toujours un repentir sincère, car c'est sur le repentir que repose ce qui doit suivre, et les bénédictions dont un Khouan sera l'objet se reporteront sur ce qui l'a précédé. En tout temps, on a besoin du repentir. Les états ne seront purs, les actions agréables à Dieu, qu'autant que le repentir aura été sincère : le Prophète l'a dit de sa bouche divine : O Musulmans, soyez repentants, alors peut-être vous serez heureux. La preuve de son immense efficacité, c'est l'éloge qu'en ont fait tous les docteurs de l'Islam. Vous assurer le repentir, c'est, de la part de Dieu, vous être plus utile que de vous faire connaître soixante-dix mille secrets et de vous les faire perdre après. Nous pourrions en citer bien d'autres passages ; mais nous n'ajouterions rien à ce que nous avons dit. Après le repentir, il n'y a pas de vertu qui semble trancher beaucoup et attirer sur elle spécialement les regards des Khouans : l'humilité (oui, l'humilité, non la vertu chrétienne, car elle leur est impossible), la reconnaissance envers Dieu, les actions de grâces, la patience, la charité fraternelle, voilà à peu près tout ce que recommande le système de morale des ordres religieux ; que c'est triste ! Malgré soi, quand on a parcouru un peu les rituels et instructions adressées aux Khouans, on ne peut s'empêcher de détourner ses regards pour les porter sur le catholicisme. Tandis que nos ordres religieux sont un magnifique jardin où croissent toutes les vertus, les ordres religieux musulmans, images du pays, ne sont qu'un vaste désert où croissent de distance en distance quelque arbrisseau rabougri, que le mirage du désert vous fait croire un arbre gigantesque. Hélas ! la milice de Satan a passé par là. Prions, prions pour ce malheureux peuple ! !

CHAPITRE IV

Les ordres religieux en général : Orthodoxie.

Ce fut à la suite des excès sans nombre et des troubles presque sans fin qui suivirent la mort des trois premiers Khalifes que le soufisme pénétra dans l'Islamisme qui lui ouvrit ses portes. C'était un nouvel élément destructeur ajouté à un autre, ces deux éléments réunis allaient miner toute une partie du monde et la jeter dans un aveuglement que nous avons peine à concevoir. Le Coran favorisait surtout les sens extérieurs et les faisait dominer sur l'esprit : toutes les voluptés étaient permises à ses fidèles, et d'autres encore plus nombreuses et plus raffinées leur étaient promises pour la vie future. Ces plaisirs convenaient bien au peuple ; mais la corruption de l'homme n'était pas complète : Satan compléta son œuvre par le soufisme, et le transporta des bords du Gange aux bords du Nil et de l'Atlantique ; c'étaient des plaisirs plus raffinés, plus doux à savourer, car ils étaient placés dans cette partie de nous-même qui semble tenir le milieu entre le corps et l'âme : l'imagination : en la faisant dominer, on enlevait une force de plus à la raison, on abrutissait l'homme davantage, sous prétexte de lui faire goûter un bonheur plus pur ; enfin, on donnait à l'Islamisme une teinte de mysticisme et de pureté qui lui siéiait bien.

La grande difficulté pour ces hommes qui voulaient entrer dans cette nouvelle voie, était de paraître orthodoxes. La plus grande insulte, en effet, que puisse faire un musulman, c'est d'appeler son ennemi apostat, hérétique. Il était donc de toute nécessité pour tout ordre de prouver son orthodoxie. Au fond, la question se résolvait à une simple généalogie de l'ordre et il suffisait que tout fondateur indiquât la source d'où il découlait pour qu'aussitôt son orthodoxie

fût reconnue ; de même que chez nous, nous reconnaissons qu'un ordre est orthodoxe lorsqu'il nous a indiqué l'arbre dont il est le rameau, et de même que tout ordre catholique remonte à Jésus-Christ par l'intermédiaire de ses vicaires, de même tout ordre musulman remonte ou est censé remonter au prophète par une chaîne non interrompue de saints et de docteurs. En tête de toutes les selsela (chaînes), vous voyez figurer l'ange Gabriel, Mohammed (le prophète), Abou-Bekr, ou, à la place de ce dernier, Abou-Taleb, ou encore quelquefois Omar). On pourrait donc diviser tous les ordres musulmans en deux grandes catégories : ceux qui se rattachent au prophète par Abou-Bekr, et ceux qui s'y rattachent par Abou-Taleb. A Abou-Bekr se rattachent, soit directement soit indirectement, les Seddikya, les Nakechibendyer, les Qadrya, les Snoussya, etc. — A Omar et Abou-Taleb, les Aoussya, les Khadirya, etc.

D'autres ordres ajoutent la noblesse du fondateur à leur noblesse d'origine : ils ont été fondés par un chérif, c'est-à-dire par un descendant de Mahomet : de ce nombre se trouvent les Qadrya, les Snoussya, etc.

Est-il même toujours nécessaire, pour qu'un ordre soit regardé comme orthodoxe, qu'il puisse établir sa chaîne jusqu'à Mahomet. C'est un sujet qui est bien débattu par les docteurs musulmans. Le peuple, amoureux du merveilleux, croit trop facilement à ces révélations soit d'El-Khadir soit de Mohammed, soit de Gabriel. On peut dire, d'une manière générale, que les docteurs étrangers à l'ordre considèrent ces apparitions comme des mensonges et n'en font nul cas. La raison sur laquelle ils s'appuient me paraît excellente, mais elle fait crouler l'Islamisme de la mission de Mahomet : « S'il y a vraiment révélation, disent-ils, l'homme doit pouvoir le contrôler ; si votre ordre a été révélé et institué sur cette révélation, montrez vos preuves. » La raison est bien forte ; et les affirmations du fondateur et des docteurs qui l'ont suivi ne détruiront pas l'objection. Mais dans l'Islamisme, ce qui fait la force d'un ordre religieux n'est pas l'approbation donnée par l'autorité souveraine, mais par le peuple. Nous avons vu, dans la chapitre II, la doctrine politique de l'Islam, et nous verrons plus loin le peu de cas que font les ordres religieux, non seulement des désirs, mais des ordres qui viennent de Stamboul. C'est donc le peuple, ignorant et grossier, qui va discuter des questions aussi graves ! ! Se figure-t-on nos paysans discutant sur les apparitions de la Sainte Vierge ou des Saints, et leur donnant une sanction constatant d'une manière irrévocable qu'elles ont eu lieu. Combien plus de sagesse nous rencontrons dans l'Eglise chrétienne, et avec combien plus de raison et d'ordre, Jésus-Christ a su tout régler dans son royaume !

Devant les faits, cependant, nous sommes bien obligés de nous incliner. En effet, l'ordre musulman qui semble appelé à jouer le rôle le plus brillant et le plus actif, c'est-à-dire qui semble appelé à porter les plus rudes coups à la civilisation et au progrès des Snoussya, n'est que la transformation et la continuation des Kadirya, de même que les capucins continuent l'œuvre de saint François d'Assise. Or, l'ordre des Khadirya a été fondé par Sid Abd-el-Aziz-ed-Debban (1713 de J.-C., 1125 de l'hégire), sur un ordre reçu dans une révélation qui lui fut faite au tombeau de Sidi Ali-ben-Herzhoum. Tous les docteurs de l'Islam admettent la possibilité de la révélation ; en fait, les légistes la repoussent, et les soufis étrangers à l'ordre, jaloux de l'influence de l'ordre révélé, contestent la révélation. Aussi Snoussi, qui peut à juste titre être regardé comme le meilleur écrivain des sociétés secrètes musulmanes, et auquel nous ferons presque tous les emprunts, Snoussi, afin de légitimer son ordre, produit toutes les preuves qu'il a pu trouver Pour ne pas allonger cette étude, nous résumerons brièvement ce qu'il en dit, et ce sera une nouvelle preuve qui confirmera la réalité des apparitions dont peuvent être favorisés tous les soufis et auxquelles ils peuvent prétendre.

D'après Aboul-Beker-el-Mekki, « cité par Snoussi », le seul moyen assuré d'apercevoir en vision soit El-Khadir soit le Prophète, c'est de réciter 41 fois la prière Ed-Daa-es-sifi, dans la nuit où l'on veut être favorisé de leur présence. La récitation ne suffit pas pour obtenir l'effet désiré, et le cheik ne s'est pas compromis : il faut d'abord, avec la permission de Dieu, que le Khouan ait atteint le degré de perfection nécessaire. Pour y arriver, il faudra chaque jour réciter ces prières et se représenter jour et nuit les âmes qu'on veut voir (*Cfr.* ; chap. III : Ce que nous avons dit sur les visions). Quand on connaît la puissance d'imagination des Arabes, quand on sait que déjà leur cerveau est bien faible, à cause du nombre incalculable de prières qu'ils doivent réciter par jour, et que nous indiquerons quand nous parlerons du dikr, on verra que l'évocation est vraiment facile à l'adepte, et si, dès les premières fois, la vision n'est que le produit de son cerveau malade, ne peut-on pas dire d'eux ce que le Dr Bataille dit des fumeurs d'opium ; c'est qu'à la longue, le démon s'en mêle, et selon les paroles de l'auteur que nous analysons, l'adepte est alors bien dirigé par ces visions dans toutes ses actions et les circonstances de sa vie.

Les légistes auront beau nier le fait de la révélation, de l'ordre, ils ne seront pas crus par la masse du peuple, et ce sera une cause de prospérité de plus pour l'ordre. Il y a pour nous un autre enseignement que nous pouvons tirer de la nécessité de la *chaîne* : chaque ordre, en effet, a une chaîne historique et une chaîne

mystique ; la chaine historique nous fait connaître tous les grands-maîtres de l'ordre qui se sont succédés depuis le fondateur : cette chaine a peu d'intérêt pour nous ; nous n'étonnerons personne, en disant que leur valeur historique est de peu d'importance, et nous doutons beaucoup que la plupart d'entre elles pussent supporter longtemps la critique d'un historien sérieux : ainsi, par exemple, comment expliquer que Charani, dont nous avons cité la diatribe contre le soufisme, fasse cependant partie de la chaîne des Kheloaahja ; au surplus (1), Si Snoussi donne plusieurs chaînes pour un ordre. Aussi, le meilleur souhait que nous puissions faire aux ordres religieux musulmans, c'est qu'ils ne rencontrent jamais sur leur chemin des ennemis égaux en fureur et en haine à ceux qui persécutent nos ordres religieux : car leur orthodoxie serait bientôt reconnue fausse, et leur existence serait bien courte.

Le côté le plus intéressant pour nous est le côté mystique de ces chaînes. Les saints qui y sont invoqués comme preuve de l'orthodoxie ne sont pas tous égaux et ont une importance plus ou moins grande, de même que chez nous toutes les fêtes des saints n'ont pas le même degré, mais que nous considérons la Sainte Vierge, les Apôtres, les Docteurs, comme ayant des titres plus ou moins grands à notre vénération, et que leurs fêtes, dans la liturgie, jouissent de quelques privilèges. Nous allons dire quelques mots des divers titres donnés à un membre d'une chaîne mystique. Ces titres montrent l'autorité de l'individu en question. Commençons par le dernier.

Le ouali (2) ou ami de Dieu, c'est l'homme privilégié, objet de l'amour de Dieu, et qui, à cause de ses vertus et de ses mérites, peut, après sa mort, opérer des miracles. Acquérir ce titre, avoir une petite kouba sur son tombeau, où les fidèles viendront prier et déposer des offrandes, est le but que se propose tout bon marabout qui veut remplir avec zèle les fonctions de son état. Une fois déclaré ouali, il aura un petit oratoire, que ses enfants garderont, et qui pourront ainsi se faire un petit pécule grâce aux offrandes des fidèles. C'est le seul titre que ne puisse pas porter un homme vivant : les sept autres sont tous portés uniquement par des vivants.

Le negib est le chef d'un groupe de saints : ils sont au nombre de 300, s'ignorent eux-mêmes et ne sont connus que de leurs supérieurs ; l'Afrique est leur séjour.

Le nejib l'excellent ; 70 composent cet ordre : ils habitent surtout l'Égypte.

Les abdal les changeants reçoivent ce nom parce que aussitôt que l'un disparaît, un autre prend sa place : les auteurs ne sont pas d'accord sur le nombre, qu'ils font varier entre 7 et 70.

Les Khiar les meilleurs sont au nombre de sept, et voyagent constamment pour la propagation de l'Islam.

Les aoutad (piquet de tente), sont au nombre de quatre, et sont placés, par rapport à la Mecque, dans les pays occupant les quatre points cardinaux. Leur âme est purifiée de tous les vices, et ils sont parvenus à ce degré de perfection, qu'ils en ont atteint le sommet : ils connaissent Dieu autant que peut le connaître une créature, et c'est à eux que s'applique littéralement tout ce que nous avons dit de l'extase.

(A suivre.) **Ad. Ricoux.**

(1) Nous employons indifféremment Si ou Sid ou Sidi qui signifie : Seigneur. Ainsi Si Snoussi signifie le sieur Snoussi.

(2) Il ne faut pas confondre ce mot ouali, qui veut dire saint avec le mot couali, qui signifie gouverneur d'une province ; l'orthographe arabe n'est pas la même.

UN CONGRÈS DE PALLADISTES INDÉPENDANTS

Nous savons, d'une source absolument sûre, qu'une réunion de Palladistes indépendants s'est tenue à Londres, les 29 et 30 novembre dernier. Un hasard, tout à fait providentiel, a mis, il y a quelques jours, un de nos collaborateurs en rapport avec un haut-maçon scissioniste qui avait assisté à ce Congrès et qui, par la même occasion, lui donna des nouvelles de miss Diana Vaughan.

La démission de l'ex-grande-maîtresse de New-York et surtout sa résolution de se confiner dans la retraite avaient ému ses nombreux amis des Triangles. En beaucoup de pays, il y a eu des démissions isolées de Frères et de Sœurs persistant à ne pas vouloir reconnaître l'autorité de Simon (c'est-à-dire : Adriano Lemmi) ; des Triangles même, refusant à l'unanimité de leurs membres d'accepter le joug honteux de l'intrus du palais Borghèse, ont préféré se dissoudre, puisque les Émérites de Charleston s'inclinaient devant le fait accompli et n'avaient pas le courage de constituer chez eux le noyau de la résistance.

Cependant, une fois les premiers moments de découragement passés, la réaction se fit ; mais tel est l'aveuglement de ces malheureux, que les Margiotta sont rares. Le sentiment qui les poussait n'était pas celui d'une conversion au catholicisme, mais le besoin ou l'ambition de créer une fédération palladiste nouvelle, fonctionnant en dehors de la haute-maçonnerie dont Simon est devenu le chef.

Une idée, que miss Vaughan avait émise dans sa lettre du 21 avril 1894 aux F∴ Figlia et Battaglia, avait fait son chemin dans la cervelle d'un grand nombre de ces égarés. On s'en souvient, miss Vaughan écrivit ces lignes : « De cette lutte de sept mois je garde une leçon : c'est que la centralisation à outrance est fatale à l'honnêteté ; le centralisation crée la direction puissante, mais celle-ci finit toujours par susciter la convoitise et engendrer la tyrannie, et c'est le moins scrupuleux qui devient le tyran. »

Un courant se créa donc assez rapidement parmi

démissionnaires : pourquoi, avec les éléments ılemmistes dont on disposait dans presque toutes provinces triangulaires, ne créerait-on pas des angles indépendants, n'étant reliés les uns aux ıres que par la correspondance et les visites récipro- əs, et fonctionnant sur le pied d'une égalité parfaite, ıs aucune hiérarchie internationale supérieure aux iangles?

Des démarches furent faites auprès de miss Diana ugban, pour l'inviter à prendre la tête de ce mouve- ınt nouveau ; sans doute, à l'honneur qu'on lui sait, s'ajoutait le secret espoir qu'elle ne se borne- ıt pas à reprendre son activité palladiste, mais ssi qu'elle emploierait sa fortune à doter les Trian- əs indépendants, à faire réussir partout la jeune lération.

Le mouvement dont il s'agit n'eut pas le caractère écialement américain de la révolte de sept mois que ut le monde connait, et qui se termina, grâce à la mbinaison Findel, par l'abdication du Sérénissime rand Collège de Charleston devant le triomphe frau- leux de Lemmi. Cette fois, le mouvement était plus spersé, si l'on peut s'exprimer ainsi, mais plus néral.

Miss Vaughan consentit à entrer en pourparlers ec les Frères et Sœurs, d'ailleurs ses amis, qui aient pris l'initiative de ce mouvement. Rendez- ous fut pris à Londres, pour fin novembre.

Et ici nous ne pouvons nous empêcher de faire une marque. Les palladistes indépendants sont-ils bien ırs de tous leurs adhérents ? Simon n'a-t-il pas réussi glisser quelques-uns de ses agents parmi eux ? Pour ous, nous ne serions pas éloignés de le croire; car ous avons, d'autre part, des raisons de soupçonner ı'au Suprême Directoire Dogmatique de Rome on ınnaissait la secrète agitation des démissionnaires même la convocation d'une réunion à Londres.

En effet, reportons-nous un instant à la polémique ui eut lieu, depuis les derniers jours de septembre ısqu'à la seconde semaine d'octobre, entre M. Mar- iotta, le haut-maçon converti, et le Patriarche laçon Emérite Goblet d'Alviella, chef des palladistes e Belgique; revoyons les lettres de démentis embar- ıssés et contradictoires que Lemmi lui-même a fait ignifier par huissier au journal le *Patriote* de ruxelles, opposant sa parole menteuse aux explica- ons si nettes, si loyales, si documentées de M. Mar- iotta.

Tout le monde a été frappé d'une chose : c'est que e Goblet d'Alviella et le Lemmi donnaient leurs émentis à M. Margiotta, mais ne répliquaient en ucune façon à miss Diana Vaughan ; et cependant, auf le fait de la conversion de l'un et de l'obstination le l'autre dans son aveuglement, ils avaient produit ous deux des témoignages, sinon identiques, du noins concordant d'une façon éclatante. Le Goblet et e Lemmi se gardèrent bien de mettre en cause l'ex- grande-maîtresse de New-York, ne prononcèrent nême pas son nom, n'osèrent pas diriger contre elle e moindre démenti direct. Les journaux français, pelges et italiens qui tinrent leurs lecteurs au courant de cette polémique constatèrent ces ménagements étranges que les chefs du Palladisme gardaient encore à l'égard de miss Vaughan et en tirèrent cette conclusion : « Cette femme doit bien les tenir, pour qu'ils n'osent pas lui répliquer, à elle ; ils ont l'air de craindre de la pousser à bout, comme si elle était en mesure de faire contre eux les plus terribles révélations. »

Il y avait, sans doute, du vrai dans ce raisonnement qu'on s'est tenu dans la presse catholique ; mais il y avait peut-être aussi autre chose. M. Margiotta, converti, avait passé avec armes et bagages dans le camp catholique ; on n'avait plus à le ménager. Miss Vaughan, au contraire, n'en voulait qu'à Lemmi personnellement, mais elle proclamait qu'elle restait palladiste de cœur. Sa lettre aux FF.·. Paolo Figlia et Aristide Battaglia était formelle : « Ma foi demeure intacte. J'en renouvelle le serment entre vos mains, chers anciens Frères; jamais je ne l'abjurerai, jamais! » Aussi, les FF.·. de l'entourage de Lemmi l'ont-ils obligé, dans l'intérêt général de la cause, à avaler en silence tous les outrages que miss Vaughan lui a prodigués, et Adriano, tendant l'échine sous l'averse des affronts les plus sanglants, n'a pas pipé mot.

Les chefs palladistes savaient donc bien que miss Vaughan n'était pas d'un caractère à se renfermer à jamais dans l'inaction ; ils la connaissent comme luciférienne fervente, comme propagandiste zélée, ne demandant qu'à reprendre son œuvre de prosélytisme, tout en se préservant des ultionnistes... jusqu'au jour, dont ses vrais amis, les catholiques, ne désespèrent pas, où la grâce divine lui ouvrira les yeux.

Aussi l'inquiétude des Lemmi et autres Goblet d'Alviella a dû être grande, s'ils ont su, comme nous le croyons, le mouvement des démissionnaires et la convocation d'une assemblée indépendante à Londres. Plus que jamais ils avaient à ménager l'ex-grande-maîtresse américaine. Or, c'est au moment même de la polémique avec M. Margiotta que les premiers préparatifs du congrès avaient lieu.

Toutefois, ce congrès n'a pas abouti, d'après les renseignements qu'un de nos collaborateurs tient d'un palladiste antilemmiste qui, nous le répétons, y a assisté.

L'échec provient des conditions posées par miss Vaughan en échange de son concours, et dont plusieurs ont été déclarées inacceptables par la majorité des congressistes.

D'après Diana Vaughan, le nouveau Palladisme, en se constituant en Triangles indépendants, ne doit pas seulement s'établir hors de toute tutelle du Suprême Directoire Dogmatique de Rome et de n'importe quelle autorité internationale supérieure ; mais il doit aussi être « régénéré ». En d'autres termes, l'ex-grande-maîtresse aspire à être une réformatrice, et elle qualifie de « plutôt satanistes que lucifériennes » toutes les pratiques rituelles qu'elle désapprouve.

Voici, d'ailleurs, les principaux points de la réforme qu'elle a proposée sans succès au Congrès des 29-30 novembre 1894 :

Les Palladistes Indépendants n'auront, dans leur fédération, pas d'offices supérieurs à ceux de grand-maître et de grande-maîtresse de Triangles. Par conséquent, aucune hiérarchie internationale ne fonctionnera ; pas de grands directoires centraux, pas de Souverain Directoire Administratif, pas de Suprême Directoire Dogmatique, aucun titre supérieur, même simplement honorifique. La correspondance entre les Triangles, ainsi que les visites réciproques, auront lieu sur le pied d'une égalité parfaite. Un Convent international annuel aura lieu le 21 janvier, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Il se composera de soixante-dix-sept délégués, un par province triangulaire, élu parmi les grands-maîtres ou les grandes-maîtresses de la province ; les pouvoirs de ces délégués seront rigoureusement limités à la tenue du Convent. Dans le courant de l'année, les grands-maîtres et les grandes-maîtresses ayant les moyens personnels de voyager, ou dont les Triangles pourront faire les frais de voyage sur leur caisse particulière, seront seuls Inspecteurs Généraux en mission permanente ; et leurs rapports seront faits uniquement à leur Triangle et au Convent annuel. Il n'y aura pas de caisse centrale. — Sur ces points, l'accord s'était fait unanime.

L'intégralité de la doctrine luciférienne sera donnée à tout néophyte dès sa réception ; et, d'autre part, les épreuves, telles que celles du Pastos, du châtiment du Traître (hosties poignardées), etc., seront supprimées. Les deux grades masculins de Kadosch du Palladium et de Hiérarque seront fondus en un seul, le Kadosch Hiérarque ; de même, les deux grades féminins d'Elue Palladique et de Maîtresse Templière seront réunis en un seul, l'Elue Maîtresse Templière. Le grade de Mage Elu est conservé ; mais il sera exclusivement acquis aux Frères qui auront été l'objet de manifestations patentes des esprits du feu, comme cela avait lieu et comme cela se continuera pour les Sœurs promues Maîtresses Templières Souveraines ; en d'autres termes, pour les Frères comme pour les Sœurs, la promotion sera faite par le choix exclusif des esprits. Malgré la suppression du Pastos, la cérémonie de la résurrection de Lazare aura lieu, mais complètement modifiée et avec un enseignement uniquement antiadonaïte. — Sur ces points, l'accord n'a pas été fait ; il aurait pu, néanmoins, se faire, s'ils n'avaient pas été la conséquence des innovations suivantes, contre lesquelles une assez grande majorité se prononça.

La grosse question était la proposition de miss Diana Vaughan en faveur du recrutement public. Son avis est que le temps est venu de déployer hautement, devant le monde profane, le drapeau de Lucifer Dieu-Bon ; la doctrine palladique, régénérée, ne doit pas être tenue plus longtemps sous le boisseau. Au lieu de recruter les parfaits initiés des Triangles en opérant avec mystère dans les Loges maçonniques et les sociétés spirites, il faut, d'après elle, organiser une vaste propagande publique, au moyen de conférences ouvertes à tous, de tracts distribués à profusion, de journaux lucifériens créés et mis à la portée des profanes. En un mot, il faut faire savoir partout que Lucifer est dieu, que l'appeler Satan et diable, c'est le calomnier, qu'il est l'*Excelsus Excelsior*, etc. La doctrine luciférienne étant ainsi répandue, cessant d'être un mystère, l'adoptera qui voudra ; et alors même les simples profanes pourront, sans le concours de recruteurs attitrés, constituer des groupes. Miss Vaughan s'imagine qu'une fois les grands principes publiés *urbi et orbi* et expliqués à sa façon, un immense mouvement se produira dans le monde entier et que peu à peu les peuples se convertiront au Palladisme. En attendant, elle voudrait cette extension de la propagande : les groupes qui se constitueraient d'eux-mêmes, par l'initiative de profanes, se nommeraient Groupes Familiaux ; ils se feraient connaître par leurs communications à un organe spécial du Palladisme Indépendant, journal ou revue, organe international ou régional (suivant la nécessité et les résultats de la nouvelle propagande) ; ils fonctionneraient à part, ne participeraient pas à l'élection des délégués au Convent annuel, ne recevraient pas le mot secret annuel (choisi et donné par le bureau du Convent), mais pourraient enfin participer à ces avantages (?) lorsqu'ils auraient acquis le nombre de membres actifs nécessaire pour la transformation en Triangle.

C'est à raison de ce projet de propagande publique que la suppression de certaines épreuves s'imposait, cela se conçoit sans peine. Miss Vaughan veut offrir au monde profane un Palladisme « présentable », échappant à la critique d'adversaires trop facilement accusateurs, en un mot, un Palladisme doctrinal, pouvant être discuté, sans que ses défenseurs aient à rougir. En outre, si la doctrine luciférienne doit être criée par-dessus tous les toits, il n'y a plus de raison de graduer l'initiation dans les ateliers (Triangles ou Groupes Familiaux).

C'est cette question de propagande publique qui a fait avorter la constitution de la Fédération Palladiste Indépendante, du moins avec le concours de miss Vaughan. Un peu plus de la moitié de l'assemblée londonienne s'est refusée à entrer dans les vues de l'ex-grande-maîtresse de New-York.

Il est vrai qu'une autre réunion a dû avoir lieu ensuite dans le courant de janvier, vraisemblablement le 21 ; mais la personne qui a renseigné notre collaborateur n'a pu rien en dire, n'ayant assisté qu'au Congrès de novembre 1894. Du reste, si les idées de miss Diana Vaughan avaient fini par prévaloir, cela se saurait. Or, comme voilà bien deux mois qu'elle n'a plus donné signe de vie, nous en concluons qu'elle n'a pas réussi, cette seconde fois encore, à convaincre ses amis palladistes et qu'elle a regagné sa retraite.

En tout cas, ce nouvel incident de l'histoire du Palladisme méritait d'être consigné dans notre *Revue*. Il montre combien la chère aveugle est plus près d'une conversion qu'elle ne le croit, puisqu'elle ne craint pas de déclarer que le Palladisme a besoin d'être « régénéré », c'est-à-dire : purifié.

J.-B. Vernay.

Saint-Etienne, imp. BOY. *Le Gérant* : F. Peyre